

Programme 178 : Préparation et emploi des forces

Ministre concerné :
Ministre de la défense

Sommaire

Présentation des crédits du programme et des dépenses fiscales associées	2
Projet annuel de performances : Présentation du programme, des actions, des objectifs et des indicateurs	9
Projet annuel de performances : Justification des crédits	30
Projet annuel de performances : Opérateurs	91
Projet annuel de performances : Coûts du programme et des actions	92

Présentation des crédits du programme et des dépenses fiscales associées

Présentation par action et titre des crédits demandés pour 2006

Autorisations d'engagement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2006	Fonds de concours attendus en 2006
01 Planification des moyens et conduite des opérations	628.476.114	66.739.868	55.694.000	114.641.595	865.551.577	
01-10 Définition du cadre d'emploi	65.438.450	15.198.222			80.636.672	
01-11 Renseignement d'intérêt militaire	104.193.578	6.557.676	18.521.000		129.272.254	
01-12 Posture de dissuasion nucléaire	6.184.963		9.062.000		15.246.963	
01-13 Commandement - Interarmées	334.709.227	19.119.146	17.884.000	114.641.595	486.353.968	
01-14 Systèmes d'information et de communication	113.493.648	25.864.824	10.227.000		149.585.472	
01-15 Soutien - autres programmes	4.456.248				4.456.248	
02 Préparation des forces terrestres	7.488.588.004	2.261.406.120	189.033.850	350.000	9.939.377.974	11.455.555
02-20 Commandement - forces terrestres	698.997.642	97.333.884			796.331.526	2.170.000
02-21 Activités des brigades interarmes	2.237.227.322	444.637.012	15.456.000		2.697.320.334	
02-22 Activités des brigades d'appui spécialisées	1.083.357.057	78.067.671	334.000		1.161.758.728	
02-23 Activités des brigades logistiques	762.442.800	53.943.648			816.386.448	
02-24 Activités des autres forces terrestres	700.368.200	66.832.092			767.200.292	
02-25 Activités du niveau supérieur au niveau brigade	104.427.123	12.662.597			117.089.720	
02-26 Formation du personnel - forces terrestres	816.585.024	454.996.836			1.271.581.860	200.000
02-27 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces terrestres	198.223.023	79.685.858			277.908.881	
02-28 Soutien des matériels tactiques	302.471.777	428.053.514	10.045.000		740.570.291	3.868.555
02-30 Soutien des matériels aéronautiques - forces terrestres	2.834.157	222.850.000			225.684.157	4.767.000
02-33 Soutien de l'homme	362.008.159	242.594.346	44.129.000		648.731.505	450.000
02-34 Autres soutiens des forces terrestres	219.645.720	79.748.662	119.069.850	350.000	418.814.232	
03 Préparation des forces navales	2.834.893.325	1.672.223.715	116.792.721		4.623.909.761	73.531.250
03-40 Commandement - forces navales	243.240.149	50.682.203			293.922.352	800.000
03-41 Activités de la force d'action navale	763.009.016	109.159.641			872.168.657	
03-42 Activités des forces sous-marines	203.938.602	8.505.765			212.444.367	
03-43 Activités de l'aviation navale	404.539.746	39.657.520			444.197.266	
03-44 Activités de la force des fusiliers marins et commandos	108.125.169	3.239.282			111.364.451	
03-46 Formation du personnel - forces navales	328.957.961	34.442.224	6.639.401		370.039.586	1.200.000
03-47 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces navales	99.885.574	68.447.702			168.333.276	
03-48 Soutien de la force d'action navale	143.662.311	317.687.484	24.652.000		486.001.795	37.668.750
03-49 Soutien de la force sous-marine	274.309.600	395.713.964			670.023.564	
03-50 Soutien de l'aviation navale	35.310.703	357.802.649	2.312.000		395.425.352	19.609.000

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2006	Fonds de concours attendus en 2006
03-51 Soutien de la force des fusiliers marins et commandos	13.607.575	11.912.567			25.520.142	
03-54 Soutiens transverses des forces navales	216.306.919	274.972.714	83.189.320		574.468.953	14.253.500
03-55 Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la direction des chantiers naval (DCN) - forces navales						
04 Préparation des forces aériennes	3.219.880.323	1.477.032.861	77.976.000		4.774.889.184	34.228.500
04-60 Commandement - forces aériennes	135.335.336	33.283.960			168.619.296	
04-61 Activités des forces aériennes de combat	290.928.385	105.837.526			396.765.911	
04-62 Activités des forces aériennes stratégiques	112.586.753	129.414.498			242.001.251	
04-63 Activités des forces aériennes de projection	284.171.314	72.921.466			357.092.780	
04-64 Activités des forces de protection	273.117.208	13.353.085			286.470.293	
04-65 Activités des forces de détection	458.233.445	24.403.651			482.637.096	
04-66 Formation du personnel - forces aériennes	297.777.370	28.771.121			326.548.491	10.330.000
04-67 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces aériennes	163.397.075	32.761.991			196.159.066	
04-70 Soutien des matériels aéronautiques - forces aériennes	28.727.090	746.314.046	10.150.000		785.191.136	19.543.500
04-72 Soutien non aéronautique - forces aériennes	317.195.247	104.181.893	61.736.000		483.113.140	
04-74 Soutien du réseau des bases des forces aériennes	858.411.100	185.789.624	6.090.000		1.050.290.724	4.355.000
04-75 Service de la maintenance aéronautique : rémunération des personnels						
05 Logistique interarmées	981.205.745	110.195.728	60.748.114		1.152.149.587	439.046.150
05-80 Fonction santé	733.174.342	53.797.189	36.868.114		823.839.645	438.737.000
05-81 Fonction pétrolière	118.707.393	21.489.072	14.183.000		154.379.465	96.000
05-83 Soutiens complémentaires	129.324.010	34.909.467	9.697.000		173.930.477	213.150
06 Surcoûts liés aux opérations extérieures	200.000.000	50.000.000			250.000.000	
07 Surcoûts liés aux opérations intérieures	0				0	
Totaux	15.353.043.511	5.637.598.292	500.244.685	114.991.595	21.605.878.083	558.261.455

Crédits de paiement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2006	Fonds de concours attendus en 2006
01 Planification des moyens et conduite des opérations	628.476.114	64.028.482	48.955.000	114.493.595	855.953.191	
01-10 Définition du cadre d'emploi	65.438.450	14.580.776			80.019.226	
01-11 Renseignement d'intérêt militaire	104.193.578	6.291.263	16.125.000		126.609.841	
01-12 Posture de dissuasion nucléaire	6.184.963		6.888.000		13.072.963	
01-13 Commandement - Interarmées	334.709.227	18.342.408	15.691.000	114.493.595	483.236.230	
01-14 Systèmes d'information et de communication	113.493.648	24.814.035	10.251.000		148.558.683	
01-15 Soutien - autres programmes	4.456.248				4.456.248	
02 Préparation des forces terrestres	7.488.588.004	1.609.414.976	193.835.850	350.000	9.292.188.830	11.455.555
02-20 Commandement - forces terrestres	698.997.642	93.379.582			792.377.224	2.170.000
02-21 Activités des brigades interarmes	2.237.227.322	287.876.060	559.000		2.525.662.382	

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2006	Fonds de concours attendus en 2006
02-22 Activités des brigades d'appui spécialisées	1.083.357.057	68.502.855			1.151.859.912	
02-23 Activités des brigades logistiques	762.442.800	51.752.124			814.194.924	
02-24 Activités des autres forces terrestres	700.368.200	64.116.959			764.485.159	
02-25 Activités du niveau supérieur au niveau brigade	104.427.123	12.148.164			116.575.287	
02-26 Formation du personnel - forces terrestres	816.585.024	91.137.478			907.722.502	200.000
02-27 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces terrestres	198.223.023	76.448.526			274.671.549	
02-28 Soutien des matériels tactiques	302.471.777	372.890.185	7.765.000		683.126.962	3.868.555
02-30 Soutien des matériels aéronautiques - forces terrestres	2.834.157	197.424.000			200.258.157	4.767.000
02-33 Soutien de l'homme	362.008.159	211.596.129	42.988.000		616.592.288	450.000
02-34 Autres soutiens des forces terrestres	219.645.720	82.142.914	142.523.850	350.000	444.662.484	
03 Préparation des forces navales	2.834.893.325	1.494.269.393	119.400.601		4.448.563.319	73.531.250
03-40 Commandement - forces navales	243.240.149	48.623.179			291.863.328	800.000
03-41 Activités de la force d'action navale	763.009.016	104.724.902			867.733.918	
03-42 Activités des forces sous-marines	203.938.602	8.160.209			212.098.811	
03-43 Activités de l'aviation navale	404.539.746	38.046.386			442.586.132	
03-44 Activités de la force des fusiliers marins et commandos	108.125.169	3.107.682			111.232.851	
03-46 Formation du personnel - forces navales	328.957.961	33.042.969	4.164.401		366.165.331	1.200.000
03-47 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces navales	99.885.574	65.666.934			165.552.508	
03-48 Soutien de la force d'action navale	143.662.311	251.550.568	28.115.000		423.327.879	37.668.750
03-49 Soutien de la force sous-marine	274.309.600	372.097.343	2.786.000		649.192.943	
03-50 Soutien de l'aviation navale	35.310.703	310.915.511	3.559.000		349.785.214	19.609.000
03-51 Soutien de la force des fusiliers marins et commandos	13.607.575	26.054.226			39.661.801	
03-54 Soutiens transverses des forces navales	216.306.919	232.279.484	80.776.200		529.362.603	14.253.500
03-55 Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la direction des chantiers naval (DCN) - forces navales						
04 Préparation des forces aériennes	3.219.880.323	1.611.588.915	76.994.000		4.908.463.238	34.228.500
04-60 Commandement - forces aériennes	135.335.336	31.931.762			167.267.098	
04-61 Activités des forces aériennes de combat	290.928.385	101.537.752			392.466.137	
04-62 Activités des forces aériennes stratégiques	112.586.753	138.621.672			251.208.425	
04-63 Activités des forces aériennes de projection	284.171.314	69.958.946			354.130.260	
04-64 Activités des forces de protection	273.117.208	12.810.600			285.927.808	
04-65 Activités des forces de détection	458.233.445	23.412.224			481.645.669	
04-66 Formation du personnel - forces aériennes	297.777.370	27.602.260			325.379.630	10.330.000
04-67 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces aériennes	163.397.075	31.430.996			194.828.071	
04-70 Soutien des matériels aéronautiques - forces aériennes	28.727.090	862.187.222	6.090.000		897.004.312	19.543.500
04-72 Soutien non aéronautique - forces aériennes	317.195.247	133.853.779	63.850.000		514.899.026	
04-74 Soutien du réseau des bases des forces aériennes	858.411.100	178.241.702	7.054.000		1.043.706.802	4.355.000

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2006	Fonds de concours attendus en 2006
04-75 <i>Service de la maintenance aéronautique : rémunération des personnels</i>						
05 Logistique interarmées	981.205.745	91.685.526	71.999.114		1.144.890.385	439.046.150
05-80 <i>Fonction santé</i>	733.174.342	37.316.946	45.060.114		815.551.402	438.737.000
05-81 <i>Fonction pétrolière</i>	118.707.393	20.616.053	16.232.000		155.555.446	96.000
05-83 <i>Soutiens complémentaires</i>	129.324.010	33.752.527	10.707.000		173.783.537	213.150
06 Surcoûts liés aux opérations extérieures	200.000.000	50.000.000			250.000.000	
07 Surcoûts liés aux opérations intérieures	0				0	
Totaux	15.353.043.511	4.920.987.292	511.184.565	114.843.595	20.900.058.963	558.261.455

Présentation par action et titre des crédits votés pour 2005 (loi de finances initiale)

Autorisations d'engagement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2005	Prévisions de fonds de concours 2005
01 Planification des moyens et conduite des opérations	375.851.943	17.123.010	37.648.111		430.623.064	
02 Préparation des forces terrestres	7.839.008.824	1.702.984.129	121.286.605	448.100	9.663.727.658	
03 Préparation des forces navales	2.878.693.533	1.898.681.245	178.939.254	2.483.000	4.958.797.032	
04 Préparation des forces aériennes	3.383.819.636	1.527.983.749	88.990.244		5.000.793.629	
05 Logistique interarmées	1.229.575.192	339.815.333	51.333.611		1.620.724.136	
06 Surcoûts liés aux opérations extérieures	100.000.000				100.000.000	
07 Surcoûts liés aux opérations intérieures						
Totaux	15.806.949.128	5.486.587.466	478.197.825	2.931.100	21.774.665.519	

Crédits de paiement

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2005	Prévisions de fonds de concours 2005
01 Planification des moyens et conduite des opérations	375.851.943	19.263.010	36.148.111		431.263.064	
02 Préparation des forces terrestres	7.839.008.824	1.543.055.129	200.502.605	448.100	9.583.014.658	
03 Préparation des forces navales	2.878.693.533	1.444.262.245	174.816.254	2.482.000	4.500.254.032	
04 Préparation des forces aériennes	3.383.819.636	1.504.204.749	80.075.244		4.968.099.629	
05 Logistique interarmées	1.229.575.192	302.155.333	52.773.611		1.584.504.136	
06 Surcoûts liés aux opérations extérieures	100.000.000				100.000.000	
07 Surcoûts liés aux opérations intérieures						
Totaux	15.806.949.128	4.812.940.466	544.315.825	2.930.100	21.167.135.519	

Présentation des crédits par titre et catégorie

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2004	Ouvertes en LFI pour 2005	Demandées pour 2006	Consommés en 2004	Ouverts en LFI pour 2005	Demandés pour 2006
Titre 2. Dépenses de personnel		15.806.949.128	15.353.043.511		15.806.949.128	15.353.043.511
Rémunérations d'activité		8.419.558.251	8.821.358.465		8.419.558.251	8.821.358.465
Cotisations et contributions sociales		7.267.776.068	6.435.870.324		7.267.776.068	6.435.870.324
Prestations sociales et allocations diverses		119.614.809	95.814.722		119.614.809	95.814.722
Titre 3. Dépenses de fonctionnement		5.486.587.466	5.637.598.292		4.812.940.466	4.920.987.292
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		5.486.587.466	5.628.259.292		4.812.940.466	4.911.897.292
Subventions pour charges de service public			9.339.000			9.090.000
Titre 5. Dépenses d'investissement		478.197.825	500.244.685		544.315.825	511.184.565
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'Etat		478.197.825	500.244.685		544.315.825	511.184.565
Titre 6. Dépenses d'intervention		2.931.100	114.991.595		2.930.100	114.843.595
Transferts aux collectivités territoriales		101.000			100.000	
Transferts aux autres collectivités		2.830.100	114.991.595		2.830.100	114.843.595
Totaux hors fonds de concours prévus		21.774.665.519	21.605.878.083		21.167.135.519	20.900.058.963
<i>Fonds de concours prévus au titre 2</i>			166.233.500			166.233.500
<i>Fonds de concours prévus sur les autres titres</i>			392.027.955			392.027.955
Totaux y compris fonds de concours prévus		21.774.665.519	22.164.139.538		21.167.135.519	21.458.320.418

Évaluation des dépenses fiscales¹**Dépenses fiscales dont l'objet principal contribue au programme**

(en millions d'euros)

Numéro et intitulé de la mesure	Résultat estimé pour 2004	Évaluation pour 2005	Évaluation pour 2006
120125 Exonération du pécule d'incitation au départ anticipé versé au personnel militaire	ε	0	0
120127 Exonération des indemnités versées aux réservistes en période d'instruction, aux volontaires civils et aux personnes accomplissant un volontariat de solidarité internationale	15	20	20

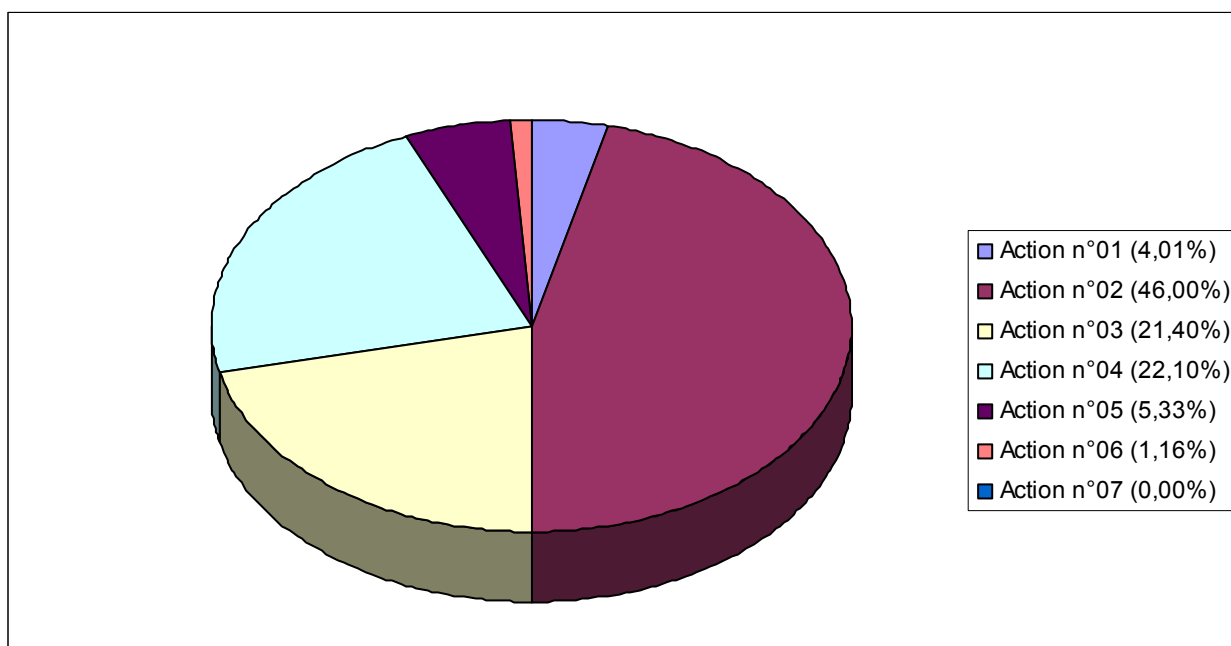
¹ Les dépenses fiscales sont décrites dans le tome II de l'annexe au projet de loi de finances intitulée « Évaluation des voies et moyens ». Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier et précisées dans le projet annuel de performances. Les montants indiqués sont des estimations. Lorsqu'aucun montant ne figure, la lettre « ε » signifie que le coût est estimé à moins de 0,5 million d'euros ; l'abréviation « nc » signifie « non chiffrable » et l'astérisque « * » signifie que l'évaluation de cette mesure fiscale n'est pas disponible lors de la mise sous presse de cette annexe, mais figure en revanche dans le tome II de l'annexe « Évaluation des voies et moyens ».

Projet annuel de performances : Présentation du programme, des actions, des objectifs et des indicateurs

Présentation par action des crédits demandés pour 2006

Numéro et intitulé de l'action	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01 Planification des moyens et conduite des opérations	865.551.577	855.953.191
02 Préparation des forces terrestres	9.939.377.974	9.292.188.830
03 Préparation des forces navales	4.623.909.761	4.448.563.319
04 Préparation des forces aériennes	4.774.889.184	4.908.463.238
05 Logistique interarmées	1.152.149.587	1.144.890.385
06 Surcoûts liés aux opérations extérieures	250.000.000	250.000.000
07 Surcoûts liés aux opérations intérieures	0	0
Totaux	21.605.878.083	20.900.058.963

Répartition par action des autorisations d'engagement demandées pour 2006



Présentation du programme

Le programme " Préparation et emploi des forces " constitue le cœur de l'activité du ministère de la Défense et sa justification première. C'est pourquoi il englobe près de la moitié des crédits et plus des deux-tiers des ressources humaines du ministère.

La stratégie de politique publique présentée par ce programme s'articule selon trois axes prioritaires qui tous s'appuient sur le principe d'optimisation des ressources :

- mettre en œuvre les contrats opérationnels traduits en particulier dans la loi de programmation militaire,
- développer des capacités à dimension européenne,
- réaliser les capacités nécessaires, de façon équilibrée dans leurs cinq dimensions (ressources humaines, entraînement, disponibilité technique des équipements, doctrine et organisation).

Finalités générales

Sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA), ce programme recouvre l'ensemble des ressources nécessaires à la préparation, la mise sur pied et l'emploi des armées, directions et services interarmées. Ce regroupement concrétise la primauté de la finalité opérationnelle au sein du ministère de la défense. Il permet de renforcer la cohérence opérationnelle globale de la défense en s'appuyant sur la cohérence organique de chaque armée, laquelle est identifiée dans les actions du programme en cohérence avec les responsabilités que le décret du 21 mai 2005 confère aux chefs d'état-major d'armée.

Les objectifs majeurs définis pour ce programme sont liés à la réalisation des contrats opérationnels fixés par le Président de la République, chef des armées, et inscrits dans la programmation. Ces derniers recouvrent trois grands domaines :

- La dissuasion nucléaire. Elle garantit, en premier lieu, que la survie de la France ne sera jamais mise en cause par une puissance militaire animée d'intentions hostiles et prête à recourir à tous les moyens pour les concrétiser. Elle permet de faire face aux menaces que des puissances régionales dotées d'armes de destruction massive pourraient faire peser sur ses intérêts vitaux.
- La projection extérieure / action. Elle permet à la France de prendre sa part à des coalitions et constitue un atout indéniable pour influencer sur les décisions prises dans les enceintes internationales, notamment au sein de l'UE et de l'OTAN. Elle traduit la capacité de la France à projeter des forces pour agir, au besoin, au lieu d'origine des difficultés ou pour maîtriser les crises.
- La sauvegarde. Celle-ci recouvre la protection de la population et des espaces et territoires (la persistance de la menace terroriste confirme la pertinence des décisions prises pour contribuer à mieux protéger la population, notamment dans la domaine NRBC (Nucléaire-Radiologique-Biologique-Chimique).

Adossée à la diplomatie, la prévention repose notamment sur une capacité autonome d'appréciation de situation et le prépositionnement de forces dans les zones géographiques d'intérêt stratégique.

Pour assurer la tenue de ces contrats opérationnels, il est nécessaire de disposer de personnel formé et entraîné en nombre suffisant. C'est la raison pour laquelle la majeure partie des ressources dédiées aux RCS (Rémunérations et Charges Sociales) du personnel militaire et civil de la mission " Défense ", est regroupée dans ce programme.

La disponibilité des équipements est un élément capital de la capacité d'entraînement et d'action de nos forces et, à ce titre, constitue un des objectifs de ce programme.

En outre, la préparation opérationnelle influe directement sur la capacité des forces à répondre à tout type de sollicitation prévue par les contrats opérationnels.

Enfin, afin d'avoir une réelle lisibilité du coût d'emploi de l'outil militaire, les surcoûts liés aux opérations extérieures (OPEX) et intérieures (OPINT) y sont également rattachés.

Acteurs et pilotage du programme

Le chef d'état-major des armées est le responsable du programme. Dorénavant, outre ce qui a trait à l'emploi opérationnel des armées, il est aussi garant de la cohérence dans le choix et la constitution des capacités opérationnelles. Pour la préparation et la prise de décisions, il s'appuie sur le comité militaire des chefs d'état-major regroupant les chefs d'état-major d'armée.

Modalités de gestion

L'engagement opérationnel des forces impose que les nouvelles structures mises en place soient conçues pour répondre sans préavis et sans interruption dans la continuité du service.

L'organisation choisie en BOP (Budget Opérationnel de Programme) d'armée et de direction centrale (armée de terre, marine, armée de l'air, service de santé des armées, service des essences des armées, direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense, direction du renseignement militaire) permet de mettre en œuvre la LOLF sans risque opérationnel non maîtrisable. Elle s'appuie sur des processus d'ores et déjà opérants, et donne au CEMA la garantie que les chaînes de commandement de chaque armée et direction, sous la responsabilité des chefs d'état-major ou des directeurs, agiront de façon homogène et cohérente afin de satisfaire les contrats opérationnels qui leur sont fixés.

En outre, la structuration en BOP d'armée offre, dans le domaine technique, des avantages essentiels :

- cohérence avec le décret du 21 mai 2005 définissant les responsabilités des chefs d'état-major ;

- limitation du nombre d'interlocuteurs du CEMA, permettant d'optimiser le pilotage du programme ;
- traduction concrète des principes majeurs qui sous-tendent la LOLF, responsabilisation et transparence ;
- adaptation compatible avec le processus d'exécution de la dépense existant ;
- amélioration de la performance et de la transparence en s'appuyant sur le contrôle de gestion.

Cette structuration pragmatique laisse ouverte la possibilité d'une évolution permettant d'accentuer la démarche de déconcentration budgétaire déjà partiellement engagée au sein des armées.

Structuration en actions

Le programme comporte sept actions (qui se décomposent en 48 sous-actions). Trois d'entre elles (actions deux, trois et quatre) correspondent aux forces terrestres, navales et aériennes qu'elles dimensionnent par leurs effectifs et par leurs crédits.

Deux autres actions concernent plus particulièrement l'emploi des forces (action une), ainsi que la logistique interarmées (action cinq).

Enfin, les deux dernières actions, dépourvues d'effectifs, ont vocation à isoler les surcoûts des opérations extérieures (action six) ou intérieures (action sept).

Présentation des actions



Action n° 01 : Planification des moyens et conduite des opérations

Finalités propres de l'action

La finalité de l'action est de planifier les moyens concourant à l'emploi des forces et de conduire les opérations militaires.

Pour conserver son autonomie de décision et d'action, la France doit disposer de capacités propres d'appréciation de situation, de commandement et de conduite d'opérations. La conduite des opérations militaires, tant à l'extérieur de nos frontières que sur le territoire national, requiert des structures permanentes de commandement interarmées pouvant être utilisées dans un cadre interalliés. C'est pourquoi un effort particulier sur les capacités de commandement a été décidé et traduit dans la loi de programmation militaire 2003 - 2008. Sa mise en œuvre contribue à préserver l'influence de la France dans les alliances et les coalitions.

La France entend également être partie prenante des évolutions en cours chez ses alliés pour conserver la capacité à mener des opérations avec eux et maintenir l'aptitude à s'insérer dans des dispositifs militaires multinationaux, voire à les commander :

- ainsi, la France sera en mesure, à la fin de l'année 2005, de mettre à la disposition de l'Union européenne un poste de commandement multinational stratégique au Mont-Valérien ;
- en outre, la participation accrue aux capacités de réactions rapides de l'OTAN « Nato Response Force » va se traduire par la transformation et la qualification des états-majors français de niveau tactique en états-majors (terre, mer et air) déployables et multinationaux qui seront certifiés graduellement d'ici 2007 ;
- enfin, afin de pouvoir influencer sur les décisions prises au sein de l'OTAN, notamment dans le cadre du processus de « transformation », une participation accrue de plus

de cent militaires français à ces structures a été décidée.

Présentation des sous-actions

Cette action se décline en six sous actions :

- « Définition du cadre d'emploi ». En plus de l'élaboration des concepts et des doctrines d'emploi des forces, sa finalité est de coordonner et de piloter les actions amont concourant à l'emploi des forces dans un cadre interarmées ou international (interopérabilité, cohérence financière,...). On y retrouve également certains organismes de contrôle tels que les inspections générales des armées.
- « Renseignement d'intérêt militaire ». La direction du renseignement militaire et ses organismes subordonnés sont directement impliqués dans la conduite des opérations militaires. Ils contribuent aux travaux de planification opérationnelle et à ceux liés à l'anticipation des crises, en liaison avec les activités menées dans le cadre du programme un « environnement et prospective de la politique de défense ».
- « Posture de dissuasion nucléaire ». Cette sous-action concerne les organismes ayant pour finalité de planifier et de conduire la mise en œuvre des forces nucléaires, de contrôler leur aptitude opérationnelle, ainsi que les services dédiés à la transmission de l'ordre gouvernemental.
- « Commandement- interarmées ». Directement liée à la conduite des opérations militaires, cette sous-action recouvre les moyens de commandement interarmées liés à la conduite des opérations, la participation du ministère aux états-majors multinationaux ainsi que certains organismes interarmées à vocation opérationnelle.

- « Système d'information et de communication ». Cette sous-action concerne la DIRISI. Elle participe au traitement et à l'acheminement des informations nécessaires au fonctionnement de l'ensemble du ministère et, en toutes circonstances, au commandement et au soutien des opérations, conjointement et en cohérence avec les moyens projetables mis en œuvre par les armées. Cette direction est chargée de fournir des services communs au meilleur rapport coût/efficacité. Pour cela, la DIRISI assure la direction, l'exploitation et le soutien des systèmes qui lui sont confiés, en métropole et outre-mer, tout en contribuant par ailleurs à leurs évolutions qui sont en partie traitées comme opérations d'armement (programme 146). Créé en 2004, ce service interarmées participe à la stratégie ministérielle de réforme et rassemblera, d'ici à 2008, les organismes

du ministère qui assurent aujourd'hui de façon autonome des services de même nature.

- « Soutien autres programmes » : pour des raisons à la fois techniques et liées à la nécessité de disposer d'un volume suffisant de masse salariale afin de faire les avances de trésorerie requises pour le paiement des rémunérations du personnel détaché dans d'autres programmes, une sous-action spécifique a été créée. Elle n'est pas dotée en construction budgétaire.

Les crédits de maintien en condition opérationnelle des moyens mis en œuvre au sein de cette action sont répartis entre celle-ci et l'action « logistique interarmées ».



Action n° 02 : Préparation des forces terrestres

Finalités propres de l'action

La finalité de l'action est de maintenir et de renforcer l'aptitude de la composante terrestre à assurer dans un cadre inter-armées les missions qui lui sont confiées :

- contribuer aux opérations de gestion de crise ou de gestion de conflit régional majeur, tout en participant au maintien d'un dispositif international de consolidation de la paix et en conservant la capacité à conduire de façon autonome une opération d'évacuation de ressortissants;
- constituer le volet terrestre du dispositif de prévention outre-mer ;
- participer aux opérations de protection sur le territoire national par le renforcement ou la suppléance des services publics et le renforcement de la sécurité générale.

Aujourd'hui, plus de 15 000 militaires de l'armée de terre sont engagés dans ces missions ; présente sur plusieurs théâtres d'opérations (Côte d'Ivoire, Liban, Afghanistan, ex-Yougoslavie notamment) et fortement impliquée dans l'opération VIGIPIRATE, l'armée de Terre maintient également en permanence une réserve opérationnelle de 5 000 militaires (dispositif d'alerte GUEPARD) prête à être déployée progressivement entre 1 et 15 jours.

Le chef d'état-major de l'armée de terre est responsable, devant le chef d'état-major des armées, de l'aptitude des forces terrestres à la réalisation des contrats opérationnels assignés. Il conduit et organise les actions permettant de procurer aux forces terrestres les ressources humaines dont elles ont besoin, le soutien qu'elles requièrent et l'entraînement nécessaire pour pouvoir être engagées.

Présentation des sous-actions

Les douze sous-actions sont organisées selon les quatre fonctions nécessaires à la préparation des forces terrestres.

La fonction « commandement » (une sous-action « Commandement - forces terrestres ») regroupe non seulement les états-majors de l'armée de Terre (et leurs structures d'appui particulières) mais aussi les commissions et les inspections.

La fonction « activités » regroupe cinq sous-actions décrivant les forces opérationnelles de l'armée de terre selon leur nature :

- les brigades interarmes qui doivent emporter la décision sur le terrain ;
- les brigades d'appui spécialisées qui procurent les appuis de niveau supérieur à la brigade (artillerie, génie, renseignement, transmission) ;
- les brigades logistiques qui assurent le soutien opérationnel de l'armée de terre (acheminements, maintien en condition...)
- le dispositif de forces de présence et de souveraineté ainsi que les camps et les centres d'entraînement ;
- enfin la cinquième sous-action regroupe les états-majors de force (niveau division OTAN) et l'état-major du futur corps de réaction rapide France.

Ces sous-actions comprennent les moyens permettant à chaque groupe de forces d'atteindre les niveaux de préparation opérationnelle correspondant aux objectifs fixés par le CEMA et dont les grands principes ont été traduits dans la loi de programmation militaire 2003-2008. Elles intègrent l'organisation et la planification des activités permettant d'atteindre ces objectifs. Situées au cœur de l'armée de terre, ces forces vivent selon un cycle qui alterne périodes de préparation opérationnelle et périodes d'alerte ou de projection. L'objectif annuel de 100 jours d'activité par an (dont la moitié avec l'ensemble des matériels de chacune des unités) est nécessaire pour préparer et évaluer au mieux les forces projetables.

La fonction « ressources humaines » vise à la satisfaction quantitative et qualitative des besoins en personnel. Elle correspond à deux sous-actions « Formation du personnel - forces terrestres » et « Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines-forces terrestres » qui constituent les deux piliers de la politique des ressources humaines. Premier recruteur des armées en volume (14 500 militaires en 2004) pour des niveaux de qualification initiale allant du CAP à Bac+5, l'armée de terre est aussi un manager de carrières qui forme son personnel sur 400 métiers différents, les gère, les apprécie et les réinsère à la fin de leurs contrats d'engagement.

La fonction « soutien » est déclinée en quatre sous-actions :

- Les deux premières sous-actions concernent l'entretien des matériels terrestres et l'entretien des matériels aéronautiques. Elles visent à la satisfaction du besoin des forces en équipements disponibles pour l'entraînement et les engagements opérationnels, en particulier en maintenant un taux de disponibilité des matériels en adéquation avec les besoins pour les activités et l'engagement opérationnel. Le maintien en

condition opérationnelle des matériels est un aspect crucial pour une armée professionnelle tournée vers l'intervention. Des matériels très différents, du fusil d'assaut FAMAS à l'hélicoptère TIGRE, équipent l'armée de terre qui prête une attention constante à leur disponibilité. La diversité des parcs, la vétusté de certains équipements (29 ans de moyenne d'âge pour l'AMX10P), la complexité technologique d'autres (char Leclerc), l'utilisation intensive sur les théâtres d'opération, le coût des pièces de rechange sont autant de défis à relever afin que les formations opérationnelles disposent de matériels en état et disponibles pour remplir leurs missions.

- La troisième sous-action « soutien de l'homme » concerne l'ensemble de l'armée de Terre (solde, alimentation, habillement, etc.). La participation du personnel civil y est plus importante, et une partie des activités est réalisée par des sous-traitants extérieurs.

La sous-action « autres soutiens » regroupe essentiellement des unités de soutien technique (à l'exemple des spécialistes en télécommunications, électronique, informatique) ainsi que des organismes à vocation sociale (mutuelles militaires, cellule d'aide aux blessés).



Action n° 03 : Préparation des forces navales

Finalités propres de l'action

La finalité de l'action est de maintenir et renforcer l'aptitude de la marine nationale à assurer dans un cadre inter-armées les missions qui lui sont confiées.

Pour ce qui concerne la dissuasion nucléaire, la marine nationale assure la permanence avec les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Elle entretient également la capacité à délivrer des missiles depuis la mer par les avions de la force aérienne.

Dans le domaine de la prévention, la marine maintient une présence vigilante permanente en Atlantique Nord, point de convergence des approvisionnements français, sur la côte occidentale de l'Afrique, en Méditerranée, en océan Indien, nœud de communications maritimes et stratégiques, et partout où la France a des intérêts, en particulier dans ses départements et territoires d'outre-mer et dans ses zones économiques exclusives. Le dispositif permanent hors de la métropole est composé d'unités prépositionnées (frégates de surveillance, bâtiments de transport léger et patrouilleurs). Dans les zones de crises potentielles, il est renforcé par des bâtiments de combat en déploiement permanent ou occasionnel.

En matière de projection, la marine possède une capacité d'action puissante depuis la mer contre la terre. Se déplaçant librement dans les eaux internationales, les forces maritimes participent à la gestion des crises (Ex-Yougoslavie, Côte d'Ivoire) et à la lutte contre le terrorisme (Afghanistan).

Elles sont constituées autour :

- du groupe aéronaval qui permet une large gamme d'opérations aéronavales ou d'actions vers la terre ;
- du groupe d'action maritime, constitué de frégates, pour la maîtrise du milieu aéro-maritime dont la protection des voies de communication ;
- du groupe amphibie qui permet la mise à terre des premiers éléments d'une force aéroterrestre ;
- du groupe de guerre des mines, indispensable pour accéder à un port ou contribuer à la liberté de navigation dans les eaux internationales.

Face à toutes les menaces susceptibles de venir de la mer, en particulier celles, croissantes, que sont le terrorisme, le narcotraffic, la piraterie et l'immigration illégale, la sauvegarde maritime assure la défense du territoire à partir de la mer, la défense des droits souverains en mer et la maîtrise des risques liés à l'activité maritime. Elle contribue ainsi à la défense et à la protection des intérêts de la France en mer et à partir de la mer.

Dans ce but, la marine met en œuvre un dispositif de surveillance et d'intervention, dense sur nos côtes et étendu au large, et s'appuie sur des coopérations inter-administrations et internationales.

Ce dispositif s'articule autour de trois axes :

- le renseignement d'intérêt maritime, à la fois police et défense ;
- l'organisation des moyens (chaîne de sémaphores, patrouilles dédiées de navires et d'aéronefs, capacités

lourdes d'intervention, mise à profit des capacités des unités déployées pour d'autres raisons opérationnelles);

- une chaîne de préparation et de conduite des opérations, dans laquelle le CEMA reste commandant opérationnel des moyens militaires et qui, pour la conduite de l'action dans un cadre interministériel, est mise à la disposition du Premier ministre, des préfets maritimes ou des délégués du gouvernement outre-mer. L'ensemble des moyens de la marine est susceptible de contribuer à cette mission.

Le chef d'état-major de la marine est responsable, devant le chef d'état-major des armées, de l'aptitude des forces navales à réaliser les contrats opérationnels assignés, y compris les missions de service public qui lui incombent. Il conduit et organise les actions procurant aux forces navales les ressources humaines dont elles ont besoin, le soutien qu'elles requièrent et l'entraînement nécessaire à son engagement.

Présentation des sous-actions

La sous-action « Commandement - forces navales » : assurer les tâches de planification relevant des attributions du chef d'état-major de la marine ainsi que la préparation et l'entraînement des forces et des états-majors tactiques en vue de la réalisation de l'activité effectuée dans le cadre des missions présentées précédemment. Elle inclut les activités des commandements territoriaux de la marine, dont les commandements outre-mer.

Les quatre sous-actions suivantes sont respectivement consacrées aux activités des quatre forces maritimes : la force d'action navale (FAN), les forces sous-marines (FSM) qui inclut la force océanique stratégique (FOST), l'aviation

navale (AVIANAV) et la force des fusiliers-marins et commandos (FORFUSCO).

La sous-action « Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces navales » vise à constituer et assurer la gestion, tant en quantité qu'en qualité, des ressources humaines nécessaires à l'accomplissement des missions, de leur recrutement jusqu'à leur reconversion, hormis pour les actions de formation relevant de la sous-action spécifique « Formation du personnel - forces navales ».

Les quatre sous-actions suivantes sont respectivement consacrées aux opérations d'entretien du matériel dédiées à chacune des quatre forces maritimes précédentes (FAN, FSM, AVIANAV et FORFUSCO). Elles complètent, avec les quatre sous-actions consacrées aux activités, les périmètres de déconcentration des responsabilités financières confiées aux grands commandants de forces (respectivement ALFAN, ALFOST, ALAVIA et ALFUSCO).

La sous-action « Soutiens transverses - forces navales » regroupe les dotations budgétaires nécessaires aux soutiens des entités autres que celles des quatre forces précédentes, et au fonctionnement des services et structures de soutien de la marine. Elle englobe également les crédits consacrés au financement d'opérations transverses de soutien au profit de l'ensemble des forces.

La sous-action "Traitement des ouvriers de l'État de DCN supportera le paiement des rémunérations des ouvriers d'État de DCN qui fait l'objet d'un remboursement par l'entreprise. Elle n'est pas dotée en construction budgétaire.



Action n° 04 : Préparation des forces aériennes

Finalités de l'action

La finalité de l'action quatre est de maintenir et renforcer l'aptitude de l'armée de l'air à assurer dans un cadre inter-armées les missions qui lui sont confiées. Celles-ci s'inscrivent dans les missions générales des forces armées et se déclinent, pour l'armée de l'air, en sa contribution :

- à la tenue de la posture de dissuasion nucléaire ;
- à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen ;
- aux actions en faveur de la paix et du respect du droit international ;
- aux missions de service public.

Cette action regroupe la majeure partie des forces de l'armée de l'air ainsi que les moyens permettant leur mise en œuvre opérationnelle (moyens de supériorité aérienne, de frappe dans la profondeur, de projection de forces, de sûreté

aérienne, de renseignement et de surveillance). Outre les unités de combat, elle rassemble les systèmes de commandement et de conduite des opérations, les éléments concourant au soutien des forces ainsi que le dispositif de recrutement, de formation et d'entraînement. La cohérence des moyens employés et la qualité de la préparation des forces aériennes conditionnent la performance recherchée dans les opérations aériennes. Elles confèrent aujourd'hui à la France une place particulière parmi les forces aériennes occidentales.

Le chef d'état-major de l'armée de l'air est responsable, devant le chef d'état-major des armées, de l'aptitude des forces aériennes à la réalisation des contrats opérationnels assignés y compris l'accomplissement des missions de service public qui lui incombent. Il conduit et organise les actions permettant de procurer aux forces aériennes les ressources humaines dont elles ont besoin, le soutien qu'elles requièrent et l'entraînement nécessaire pour pouvoir être engagées.

Présentation des sous-actions

L'action de la composante aérienne se décline en douze sous-actions qui peuvent s'agréger autour de quatre grandes fonctions à finalité complémentaire.

La sous-action « commandement - forces aériennes » au sein de laquelle s'exerce la fonction de haute direction relevant de l'état-major de l'armée de l'air ainsi que les commandements de la défense aérienne et des opérations aériennes, et des forces aériennes stratégiques. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une mission à caractère permanent, exercée dès le temps de paix dans un cadre interarmées, et susceptible de l'être dans le cadre d'une force aérienne multinationale. Sur le territoire national, elle se traduit notamment par le respect de la souveraineté dans l'espace aérien, avec une centaine d'interceptions exécutées mensuellement.

La deuxième fonction regroupe les sous-actions liées aux activités des forces :

- activités des forces aériennes de combat ;
- activités des forces aériennes stratégiques ;
- activités des forces aériennes de projection ;
- activités des forces de protection ;
- activités des forces de détection.

L'ensemble de ces cinq sous-actions retrace les activités liées à la préparation et l'entraînement des forces qui fourniront les éléments nécessaires aux opérations dans le domaine de la dissuasion, au combat, au transport aérien, aux systèmes d'information et à la protection. Par une participation régulière aux exercices multinationaux les plus qualifiants, il s'agit d'acquérir le meilleur niveau de préparation opérationnelle avant, le cas échéant, de rejoindre l'effectif déployé hors de métropole qui concerne annuellement plus de 3.000 militaires et 70 aéronefs.



Action n° 05 : Logistique interarmées

Finalités propres

La finalité de l'action est d'assurer le soutien opérationnel interarmées que requiert l'emploi des forces en opérations. Pour cela, en plus des soutiens majeurs relatifs aux domaines de la santé et pétrolier assurés au sein de deux services interarmées, cette action regroupe des organismes de moindre ampleur subordonnés au chef d'état-major des armées (poste interarmées, base de transit interarmées, bureau géographique interarmées...).

Présentation des co-financeurs

Le service de santé des armées (SSA) bénéficie, au titre de son activité hospitalière, d'une dotation globale de fonctionnement déterminée par la loi de financement de la

La troisième fonction concerne les ressources humaines. Elle regroupe deux sous actions, « formation du personnel – forces aériennes » et « gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines – forces aériennes ». La dimension « ressources humaines » a pour objectif de fournir, en fonction des moyens disponibles, le personnel nécessaire à l'exécution des missions et d'anticiper les besoins futurs en quantité et en qualité. A cette fin, l'ensemble regroupe les fonctions de formation, de gestion, d'administration et de reconversion d'une population réunissant plus de 50 métiers différents pour un recrutement annuel d'environ 4.500 personnes.

Enfin, la fonction appui regroupe trois sous-actions, « soutien des matériels aéronautiques - forces aériennes », « soutien des matériels non aéronautique », et « soutien du réseau des bases ». L'appui des forces aériennes est assuré par l'ensemble des structures de l'armée de l'air et par la structure intégrée de maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la défense qui fournissent aux forces le soutien nécessaire à la réalisation des missions opérationnelles. Ces missions sont réalisées à partir d'une quarantaine d'implantations, dont 32 bases aériennes en métropole, auxquelles s'ajoutent les bases aériennes projetées sur un théâtre extérieur. Ces implantations sont les outils de combat à partir desquels l'armée de l'air s'entraîne, mène les opérations qui lui sont confiées et soutient les structures qui y sont stationnées de façon permanente ou occasionnelle.

La sous-action "Traitement du personnel du service de la maintenance aéronautique" a été créée pour des raisons à la fois techniques et liées à la nécessité de disposer d'un volume suffisant de masse salariale afin de faire les avances de trésorerie requises pour le paiement des rémunérations des ouvriers d'État du service de la maintenance aéronautique (SMA). Elle n'est pas dotée en construction budgétaire.

sécurité sociale. Le montant de cette dotation est rattaché par fonds de concours sur le budget du Service de santé des armées.

Présentation des sous-actions

Les soutiens santé et pétrolier, assurés respectivement par le service de santé des armées (SSA) et le service des essences des armées (SEA) font chacun l'objet d'une sous-action particularisée. Une troisième sous-action regroupe l'ensemble des autres domaines de soutiens interarmés.

- Sous-action "fonction santé"

Seul organisme de la première sous-action, le SSA est chargé d'assurer le « soutien santé » des forces armées.

Placé sous l'autorité du CEMA, le SSA a pour mission prioritaire de soutenir les forces armées tant à l'étranger en opérations que sur le territoire national. Cette mission intègre aussi bien les soins aux personnes puisqu'il prescrit les mesures d'hygiène et de prévention et participe à leur exécution et à leur contrôle, que l'expertise, l'enseignement et la recherche dans le domaine de la santé. Il constitue ainsi un acteur primordial du système de protection mis en place par le ministère au profit de ses ressortissants militaires. Ces capacités peuvent être mises en œuvre dans un contexte international au sein duquel le SSA pourrait se retrouver seule force française engagée.

En outre, l'exercice des compétences vétérinaires lui est rattaché.

Enfin, il concourt au service public hospitalier.

Sous-action "fonction pétrolière"

La deuxième sous-action concerne le SEA qui a pour mission de pourvoir aux besoins opérationnels pétroliers des forces armées. Pour cela, le SEA est chargé de procurer aux

armées, dans toutes les circonstances de leurs missions opérationnelles, l'approvisionnement, le stockage, la distribution de produits pétroliers de qualité, l'expertise pétrolière nécessaire, ainsi que le soutien de leurs matériels pétroliers. Caractérisé par sa souplesse d'emploi, il peut également assurer le rôle de nation spécialiste chargée du soutien pétrolier de l'ensemble des armées alliées d'une coalition.

En métropole, le SEA a assuré le soutien pétrolier de diverses manifestations (sommet de chefs d'État, manifestations de commémoration du débarquement en Normandie).

Sous-action "Soutiens complémentaires"

Les autres organismes de soutien interarmées sont regroupés au sein de la troisième sous-action « soutiens complémentaires ».

Outre la poste interarmées, y figurent des entités diverses concourant soit directement au soutien des opérations en métropole et en Outre-mer, telle la base de transit interarmées, soit sous d'autres formes tel que le centre d'identification des matériels de défense.

**Action n° 06 : Surcoûts liés aux opérations extérieures****Finalités propres**

Une opération extérieure (OPEX) découle d'une décision prise par le pouvoir politique d'envoyer des troupes, sans notion de durée prévisible, hors du territoire national.

Les forces françaises participent à de nombreuses opérations extérieures (Bosnie, Kosovo, Afghanistan, Côte d'Ivoire...).

Depuis 1999, les effectifs annuels moyens engagés sur les théâtres d'opérations extérieures s'élèvent à environ 12 000 militaires. L'année 2004 laisse apparaître un effectif moyen mensuel de 12 000 engagés soit un total de près de 40 000 militaires déployés dans l'année (4 mois par militaire).

L'implication importante des forces françaises dans les opérations extérieures génère des surcoûts : 658 M€ en 2003, 633 M€ en 2004.

Les surcoûts se décomposent en rémunérations et charges sociales, pour les deux - tiers, et en fonctionnement, dépenses d'affrètement, de transport, de carburant et d'alimentation pour le tiers restant. Les surcoûts impartis au titre de cette action sont nets des économies permises par l'absence des forces du territoire métropolitain.

La provision 2005 était de 100 M€ ; elle est portée à 250 M€ en 2006

Dans un souci de transparence à l'égard du Parlement et selon le principe de sincérité des comptes budgétaires, une action dédiée au financement des surcoûts liés aux opérations extérieures est prévue au sein du programme.

Les effectifs et les équipements employés dans le cadre des OPEX, concourent à d'autres objectifs du programme et sont identifiés au sein des actions relatives aux composantes des armées et aux organismes interarmées.

A partir des dépenses des années les plus récentes mais aussi d'une analyse des risques et des menaces et des dépenses incompressibles dues aux forces déjà engagées sur des territoires extérieurs, il s'agira de prévoir le plus précisément possible les besoins de l'année à venir.

L'objectif est de parvenir à une budgétisation achevée en 2007. D'ici là et en tant que de besoin, le solde complémentaire est apporté en gestion aux crédits de la mission. Par ailleurs, le responsable de programme devra justifier le besoin exprimé et ne pas utiliser cette réserve pour le financement d'activités non liées aux opérations extérieures ; il sera rendu compte de son « bon emploi » dans le rapport annuel de performance annexé à la loi de règlement.

Action n° 07 : Surcoûts liés aux opérations intérieures

Finalités propres

Les opérations intérieures (OPINT) consistent à déployer un dispositif de circonstance dans le cadre de missions de sécurité générale, de sécurité civile et d'aide au service public.

Les forces armées participent naturellement à certaines missions de sécurité intérieure et de service public. En 2004, elles ont, entre autres, été engagées dans les opérations liées aux commémorations des débarquements de Normandie et de Provence, au plan VIGIPRATE, etc.

Une prévision est conduite en construction budgétaire à partir d'une analyse des risques et des menaces, mais aussi à partir des dépenses de l'année précédente

Aujourd'hui, les surcoûts liés aux opérations intérieures menées par les armées sont d'environ 25 M€ (estimation 2004).

Dans la même logique de transparence à l'égard du Parlement et de sincérité des comptes budgétaires, une action dédiée au financement aux OPINT a été prévue au sein du programme 178.

A l'instar de l'action précédente, cette action n'a pas de contenu physique puisque les effectifs et les équipements employés, concourant à d'autres objectifs du programme, sont identifiés au sein des actions des composantes des armées et des organismes interarmées.

Objectifs et indicateurs

La stratégie du programme s'articule selon trois axes prioritaires portant les huit objectifs stratégiques du programme.

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques
Développer des capacités à dimension européenne	O1 : Renforcer nos capacités de commandement interarmées et interalliées
Mettre en œuvre les contrats opérationnels	O2 : Tenir la posture de dissuasion nucléaire O3 : Disposer d'une capacité d'intervention extérieure O4 : Assurer la protection sur le territoire et dans les approches aéro-maritimes
Réaliser les capacités nécessaires, de façon équilibrée dans leurs cinq dimensions, en optimisant les ressources	O5 : Pourvoir aux besoins des forces en personnel qualifié et motivé au moindre coût. O6 : Atteindre les objectifs de préparation et d'activités opérationnelles O7 : Améliorer le taux de disponibilité technique O8 : Améliorer la qualité de service du soutien interarmées

Les trois axes stratégiques sont complémentaires.

Si les objectifs des deux premiers axes stratégiques permettent d'évaluer la qualité de service rendu par les armées, c'est dans la mesure des objectifs du troisième qu'il est plus particulièrement possible d'évaluer l'optimisation de la gestion des ressources allouées à la Défense. De ce fait les indicateurs des objectifs des deux premiers axes stratégiques ont vocation à être lus au regard des objectifs du troisième axe. En ce qui concerne le troisième axe, un objectif supplémentaire viendra, dans le PLF 2007, compléter la cinquième dimension des capacités et permettre d'évaluer la performance du programme dans le domaine de la doctrine.

Le programme comprend huit objectifs et dix-huit indicateurs non protégés.

Objectif n° 1 (du point de vue du citoyen) : Renforcer nos capacités de commandement interarmées et interalliés.

Il s'agit de satisfaire, dans une dimension politique et stratégique, aux obligations prises par la France dans le cadre de l'Union européenne et de l'OTAN. Cet objectif et les indicateurs associés sont amenés à évoluer compte tenu de leur atteinte envisagée en 2007.

Indicateur n° 1 : Niveau de certification selon les critères de l'Union Européenne d'un poste de commandement interalliés et interarmées, et capacités de ce dernier

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Personnel de l'OHQ identifié	%	ND	ND	79	96	100
Personnel formé selon les critères de l'UE	%	ND	ND	36	80	100
Personnel formé - critères satisfaits (en attente de l'édition des critères par l'UE)	%	ND	ND	ND	ND	ND

Cet indicateur, a vocation, dans un premier temps, à rendre compte de la montée en puissance de la capacité de commandement stratégique de la France au profit de l'Union européenne, à travers la réalisation de l'une des facettes de l'opération « pôle stratégique Paris ». Les travaux de mise à hauteur de l'infrastructure et des moyens de communication ont été réalisés dans le courant de l'année 2005 sur le site du Mont Valérien. L'Operation Headquarters (OHQ), est un état-major multinational destiné à conduire, au niveau « stratégique », une opération de l'Union européenne. Non permanent, il est activé sur décision du conseil de l'Union européenne. Il s'adosse, pour sa partie nationale, au Centre de Planification et de Conduite des Opérations (CPCO) dont il prélève une partie des membres en cas d'activation. Le taux d'identification des membres et de leur formation selon les règles de l'Union européenne, décrite dans le premier sous-indicateur « personnel », permet d'évaluer la capacité à assurer le commandement au niveau requis. Les critères de certification, en cours d'élaboration par l'Union européenne, doivent venir compléter les instruments d'évaluation de cette capacité. Le troisième sous-indicateur traduira le pourcentage de ces critères satisfaits par la France.

D'autres pays de l'Union européenne ont déclaré avoir une capacité de commandement stratégique au profit de l'Union : le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce.

Précisions méthodologiques :

- **Sources des données :** L'état-major des armées/Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) est responsable de la production de l'indicateur. Date d'obtention : été 2005.

- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

Pour le premier sous-indicateur, le taux de rotation du personnel empêche d'atteindre la cible de 100%.

En ce qui concerne le deuxième sous-indicateur, la proportion de personnel qu'il faut former correspond au seuil critique pour assurer un fonctionnement cohérent de l'état-major une fois constitué.

En ce qui concerne le troisième sous-indicateur, les valeurs seront renseignées dès que seront connus les critères de certification de l'UE.

Indicateur n° 2 : Niveau de certification par l'OTAN des postes de commandements projetables (terre, air, mer), et capacités de ces derniers

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Terre	%	ND	26	35	60	95
Mer	%	ND	62	95	96	97
Air	%	ND	55	95	96	97

Conformément à ses engagements, la France développe des postes de commandement capables d'être déployés lors d'opérations extérieures sous l'égide de l'OTAN. Ces états-majors doivent répondre à des critères techniques, opérationnels, administratifs et financiers, imposés et contrôlés par l'OTAN. Le processus abouti à une certification fondée sur le niveau de satisfaction de ces critères.

Les trois armées définissent leurs infrastructures respectives et les dotent en équipements ; ils élaborent l'organisation et les procédures de mise en œuvre ; ils conduisent la formation du personnel, dont une partie provient des armées alliées ; enfin, ils entraînent le poste de commandement à sa mission à travers des exercices qualifiants.

Le niveau de certification se mesure par le ratio: "critères satisfaits/somme des critères à satisfaire ».

Précisions méthodologiques :

- Sources des données : L'état-major des armées/Emploi est responsable de la production de l'indicateur. Date d'obtention : été 2005.
- Explications sur la construction de l'indicateur : Pour chaque poste de commandement, l'indicateur compare le nombre de critères validés au nombre de critères dont la certification doit être obtenue.

Objectif n° 2 (du point de vue du citoyen) : Tenir la posture de dissuasion nucléaire.

La dissuasion nucléaire est défensive et a pour vocation de protéger nos intérêts vitaux. Sa crédibilité repose sur la tenue d'une posture opérationnelle impliquant un dimensionnement suffisant des moyens. L'objectif de tenue de la posture de dissuasion concerne la disponibilité opérationnelle des composantes océanique et aéroportée ainsi que celle des moyens de commandement et de transmissions associés.

Les indicateurs liés à la tenue de la posture de dissuasion sont classifiés.

Objectif n° 3 (du point de vue du citoyen) : Disposer d'une capacité d'intervention extérieure.

La projection des forces et l'action extérieure ont structuré la conception du modèle d'armée avec des objectifs globaux traduits dans la loi de programmation militaire 2003-2008. Les travaux sur une formulation plus précise des contrats opérationnels associés à ces objectifs, pour chacune des armées et des services interarmées (santé et essences), sont disponibles à l'été 2005.

Indicateur n° 1 : Niveau de réalisation par l'armée de terre de son contrat opérationnel en matière d'intervention extérieure

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Renfort des forces de présence et de souveraineté	%	ND	ND	100	100	100 = 5000 hommes
Capacité de réaction immédiate [2000 hommes en alerte à 72 h - complément à une brigade (1) (entre 24h et 15 jours)]	%	ND	ND	100	100	100 = 5000 hommes [dispositif Guépard (2) complet]
Capacité de réaction "à temps" (30 jours)	%	ND	ND	72	77	100 = 30000 hommes (3)

(1) dans le cadre de l'OTAN et des pays occidentaux, une brigade est une force de 4 000 à 5 000 hommes comportant un ensemble complet de capacités : commandement, forces légères, forces blindées, appuis, logistique, etc.

(2) le dispositif Guépard, armé en permanence par les forces projetables, est articulé en 4 modules comprenant un éventail significatif de capacités légères et blindées mis en alerte à des délais allant de 24h à 15 jours. Si tout ou partie du Guépard est projeté, le dispositif complet est immédiatement reconstitué en métropole.

(3) soit l'équivalent de 4 brigades et des renforcements allant jusqu'à la capacité de commandement de deux divisions et d'un corps d'armée.

La France participe à de nombreuses opérations extérieures au cours desquelles l'armée de terre maintient des forces de façon permanente. Tout en assurant le flux de ces missions, elle doit maintenir les capacités à faire face à des situations très variées allant d'une évacuation de ressortissants à un engagement massif dans un conflit majeur. Ces capacités opérationnelles sont développées dans le cadre de situations opérationnelles de référence établies par l'état-major des armées. En substance, le contrat opérationnel de l'armée de terre se traduit en une capacité d'intervention permettant :

- de garantir, en permanence, la participation au dispositif national de prévention (forces de présence et de souveraineté stationnées outre-mer) ;
- de conserver la capacité à conduire en autonome une opération du type « évacuation de ressortissants » ;
- de pouvoir être déployée dans des engagements, en gestion de crise ou dans un engagement majeur.

La performance recherchée par l'armée de terre consiste, tout en assurant la participation au dispositif de prévention, à garantir une capacité de réaction immédiate (2000 hommes en alerte à 72 h au sein du dispositif Guépard) et à développer une capacité de réaction appelée « à temps », dans des délais de mise sur pied de 30 jours.

L'indicateur traduit les taux de satisfaction du contrat opérationnel de l'armée de terre. La mesure porte sur le volume des forces jugées disponibles, c'est-à-dire des forces disposant des hommes, des compétences et des équipements nécessaires, et ayant fait l'objet d'un entraînement et d'une évaluation. Cet indicateur est en particulier fortement dépendant du niveau d'entraînement des unités et de la disponibilité technique des matériels.

La performance décrite par cet indicateur tient à l'optimisation de l'emploi de ses ressources par l'armée de Terre pour, tout en assurant la qualité des unités désignées sur les opérations planifiées, « libérer » des unités critiques nécessaires au renforcement de la capacité d'intervention. L'accroissement de capacité recherché à l'horizon 2007 repose notamment sur des aménagements apportés aux missions extérieures et au processus de mise sur pied des unités ainsi que sur la capacité (certifiée par l'OTAN) de commander un corps d'armée multinational.

Précisions méthodologiques :

- Source des données : L'état-major de l'armée de terre est responsable de cet indicateur, construit à partir des données des formations opérationnelles.
- Explications sur la construction de l'indicateur :

Pour chacune des lignes du tableau, la mesure porte sur le ratio des forces réalisant le contrat opérationnel (renfort des forces de présence, capacité de réaction immédiate, capacité de réaction à temps), par rapport à la capacité-cible affichée. L'unité de mesure retenue est le nombre d'hommes pour permettre une lecture simple des capacités affichées.

Le résultat présenté est une moyenne sur l'année qui permet de traduire le fait que les formations ne sont pas abonnées à un aspect particulier des capacités présentées mais y contribuent à tour de rôle selon un cycle de préparation et d'engagement opérationnel.

Indicateur n° 2 : Niveau de réalisation par la marine de son contrat opérationnel en matière d'intervention extérieure

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Groupe aéronaval (GAN)	%	ND	ND	100	70	100
Groupe amphibie (GA)	%	ND	ND	92	100	100
Groupe d'action maritime (GAM)	%	ND	ND	100	100	100
Autres capacités d'intervention extérieure	%	ND	ND	ND	99	100

Cet indicateur, exprimé en pourcentage, traduit par quatre sous indicateurs les taux de satisfaction des contrats fixés en matière de forces navales dédiées à la projection :

- groupe aéronaval
- groupe amphibie
- groupe d'action maritime
- autres intervenants (groupe de guerre des mines, détachement d'avions de patrouille maritime Atlantique, détachement de commandos marine).

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** état-major de la marine
- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

Un contrat est jugé non satisfait dès lors qu'il manque une unité pour le remplir. Le taux mesure le nombre de jours de satisfaction des contrats dans l'année.

Pour le groupe aéronaval, ce résultat est pondéré par le taux de disponibilité moyenne du groupe aérien embarqué par rapport à la norme.

Indicateur n° 3 : Niveau de réalisation par l'armée de l'air de son contrat opérationnel en matière d'intervention extérieure

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Chasse	%	ND	86	100	100	100
Transport	%	ND	40	40	40	60
Soutien	%	ND	86	100	100	100

L'indicateur permet d'apprécier sur l'année écoulée la capacité de l'armée de l'air à honorer le contrat de projection des moyens aériens correspondant à un scénario « Force de réaction immédiate (FRI) », la posture permanente de sûreté (PPS) et l'entraînement des forces.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** Le Centre de Permanence Air du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA/CPA) est responsable de la production de l'indicateur.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

A ce stade, l'indicateur n'aborde que la disponibilité technique des moyens. Les autres aspects qui participent à la réalisation d'un contrat opérationnel (ressource humaine, doctrine, entraînement,...) seront mesurés ultérieurement.

L'indicateur permet d'apprécier sur l'année écoulée la capacité de l'armée de l'air à honorer le contrat de projection des moyens aériens correspondant à un scénario Force de réaction immédiate (FRI) la posture permanente de sûreté aérienne (PPS) et l'entraînement des forces. Il ne porte pas sur l'acquisition de moyens aériens concernés par la projection, mais sur la capacité de l'armée de l'air à optimiser la disponibilité des moyens dont elle dispose.

La satisfaction du contrat " transport " de l'armée de l'air (projection de 1500 hommes avec 2250 tonnes de fret en 3 jours) n'interviendra qu'à l'horizon 2012 grâce à la mise en service de l'A 400M.

Un objectif seuil de disponibilité technique des avions permet d'assurer les besoins organiques, les missions permanentes, les opérations en cours et le contrat FRI. Il conduit à vérifier la disponibilité des flottes décrites ci-dessous (pour 2005) :

- *Chasse* : 206 avions de combat environ des flottes F1 CR/CT, M2000C/D/N
- *Avions transport tactique* : 66 avions de transport tactique des flottes C160, C130, CASA
- *Soutien* : 15 avions des flottes C135, E3-F, C160 G.

Indicateur n° 4 : Niveau de réalisation, par le service de santé des armées (SSA), des capacités de soutien nécessaires aux contrats opérationnels

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Nombre d'équipes médico-techniques opérationnelles/ nombre d'équipe médico-techniques fixé pour la réalisation du contrat opérationnel	%	ND	69	77	85	100
Nombre de formations sanitaires de campagne opérationnelle/ nombre de formations sanitaires de campagne fixé pour la réalisation du contrat opérationnel	%	ND	33	67	100	100

Cet indicateur lié aux contrats opérationnels, permet de mesurer l'effort entrepris par le Service de santé des armées pour atteindre son objectif opérationnel en améliorant ses processus tant en termes de recrutement, de formation que de rationalisation des structures, afin de dégager des ressources pour sa contribution aux contrats opérationnels des forces.

L'indicateur donne l'état des possibilités de projection du SSA en évaluant respectivement ses capacités dans les domaines clefs des équipes médico-chirurgicales et des formations sanitaires de campagne.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** Le bureau budget finances de la direction du SSA (DCSSA/BF) est responsable de la production de l'indicateur. Date d'obtention : été 2005.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

L'indicateur (données issues d'une base d'information actuellement en cours d'élaboration) est constitué par les taux suivants :

- Le nombre d'équipes médico-techniques opérationnelles sur le nombre d'équipes médico-techniques fixé pour la réalisation du contrat opérationnel ;
- Le nombre de formations sanitaires de campagnes opérationnelles sur le nombre de formations sanitaires de campagnes fixé pour la réalisation du contrat opérationnel.

Objectif n° 4 (du point de vue du citoyen) : Assurer la protection sur le territoire et dans les approches aéro-maritimes.

La protection sur le territoire et dans les approches aéro-maritimes concerne la participation des armées aux deux fonctions stratégiques majeures que sont la prévention et la protection. Elle intègre la participation, permanente ou occasionnelle, des armées à des missions de sécurité intérieure et de service public.

Indicateur n° 1 : Niveau de réalisation par l'armée de terre de son contrat opérationnel en matière de protection

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Protection du territoire : taux de satisfaction	%	ND	100	100	100	100
Protection du territoire : charge annuelle	Nombre d'hommes	ND	19 960	ND	ND	ND

En armant des dispositifs particuliers en métropole et outre-mer et à l'étranger, l'armée de terre contribue à la défense des intérêts de la France en déployant des capacités d'alerte et de réaction permettant de protéger les citoyens et de prévenir le développement des crises.

L'indicateur traduit la capacité de l'armée de terre à satisfaire les demandes relatives à la protection du territoire. Ces demandes ont un impact au profit du citoyen dont les aspects les plus visibles sont les prestations des forces fournies en renfort pour des missions de sécurité intérieure et de service public. La capacité relative au dispositif de prévention (renforcement des forces de présence et de souveraineté) est identifiée au sein de l'indicateur 31, relatif à l'intervention extérieure, car ces forces contribuent aussi bien à prévenir les crises qu'à participer à leur règlement. Ainsi, le 43° BIMA, stationné en Côte d'Ivoire, a été le premier élément à intervenir en septembre 2002 pour ensuite être intégré dans les forces de l'opération Licorne.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** L'état-major de l'armée de terre est responsable de cet indicateur , construit à partir des données des formations opérationnelles.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

Pour rendre plus lisible la réalité recouverte par ces indicateurs, les taux de satisfaction seront complétés, *ex-post*, par les chiffres du volume des forces engagées au titre de ces missions pour l'année considérée. A titre d'exemple, le volume 2004 pour la seule protection du territoire se monte à 19 960 hommes avec un « pic » particulier pour les commémorations du Débarquement de juin 1944.

Indicateur n° 2 : Niveau de réalisation par la marine de son contrat opérationnel en matière de protection et d'action de l'Etat en mer

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Niveau de réalisation du contrat opérationnel en matière d'alertes des moyens aéromaritimes	ND	ND	ND	100	100	100
Couverture des zones économiques exclusives (ZEE) françaises par les moyens navals	ND	ND	ND	15	15	15

L'implication de la marine en matière de protection peut se décliner en deux missions :

la participation aux missions de sauvetage, assurée par des moyens dédiés.

la surveillance permanente de nos approches maritimes par tous les moyens de la marine.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** état-major de la marine
- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

L'indicateur associé à la réalisation du contrat opérationnel, exprimé en pourcentage, traduit le taux de respect des alertes assurées par les moyens dédiés de la marine.

Celui lié à la surveillance est un taux de présence qui donne le nombre de bâtiments en mer à tout instant dans les ZEE françaises (et en Méditerranée où il n'y a pas de ZEE délimitée). La valeur de cet objectif, déterminée par des données peu nombreuses à partir d'un outil informatique en cours de mise au point, est susceptible d'évoluer.

Indicateur n° 3 : Niveau de réalisation par l'armée de l'air de son contrat opérationnel en matière de posture permanente de sûreté aérienne

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Décollages hors délai/ décollages sur alerte	ND	ND	2,78	<5	<5	<5

Précisions méthodologiques :

Cet indicateur traduit la réactivité et l'efficacité de l'armée de l'air dans le cadre de la posture permanente de sûreté (PPS) en mesurant le respect des délais d'intervention des aéronefs, prescrits par le gouvernement. Les dépassements du délai d'alerte peuvent être assimilés à un défaut de qualité de service dû à des problèmes de procédure, de liaison, de compréhension ou à des motifs techniques.

Les délais d'intervention sont liés au stade de vigilance. L'armée de l'air adapte son dispositif (nombre de patrouilles en alerte) pour respecter le contrat gouvernemental fixé sur le territoire national.

- **Source des données :** recueil instantané des heures de décollage par le Centre de conduite des opérations aériennes. Les délais de décollage fixés aux avions de défense aérienne dans le cadre de la PPS sont les suivants :
 - de jour, 7 minutes pour le premier décollage et 15 minutes pour le second,
 - de nuit, 15 minutes pour le premier décollage et 7 minutes pour le second après décollage du premier.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :** Cet indicateur met en rapport le nombre de décollage hors délai et celui des décollages sur alerte.

Objectif n° 5 (du point de vue du citoyen et du contribuable) : Pourvoir aux besoins des forces en personnel qualifié et motivé au moindre coût.

Près de 70 % des effectifs du ministère sont au sein du programme « Préparation et emploi des forces » et les composantes recrutement, formation, gestion et reconversion de la fonction ressources humaines du personnel militaire y sont assurées.

L'objectif est d'améliorer la performance des chaînes ressources humaines du programme et de vérifier que les efforts entrepris ne pénalisent pas les unités opérationnelles.

Il s'agit en particulier d'améliorer l'efficacité du processus de recrutement et de reconversion, de les adapter aux besoins, mais aussi de développer les opportunités de mutualisation de la formation, de rationalisation des structures des ressources humaines, etc.

En prévision du PAP 2007, un indicateur mesurant le taux de personnes projetables sur un théâtre d'opérations est étudié.

Indicateur n° 1 : Effort de reconversion

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Coût annuel de la reconversion par militaire ayant bénéficié d'une aide : armée de terre	Euro		7 392	7 450	6 530	6 530
Coût annuel de la reconversion par militaire ayant bénéficié d'une aide : marine	Euro		6 991	5 209	6 392	6 878
Coût annuel de reconversion par militaire ayant bénéficié d'une aide : armée de l'air	Euro		ND	ND	ND	ND
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : officiers terre	%		39,3	41	41	44
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : officiers marine	%		22	25	27	27
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : officiers air	%		ND	ND	ND	ND
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : sous-officiers terre	%		45,8	47	47	49
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : sous-officiers marine	%		28	30	29	30
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : sous-officiers air	%		NC	NC	NC	NC
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : militaires du rang terre	%		43,3	47	47	51
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : militaires du rang marine	%		21	18	23	23
Part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux qui y ayant droit : militaires du rang air	%		ND	ND	ND	ND

Cet indicateur se décompose en deux sous-indicateurs complémentaires :

- la mesure du coût annuel de la reconversion par militaire ayant bénéficié d'une aide à la reconversion,
- la part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion parmi ceux y ayant droit.

Le premier indicateur mesure l'effort entrepris par les armées pour reconvertir son personnel ayant droit et qui en manifeste le besoin.

Le coût global de la reconversion a diminué en 2004, essentiellement afin de limiter au strict besoin le coût des RCS des militaires en congés de reconversion. Aucune économie ne semble dorénavant possible dans ce domaine sans impact immédiat sur l'efficacité du dispositif.

Le taux de reclassement des militaires à l'issue de leur parcours de reconversion se maintient.

Le second indicateur permet de montrer, l'étendue de la politique suivie.

Précisions méthodologiques :

Source des données : Les données proviennent des armées, des services et des directions ; elles sont ensuite traitées par la direction de la fonction militaire et du personnel civil.

Dans l'attente de la modernisation du système financier et budgétaire de l'État exigée par la LOLF, il s'agit de dépenses budgétaires directes ou évaluées en fonction de clés de répartition déterminées au préalable.

Explications sur la construction de l'indicateur :

Le calcul du premier sous-indicateur prend en compte le coût des chaînes de reconversion (RCS, budget de fonctionnement), les prestations et les RCS des militaires en congés de reconversion.

Il est rapporté au nombre de personnel ayant-droit qui a sollicité une aide à la reconversion.

Pour la marine, compte tenu des données disponibles, la part des militaires ayant bénéficié d'une aide à la reconversion représente le nombre de congés de reconversion accordés, rapporté au nombre d'ayant droit ayant quitté le service.

Indicateur n° 2 : Coût annuel de recrutement par personnel ayant été recruté

	2003	2004	2004	2005	2006	2008	
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible	
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : terre	€	3 679	NC	5 263	4 637	5 131	5 000
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : terre	nombre de recrutés	19 457	ND	14 512	15 870	14 500	15 000
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : mer	€	5 409	4 197	5 042	4 985	5 200	5 100
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : mer	Nombre de recrutés	5 750	5 750	4 236	4 203	4 000	4 100
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : air	€	3 744	ND	5 762	4 158	5 000	5 000
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : air	Nombre de recrutés	4 461	ND	3 311	5 168	4 500	4 500
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : Service des essences des armées (SEA)	€	1 143	ND	3 354	7 857	3 400	3 400
Coût annuel de recrutement par personne ayant été recrutée : Service des essences des armées (SEA)	Nombre de recrutés	137	ND	82	35	85	85
Coût annuel de reconversion par personne recrutée : Service de santé des armées (SSA)	€	2 978	ND	3 623	3 404	3 404	3 404
Coût annuel de reconversion par personne recrutée : Service de santé des armées (SSA)	Nombre de recrutés	900	ND	621	661	670	670

Cet indicateur, déjà disponible dans le tableau de bord RH du ministre, permet de montrer, en regard des besoins annuels en recrutement, l'évolution des coûts des recrutés militaires. Bien que partiel, cet indicateur est pertinent, compte tenu de l'âge moyen des militaires et des conséquences du choc démographique à partir de 2006. Il sera remplacé par un indicateur mesurant le coût de la fonction RH dès que ce dernier sera disponible.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** par armées, par directions.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :** L'indicateur est le ratio de la somme des coûts de la chaîne de recrutement et des prestations versées aux recrutés sur le nombre de recrutés militaires dans l'année.

Indicateur n° 3 : Taux de fidélisation du personnel militaire

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Terre	%	93,35	93,97	93,96	93,61	94
Mer	%	93,85	95,00	95,48	94,96	95,00
Air	%	95,89	ND	96,24	95,27	ND
SSA	%	93,46	ND	95,06	95,94	ND
SEA	%	93,44	ND	94,61	97,86	ND

Cet indicateur vise à mesurer les résultats des efforts de fidélisation du personnel militaire, tels qu'actuellement le fonds de consolidation de la professionnalisation (FCP), le plan d'amélioration de la condition militaire (PACM)..., exercés par le ministère de la défense, c'est à dire son aptitude à diminuer le nombre de départs du personnel militaire compétent et qualifié dont l'institution a besoin.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** Les données proviennent des armées, des services et des directions ; elles sont ensuite traitées par la direction de la fonction militaire et du personnel civil.

- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

L'indicateur mesure la part de la population totale militaire que soit l'administration parvient à fidéliser, soit dont elle souhaite ou accepte le départ.

Objectif n° 6 (du point de vue du citoyen) : Atteindre les objectifs de préparation et d'activité opérationnelles.

Les objectifs de préparation opérationnelle ont été fixés par le CEMA et traduits dans la loi de programmation militaire 2003-2008. Elle fixe à chaque armée des normes quantitatives annuelles de préparation opérationnelles et en prévoit le renforcement qualitatif. A cet effet, il est nécessaire de préserver la part des frais de fonctionnement destinés à la préparation opérationnelle.

Indicateur n° 1 : Niveau de réalisation des objectifs de préparation et d'activité opérationnelle fixés à chaque armée

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Terre : Jours d'activité par homme (dont jours avec matériels organiques)	jours	95 (40)	90 (45)	90 (40)	96 (46)	100 (50)
Terre : Heures de vol par pilote d'hélicoptère	Heures	160	160	147	160	180
Air : Heures de vol par pilote de chasse	Heures	178	180	168	180	180
Air : Heures de vol par pilote de transport	Heures	330	400	282	400	400
Air : Heures de vol par pilote d'hélicoptère	Heures	200	200	182	184	200
Marine : Jours de mer par bâtiment (bâtiment de haute mer)	jours	85 (101)	90 (106)	88 (104)	91 (107)	100 (110)
Marine : Heures de vol par pilote de chasse (qualifié nuit)	Heures	171 (195)	180 (220)	160 (189)	180 (220)	180 (220)
Marine : Heures de vol par pilote d'hélicoptère	Heures	209	220	230	220	220
Marine : Heures de vol par équipage de patrouille maritime	Heures	333	350	313	350	350

Cet indicateur qui ne recouvre pas uniquement l'entraînement prend, pour chaque armée, les objectifs quantitatifs des normes de la LPM. Les autres normes qualitatives sont tenues à la disposition du Parlement.

La diminution du nombre d'heures de vol est la conséquence de contraintes liées à la disponibilité technique.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** États-majors des armées de terre, de l'air et de la marine.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :** cet indicateur est une moyenne par pilote, par bâtiment ou par homme du temps consacré à la préparation et l'activité opérationnelle

Indicateur n° 2 : Part des crédits de fonctionnement contribuant à la préparation opérationnelle (hors OPEX et OPINT)(UB Activité/T3).

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	Cible
%	41,2	ND	37,7	37,8	39,8	40

Complémentaire de l'indicateur n°1, cet indicateur, devrait rendre compte de la part du titre 3 (fonctionnement) du programme consacrée à la préparation opérationnelle. Il convient actuellement de bien délimiter le périmètre des forces concernées afin que l'évolution de cet indicateur dans le temps permette de mesurer les efforts financiers consacrés à l'activité.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** Les éléments viennent de l'état-major des armées, de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et des directions et services. Ils sont agrégés par l'état-major des armées et correspondent pour chaque armée aux principaux objectifs suivants :
 - armée de terre : nombre de journées de préparation des forces, nombre d'heures de vol par pilote
 - marine : nombre de journées à la mer
 - armée de l'air : nombre d'exercices menés, nombres d'heures de vol par pilote
- **Explications sur la construction de l'indicateur :** Les crédits du titre 3 sont regroupés en trois unités de budgétisation: activités, structure et dépenses liées à l'homme. L'indicateur compare les coûts TIII dépensés au titre des activités de préparation opérationnelle avec la somme des crédits du T3.

Objectif n° 7 (du point de vue du citoyen) : Améliorer le taux de disponibilité technique.

La restauration du niveau de disponibilité des équipements constitue l'un des enjeux prioritaires du ministère, traduit dans la LPM 2003 – 2008. Les deux indicateurs mesurant son atteinte sont complémentaires. Le premier donne le niveau de disponibilité atteint tandis que le second apporte un éclairage sur le coût de la fonction maintien en condition opérationnelle.

Indicateur n° 1 : Taux global de disponibilité technique par armée

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Matériels aéronautiques de l'armée de terre	%	57	63	60	62	75
Matériels tactiques de l'armée de terre	%	74	74	73	74	75
Matériels aéronautiques de la marine	%	55	64	52	65	70
Bâtiments de la marine	%	52	69	66	70	75
Matériels aéronautiques de l'armée de l'air	%	63	ND	64	68	75

Le taux global de disponibilité technique est une notion qui a été créée pour disposer d'une mesure de la disponibilité technique de matériels de types différents. Elle détermine l'aptitude d'un système à être en état d'accomplir au moins une mission pour laquelle il a été conçu. Pour la marine et l'armée de terre, les aéronefs sont distingués des autres équipements.

Même si le taux global est calculé selon des modalités différentes pour chaque armée compte tenu de l'hétérogénéité des équipements, l'intérêt de cet indicateur est l'évolution dans le temps de l'écart entre les cibles fixées et l'objectif réalisé.

Indicateur n° 2 : Coût de la fonction maintien en condition opérationnelle

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	Cible
M€	3901	ND	4376	ND	ND	ND

Sans comptabilité analytique performante, il est impossible d'estimer rapidement et précisément l'ensemble des coûts d'une prestation. Afin d'approcher cet objectif pour l'entretien des matériels (appelé MCO – maintien en condition opérationnelle), les armées s'efforcent d'en estimer le niveau et son évolution. Cela permet de répondre au besoin d'information et de mesurer l'évolution annuelle du coût estimé de la fonction MCO. Le périmètre sur lequel s'applique la mesure n'est pas encore complet : le MCO initial inclus dans le périmètre des opérations d'armement n'est pas pris en compte. A périmètre constant, l'objectif est de stabiliser voire de diminuer les coûts sans altérer la disponibilité opérationnelle des moyens, nécessaire pour remplir les contrats opérationnels et permettre l'entraînement dans des conditions convenables.

Remarque : le périmètre 2004 inclut le nucléaire (hors nucléaire CEA).

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** par armées.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :** Le coût global correspond à la somme des dépenses de RCS, de fonctionnement, d'investissement et aux achats de prestations extérieures pour le MCO des armées. De même que le MCO initial qui fait partie des programmes d'armement, les crédits afférents aux MCO des systèmes d'information et de communication interarmées ne sont pas actuellement intégrés. Les modalités de définition de la cible sont à l'étude.

Objectif n° 8 (du point de vue de l'utilisateur) : Améliorer la qualité de service du soutien interarmées.

De la qualité du soutien des forces dépend en grande partie l'efficacité opérationnelle. Cet objectif de qualité de service englobe l'ensemble des services et organismes chargés de la logistique interarmées mais les indicateurs retenus se réfèrent à deux des principaux services : le service des essences des armées (SEA) et la direction des réseaux et systèmes des informations (DIRISI).

Indicateur n° 1 : Taux de satisfaction global du soutien pétrolier

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	cible
Taux de satisfaction en OPEX (%)	ND	ND	90	90	90	95
Taux de dysfonctionnement (hors OPEX)	ND	ND	0,20	0,20	0,20	0,15

Le contrat opérationnel du service des essences des armées (SEA) se décline dans le cadre des quatre fonctions stratégiques (dissuasion, protection, prévention et projection) sous forme de missions et de capacités requises.

Le SEA doit pouvoir assurer le ravitaillement pétrolier des forces terrestres et aériennes dans le cadre d'une opération majeure en multinational (jusqu'à 30 000 hommes et 80 avions de combat) non renouvelable sur un an et, simultanément, d'une opération nationale (jusqu'à 5 000 hommes et 20 avions de combat) relevable (2 relèves par an). Cette projection doit être réalisée avec le personnel militaire mis également à contribution pour le ravitaillement opérationnel en métropole (dissuasion, protection et prévention). Fortement impliqué auprès des forces, le SEA doit fournir des prestations de qualité afin d'accroître l'efficacité opérationnelle.

Pour assurer les prestations nécessaires aux forces armées en opérations le Service a développé une organisation modulaire qui repose sur la polyvalence de son personnel. Il peut ainsi répondre avec souplesse aux besoins spécifiques de chaque opération à partir de détachement de circonstance, créé à la demande en fonction des réalités du terrain.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** la section Contrôle de gestion de la DCSEA est responsable de la production de l'indicateur.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

1. Taux de satisfaction en OPEX

Évaluation du soutien pétrolier par les autorités du théâtre d'opérations, sur la base d'une grille d'évaluation comportant une vingtaine de questions notées sur 20. La note moyenne caractérise l'OPEX considérée. Le taux présenté est la moyenne des notes obtenues par les différentes OPEX de l'année exprimée en %.

2. Taux de dysfonctionnement hors OPEX

Évaluation du soutien pétrolier fondée sur le ratio du nombre d'opérations de livraison défailtantes sur le nombre d'opérations effectuées. Le taux exprimé en pourcentage caractérise la qualité des prestations en métropole et dans les DOM-TOM, sur l'ensemble de l'année considérée.

Indicateur n° 2 : Taux de disponibilité des réseaux et systèmes d'information (non-interruption de service)

	2003	2004	2004	2005	2006	2008
Unités	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Prévision	Cible
%	ND	ND	99,39	99,50	99,50	99,50

Cet indicateur de qualité de service est compréhensible par son libellé même. Mais son périmètre va changer : la DIRISI délivre aujourd'hui des prestations de « grossiste » au profit d'autres organismes du ministère de la Défense chargés de la satisfaction des clients terminaux ; à partir de 2006, la DIRISI aura une responsabilité de service de « bout en bout » ; l'indicateur pourra alors être résolument orienté en totalité, directement vers les « clients », la satisfaction de ceux-ci étant mesurée au fil de l'eau au moyen de différents senseurs à mettre en place et lors d'une enquête de satisfaction annuelle.

A court et moyen terme, il est recherché un maintien de la performance actuelle, malgré les perturbations éventuelles liées à la montée en puissance de la DIRISI.

Précisions méthodologiques :

- **Source des données :** Cet indicateur est actuellement constitué à partir de la disponibilité brute des systèmes mis en œuvre par la DIRISI.
- **Explications sur la construction de l'indicateur :**

Cet indicateur est élaboré à partir des informations remontées par les unités chargées de la mise en œuvre des systèmes.

Projet annuel de performances : Justification des crédits

Éléments transversaux au programme

N° et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 Planification des moyens et conduite des opérations	628.476.114	237.075.463	865.551.577	628.476.114	227.477.077	855.953.191
01-10 Définition du cadre d'emploi	65.438.450	15.198.222	80.636.672	65.438.450	14.580.776	80.019.226
01-11 Renseignement d'intérêt militaire	104.193.578	25.078.676	129.272.254	104.193.578	22.416.263	126.609.841
01-12 Posture de dissuasion nucléaire	6.184.963	9.062.000	15.246.963	6.184.963	6.888.000	13.072.963
01-13 Commandement - Interarmées	334.709.227	151.644.741	486.353.968	334.709.227	148.527.003	483.236.230
01-14 Systèmes d'information et de communication	113.493.648	36.091.824	149.585.472	113.493.648	35.065.035	148.558.683
01-15 Soutien - autres programmes	4.456.248	0	4.456.248	4.456.248	0	4.456.248
02 Préparation des forces terrestres	7.488.588.004	2.450.789.970	9.939.377.974	7.488.588.004	1.803.600.826	9.292.188.830
02-20 Commandement - forces terrestres	698.997.642	97.333.884	796.331.526	698.997.642	93.379.582	792.377.224
02-21 Activités des brigades interarmes	2.237.227.322	460.093.012	2.697.320.334	2.237.227.322	288.435.060	2.525.662.382
02-22 Activités des brigades d'appui spécialisées	1.083.357.057	78.401.671	1.161.758.728	1.083.357.057	68.502.855	1.151.859.912
02-23 Activités des brigades logistiques	762.442.800	53.943.648	816.386.448	762.442.800	51.752.124	814.194.924
02-24 Activités des autres forces terrestres	700.368.200	66.832.092	767.200.292	700.368.200	64.116.959	764.485.159
02-25 Activités du niveau supérieur au niveau brigade	104.427.123	12.662.597	117.089.720	104.427.123	12.148.164	116.575.287
02-26 Formation du personnel - forces terrestres	816.585.024	454.996.836	1.271.581.860	816.585.024	91.137.478	907.722.502
02-27 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces terrestres	198.223.023	79.685.858	277.908.881	198.223.023	76.448.526	274.671.549
02-28 Soutien des matériels tactiques	302.471.777	438.098.514	740.570.291	302.471.777	380.655.185	683.126.962
02-30 Soutien des matériels aéronautiques - forces terrestres	2.834.157	222.850.000	225.684.157	2.834.157	197.424.000	200.258.157
02-33 Soutien de l'homme	362.008.159	286.723.346	648.731.505	362.008.159	254.584.129	616.592.288
02-34 Autres soutiens des forces terrestres	219.645.720	199.168.512	418.814.232	219.645.720	225.016.764	444.662.484
03 Préparation des forces navales	2.834.893.325	1.789.016.436	4.623.909.761	2.834.893.325	1.613.669.994	4.448.563.319
03-40 Commandement - forces navales	243.240.149	50.682.203	293.922.352	243.240.149	48.623.179	291.863.328
03-41 Activités de la force d'action navale	763.009.016	109.159.641	872.168.657	763.009.016	104.724.902	867.733.918
03-42 Activités des forces sous-marines	203.938.602	8.505.765	212.444.367	203.938.602	8.160.209	212.098.811
03-43 Activités de l'aviation navale	404.539.746	39.657.520	444.197.266	404.539.746	38.046.386	442.586.132
03-44 Activités de la force des fusiliers marins et commandos	108.125.169	3.239.282	111.364.451	108.125.169	3.107.682	111.232.851
03-46 Formation du personnel - forces navales	328.957.961	41.081.625	370.039.586	328.957.961	37.207.370	366.165.331
03-47 Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces navales	99.885.574	68.447.702	168.333.276	99.885.574	65.666.934	165.552.508
03-48 Soutien de la force d'action navale	143.662.311	342.339.484	486.001.795	143.662.311	279.665.568	423.327.879
03-49 Soutien de la force sous-marine	274.309.600	395.713.964	670.023.564	274.309.600	374.883.343	649.192.943
03-50 Soutien de l'aviation navale	35.310.703	360.114.649	395.425.352	35.310.703	314.474.511	349.785.214
03-51 Soutien de la force des fusiliers marins et commandos	13.607.575	11.912.567	25.520.142	13.607.575	26.054.226	39.661.801

N° et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
03-54 <i>Soutiens transverses des forces navales</i>	216.306.919	358.162.034	574.468.953	216.306.919	313.055.684	529.362.603
03-55 <i>Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la direction des chantiers naval (DCN) - forces navales</i>						
04 Préparation des forces aériennes	3.219.880.323	1.555.008.861	4.774.889.184	3.219.880.323	1.688.582.915	4.908.463.238
04-60 <i>Commandement - forces aériennes</i>	135.335.336	33.283.960	168.619.296	135.335.336	31.931.762	167.267.098
04-61 <i>Activités des forces aériennes de combat</i>	290.928.385	105.837.526	396.765.911	290.928.385	101.537.752	392.466.137
04-62 <i>Activités des forces aériennes stratégiques</i>	112.586.753	129.414.498	242.001.251	112.586.753	138.621.672	251.208.425
04-63 <i>Activités des forces aériennes de projection</i>	284.171.314	72.921.466	357.092.780	284.171.314	69.958.946	354.130.260
04-64 <i>Activités des forces de protection</i>	273.117.208	13.353.085	286.470.293	273.117.208	12.810.600	285.927.808
04-65 <i>Activités des forces de détection</i>	458.233.445	24.403.651	482.637.096	458.233.445	23.412.224	481.645.669
04-66 <i>Formation du personnel - forces aériennes</i>	297.777.370	28.771.121	326.548.491	297.777.370	27.602.260	325.379.630
04-67 <i>Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces aériennes</i>	163.397.075	32.761.991	196.159.066	163.397.075	31.430.996	194.828.071
04-70 <i>Soutien des matériels aéronautiques - forces aériennes</i>	28.727.090	756.464.046	785.191.136	28.727.090	868.277.222	897.004.312
04-72 <i>Soutien non aéronautique - forces aériennes</i>	317.195.247	165.917.893	483.113.140	317.195.247	197.703.779	514.899.026
04-74 <i>Soutien du réseau des bases des forces aériennes</i>	858.411.100	191.879.624	1.050.290.724	858.411.100	185.295.702	1.043.706.802
04-75 <i>Service de la maintenance aéronautique : rémunération des personnels</i>						
05 Logistique interarmées	981.205.745	170.943.842	1.152.149.587	981.205.745	163.684.640	1.144.890.385
05-80 <i>Fonction santé</i>	733.174.342	90.665.303	823.839.645	733.174.342	82.377.060	815.551.402
05-81 <i>Fonction pétrolière</i>	118.707.393	35.672.072	154.379.465	118.707.393	36.848.053	155.555.446
05-83 <i>Soutiens complémentaires</i>	129.324.010	44.606.467	173.930.477	129.324.010	44.459.527	173.783.537
06 Surcoûts liés aux opérations extérieures	200.000.000	50.000.000	250.000.000	200.000.000	50.000.000	250.000.000
07 Surcoûts liés aux opérations intérieures	0	0	0	0	0	0
Total	15.353.043.511	6.252.834.572	21.605.878.083	15.353.043.511	5.547.015.452	20.900.058.963

Dépenses de personnel (titre 2)

Pour cette rubrique, les crédits sont exprimés en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de même montant.

Emplois exprimés en ETPT et répartis par catégorie

Catégorie d'emplois	Exécution 2004	Estimation* pour 2005	Demandé pour 2006	Variation 2006 / 2005	Crédits demandés pour 2006 (y c. charges sociales)**
Catégorie A (personnels civils titulaires et non titulaires)		2.720	2.743	+23	204.193.955
Catégorie B (personnels civils titulaires et non titulaires)		6.596	6.566	-30	327.704.181
Catégorie C (personnels civils titulaires et non titulaires)		18.917	18.896	-21	689.629.890
Ouvriers de l'Etat		25.745	25.481	-264	1.202.424.437
Officiers		31.454	31.481	+27	2.820.818.827

Catégorie d'emplois	Exécution 2004	Estimation* pour 2005	Demandé pour 2006	Variation 2006 / 2005	Crédits demandés pour 2006 (y c. charges sociales)**
Sous-officiers		111.782	111.020	-762	6.069.120.987
Militaires du rang		95.688	96.125	+437	3.522.949.005
Volontaires		5.207	5.185	-22	130.748.571
Total		298.109	297.497	-612	14.967.589.853

* L'année 2006 constituant la première année de décompte des emplois en ETPT par programme, la colonne 2005 retrace l'incidence sur la gestion 2006 des agents présents en 2005 avant impact des mesures propres à l'année 2006.

** y compris prestations sociales et allocations diverses.

Éléments sur les effets de structure

Remarques préliminaires à la justification des crédits du titre 2

La justification au 1^{er} euro du titre 2 est conduite au niveau du programme. La répartition des crédits et des effectifs par action et sous-action présente un caractère indicatif. Dans certains cas, elle a été déterminée de manière forfaitaire. Il en va ainsi de la répartition au niveau des sous-actions du programme 178. Il en est de même de la ventilation des taux de pension au titre des personnels civils et militaires, de la subvention au fonds spécial de pension des ouvriers des établissements industriels de l'Etat (FSPOEIE) et des nouvelles cotisations (fonds national d'aide au logement, allocations familiales), effectuée au prorata de la catégorie 21 par programmes puis répartie de la même manière au niveau des actions et sous actions. A l'avenir, l'analyse des coûts constatés suivant la nomenclature LOLF permettra de mieux asseoir les prévisions budgétaires et la répartition des crédits du titre 2 et des effectifs.

Les dotations par catégories d'emploi et par action correspondent aux crédits de titre 2 dédiés à la rémunération directe des personnels civils et militaires, à l'exception de certaines dotations. En effet, sont exclus les crédits relatifs aux réserves, à la non activité et aux provisions constituées sur ce programme, notamment pour les surcoûts liés aux opérations extérieures, soit 385,4 M€, dont 200 M€ au titre des opérations extérieures.

Pour les personnels civils comme pour les militaires, les dotations par catégories d'emploi et par action incluent les cotisations nouvelles (CNAF, FNAL et pensions) et prennent en compte la part de subvention d'équilibre au FSPOEIE. Ces dotations correspondent aux effectifs financés par le PLF 2006.

Les dotations par catégorie d'emploi sont susceptibles de variations en fonction des choix de gestion des effectifs du responsable de programme dans le respect de la masse salariale et du plafond d'emplois.

Les coûts moyens présentés reposent sur l'effectif financé par le PLF 2006 et sur un pyramidage des grades. Les coûts moyens sont susceptibles de variations en fonction des choix de gestion des effectifs du responsable de programme dans le respect de la masse salariale et du plafond ministériel d'emplois autorisé.

Les coûts moyens sont les suivants :

- officiers : 89.784 €
- sous-officiers : 55.186 €
- militaires du rang : 37.260 €
- volontaires : 27.294 €
- civils catégorie A : 91.138 €
- civils catégorie B : 54.292 €
- civils catégorie C : 39.752 €
- ouvriers de l'État : 53.926 €

1. Plafond ministériel d'emplois autorisé

Le plafond ministériel d'emplois autorisé (PMEA) prend en compte les objectifs de format énoncés par la loi de programmation militaire 2003-2008. Il est supérieur aux effectifs financés en 2006. En outre, certains effectifs compris dans le PMEA font l'objet d'une avance de rémunération et sont remboursés, comme ceux du service de maintenance aéronautique : aucun crédit de titre II n'est donc inscrit pour leur rémunération.

Au titre du présent programme le transfert de 23 ETPT est réalisé au profit des services du Premier ministre (- 1 M€), correspondant à des personnels mis à disposition des services du Premier ministre.

2. Flux d'entrées et de sorties

Les prévisions de flux d'entrées et de sorties sont réparties de manière indicative entre les programmes. La gestion 2006 permettra de préciser ces informations. Ces données retracent les flux d'entrées et de sorties entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006. Ces flux intervenant en moyenne à mi-année, leur effet sur les ETPT du ministère est d'une valeur égale à la moitié du solde instantané au 31 décembre 2006 des entrées et sorties.

De manière globale au niveau du ministère, les prévisions de sorties, comprenant à la fois les départs définitifs (retraite, démission, non renouvellement de contrats, décès) et d'autres sorties (service détaché, personnels hors budget en vertu du décret 62-925 du 3 août 1962, en position de non-activité) sont estimées à 37.400 dont plus de 30.000 départs définitifs. Ces sorties se décomposent en environ 32.500 pour les militaires et 4.500 pour les civils. L'évolution du plafond d'emploi du ministère (+190 ETPT après transferts) se traduira par des flux d'emplois du même ordre, compte tenu des incertitudes affectant les entrées autres que les recrutements (réintégration, retour de personnels hors budget, retour des personnels mis à la disposition de GIAT Industries et de DCN).

3. Glissement vieillesse technicité (GVT)

La détermination du GVT des personnels de la défense résulte de la combinaison de l'effet positif dû à l'évolution des rémunérations des personnels en place et de l'effet négatif des flux de substitutions et de sorties (effet de noria).

Ce solde est au ministère de la défense légèrement positif en raison :

- du niveau élevé du GVT des personnels présents d'une année sur l'autre lié notamment à une moyenne d'âge des personnels civils moins élevée que dans d'autres ministères du fait de l'impact de la professionnalisation, conduisant à une progression significative dans les échelons d'une année sur l'autre et à un ralentissement des départs à la suite de la réforme des retraites qui touche à la fois les civils et les militaires ;
- de faibles écarts entre les rémunérations des entrants et des sortants tenant aux règles spécifiques de départ et de recrutement des militaires et à l'intégration de personnels civils à niveau de rémunération élevé (retours GIAT et DCN).

L'impact du GVT en 2006 pour l'ensemble du ministère ne peut être précisément évalué par programme. Néanmoins une provision de 30,5 M€ de crédits a été constituée sur le programme 212 "Soutien de la politique de défense".

4. Mesures catégorielles

Pour le personnel militaire, le budget 2006 permet de poursuivre l'effort d'amélioration de la condition militaire au titre du plan d'amélioration de la condition militaire (PACM), du fonds de consolidation de la professionnalisation (FCP) et de la loi d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure (LOPSI).

Le PACM permet la poursuite au titre II de la revalorisation de l'indemnité pour charges militaires (ICM), à hauteur de 25,96 M€.

Le fonds de consolidation de la professionnalisation est doté d'une enveloppe de 22,57 M€ regroupant plusieurs mesures en faveur de la valorisation des hauts potentiels et des sous-officiers les plus expérimentés, des évolutions du service de santé des armées (dernière annuité du plan médecins et statut des infirmiers des forces armées), de l'effet sur les armées du plan d'adaptation des grades aux responsabilités exercées de la gendarmerie (revalorisation des parcours indiciers des majors, de certains sous-officiers et des caporaux-chefs), de la revalorisation de la majoration de l'indemnité pour charges militaires afin d'améliorer l'aide au logement accordée aux militaires ayant charge d'enfant et de la mise en place d'une indemnité forfaitaire de voyage de congé.

Les crédits consacrés en 2006 au plan de reconnaissance professionnelle du personnel civil s'élèvent à 14,5 M€ auquel il convient d'ajouter 1 M€ au profit de la DGSE. Le montant arrêté s'inscrit dans la logique des plans obtenus aux budgets 2003, 2004 et 2005 pour des montants respectifs de 13 M€ (11 + 2 M€), 13,5 M€ (11,5 + 2 M€) et 12 M€ (11,3 + 0,7 M€). Les mesures prévues peuvent être détaillées en trois grandes catégories :

Gestion des compétences et des carrières

Une enveloppe de 4,6 M€ a été prévue à ce titre. Pour l'essentiel, elles permettent la reconnaissance des compétences et des responsabilités dans les filières administrative (avec notamment le statut d'emploi des corps administratifs de catégorie A), technique (création de postes d'avancement pour les ouvriers de l'État, abattement de zone et transformation de postes de TSEF en IEF) et paramédicale.

Fusion des corps et déconcentration de la gestion

Le montant de ces mesures est de 0,6 M€. Elles concernent la filière administrative avec la fusion des corps administratifs de catégorie A (fusion présentée dans la stratégie ministérielle de réforme) et une mesure de transformation d'adjoints administratifs en secrétaires administratifs.

Prise en compte de la performance et de la manière de servir

Le montant de ces mesures est de 9,3 M€. Elles visent à permettre la revalorisation indemnitaire des personnels civils du ministère de la défense. Notamment, une mesure de 2,5 M€ est inscrite afin de revaloriser la masse salariale des ingénieurs du cadre technico-commercial de la DGA. Enfin, un effort particulier (1 M€) est réalisé en faveur des personnels de la DGSE afin de mieux tenir compte des contraintes particulières auxquelles ils sont assujettis.

Les mesures énoncées ci-dessus sont relatives à l'ensemble du ministère de la défense. Spécifiquement pour la mission défense, le budget 2006 prévoit 46,0 M€ en faveur des personnels militaires, dont 25,4 M€ au titre du PACM, et 14,1 M€ en faveur des personnels civils, soit un total pour la mission de 60,1 M€.

Glossaire

ATE : Agent technique de l'électronique

CER : Contrôleur civil de la circulation aérienne " essais-réceptions"

IAT : Indemnité d'administration et de technicité

ICM : Indemnité pour charges militaires

ICT : Ingénieur Cadre Technico-commercial

IEF : Ingénieur d'études et de fabrications

IFR : Indemnité de fonctions et de résultats

IFVC : Indemnité forfaitaire de voyage de fin de congés

ISIM : Inspecteur de service intérieur et du matériel

MICM : Majoration de l'indemnité pour charges militaires

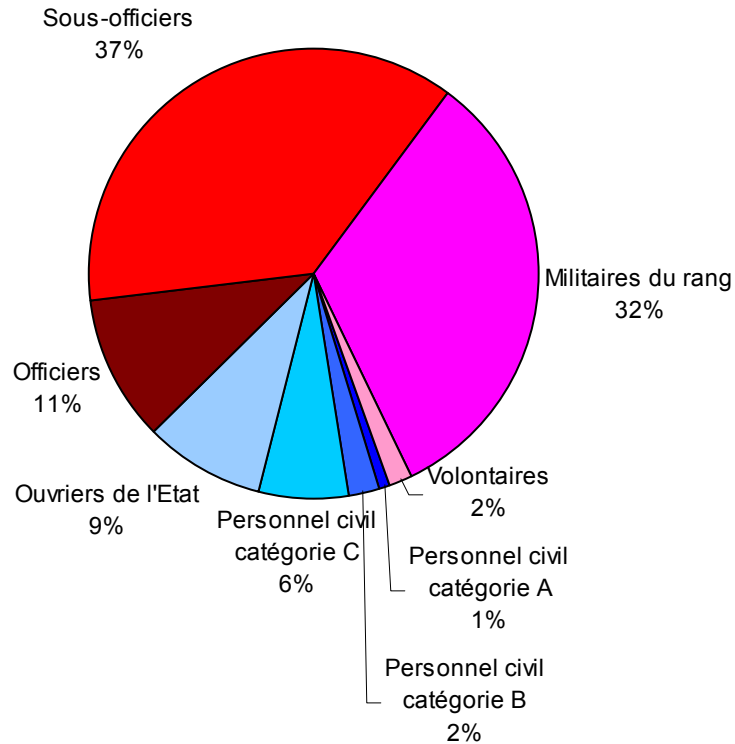
MITHA : Militaire infirmier technicien des hôpitaux des armées

PAGRE : Plan d'adaptation des grades aux responsabilités exercées

TCT (ou Technicien ICT) : Technicien ingénieur cadre technico-commercial

TMD : Technicien du ministère de la défense

TSEF : Technicien supérieur d'études et de fabrications

Répartition des emplois par catégorie**Éléments sur les effets de structure****Hypothèses de sorties / d'entrées**

Pour ce programme, les flux d'entrées civils et militaires sont évalués à 26 283 (2 496 pour les civils et 23 787 pour les militaires) pour des flux de sorties de 27 488 (3 100 pour les civils et 24 388 pour les militaires), soit un solde de - 1 205 pour le programme. Ces flux constituent les entrées et sorties prévisionnelles réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006 : afin de les exprimer en ETPT, il convient de les réduire de moitié comme explicité *supra*, soit 13 142 entrées et 13 744 sorties pour un solde de - 602 ETPT.

Éléments salariaux

Détail des mesures générales

Les principales mesures générales affectant le programme se décomposent comme suit :

Mesures générales	Montant (en milliers d'euros)
Valeur du point fonction publique 53,711 euros (progression de 1,8% par rapport au montant prévu par la LFI pour 2005)	126 690
Réforme de la grille des agents de catégorie C intervenue au 1 ^{er} octobre 2005	30 651
Revalorisation des salaires des ouvriers d'État	24 555
Cotisation employeur à la Caisse nationale d'allocations familiales (taux 5,4%)	275 202
Cotisation employeur au Fonds national d'aide au logement (taux 0,1%)	5 656
Contribution employeur au compte d'affectation spéciale des pensions	4 920 008
<i>dont au titre des fonctionnaires civils (taux 49,9 %) et des allocations temporaires d'invalidité (taux 0,3 %)</i>	214 240
<i>dont au titre des militaires (taux 100 %)</i>	4 705 768
Subvention au programme 742 ¹	592 507
Total	5 975 269

¹ Programme 742 "Ouvriers des établissements industriels de l'État" du compte d'affectation spéciale "Pensions"

Principales mesures catégorielles

- Les mesures statutaires

Les principales mesures catégorielles relatives aux statuts qui affectent le programme se décomposent comme suit :

Mesures catégorielles relatives au statut	Montant (en milliers d'euros)
Personnel civil dont :	2 355
<i>Statut d'emploi des corps administratifs de catégorie A</i>	
<i>Pyramidage des secrétaires administratifs</i>	
<i>Pyramidage des adjoints administratifs</i>	
Personnel militaire dont :	3 091
<i>Valorisation des hauts potentiels et création de 120 postes de HEB supplémentaires</i>	
<i>Dernière annuité du plan praticien du SSA (répartition et revalorisation des primes de qualification en application de la réforme statutaire des praticiens des armées)</i>	
<i>Deuxième annuité du plan "paramédicaux des armées" (intégration des infirmiers des forces sous statut MITHA)</i>	
<i>D'autres mesures catégorielles pourront être mises en œuvre en 2006 en fonction des disponibilités budgétaires</i>	
Total	5 446

- Les mesures indemnitaires

Les principales mesures catégorielles relatives au régime indemnitaire qui affectent le programme se décomposent comme suit :

Mesures catégorielles relatives au régime indemnitaire	Montant (en milliers d'euros)
Personnel civil dont : <i>Revalorisation de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) et de la prime de rendement des agents de catégorie A et B d'administration centrale</i> <i>Revalorisation de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) des services déconcentrés</i> <i>Revalorisation de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) d'administration centrale</i>	1 966
Personnel militaire dont : <i>Revalorisation de l'ICM au taux non logé</i> <i>Prime de haute technicité</i> <i>D'autres mesures catégorielles pourront être mises en œuvre en 2006 en fonction des disponibilités budgétaires</i>	40 850
Total	42 816
Total général	48 262

Effectifs et activité des services

Répartition des emplois par action / sous-action	
Planification des moyens et conduite des opérations	7.611
<i>Définition du cadre d'emploi</i>	806
<i>Renseignement d'intérêt militaire</i>	1.600
<i>Posture de dissuasion nucléaire</i>	87
<i>Commandement - Interarmées</i>	3.426
<i>Systèmes d'information et de communication</i>	1.632
<i>Soutien - autres programmes</i>	60
Préparation des forces terrestres	153.701
<i>Commandement - forces terrestres</i>	14.196
<i>Activités des brigades interarmes</i>	51.852
<i>Activités des brigades d'appui spécialisées</i>	23.614
<i>Activités des brigades logistiques</i>	16.698
<i>Activités des autres forces terrestres</i>	10.226
<i>Activités du niveau supérieur au niveau brigade</i>	1.839
<i>Formation du personnel - forces terrestres</i>	14.847
<i>Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces terrestres</i>	3.307
<i>Soutien des matériels tactiques</i>	5.731
<i>Soutien des matériels aéronautiques - forces terrestres</i>	47
<i>Soutien de l'homme</i>	7.191
<i>Autres soutiens des forces terrestres</i>	4.153
Préparation des forces navales	50.612
<i>Commandement - forces navales</i>	4.545
<i>Activités de la force d'action navale</i>	13.310
<i>Activités des forces sous-marines</i>	3.035
<i>Activités de l'aviation navale</i>	7.062
<i>Activités de la force des fusiliers marins et commandos</i>	2.292
<i>Formation du personnel - forces navales</i>	6.317
<i>Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces navales</i>	1.664
<i>Soutien de la force d'action navale</i>	2.491
<i>Soutien de la force sous-marine</i>	5.535
<i>Soutien de l'aviation navale</i>	568
<i>Soutien de la force des fusiliers marins et commandos</i>	248
<i>Soutiens transverses des forces navales</i>	3.545
<i>Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la direction des chantiers naval (DCN) - forces navales</i>	
Préparation des forces aériennes	65.488
<i>Commandement - forces aériennes</i>	2.819
<i>Activités des forces aériennes de combat</i>	5.147
<i>Activités des forces aériennes stratégiques</i>	1.923
<i>Activités des forces aériennes de projection</i>	4.454
<i>Activités des forces de protection</i>	6.694
<i>Activités des forces de détection</i>	8.583
<i>Formation du personnel - forces aériennes</i>	5.793
<i>Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces aériennes</i>	2.161
<i>Soutien des matériels aéronautiques - forces aériennes</i>	486
<i>Soutien non aéronautique - forces aériennes</i>	7.199
<i>Soutien du réseau des bases des forces aériennes</i>	20.229
<i>Service de la maintenance aéronautique : rémunération des personnels</i>	
Logistique interarmées	20.085
<i>Fonction santé</i>	15.979
<i>Fonction pétrolière</i>	2.369
<i>Soutiens complémentaires</i>	1.737
Surcoûts liés aux opérations extérieures	0
Surcoûts liés aux opérations intérieures	0
Total des emplois du programme	297.497

Le programme 178 constitue le cœur de l'activité et la raison d'être de la mission "Défense". Il regroupe l'essentiel des effectifs et de la masse salariale de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air (actions 2, 3 et 4) avec leurs soutiens interarmées (action 5) sous la direction du chef d'état-major des armées dont les services propres constituent l'action 1. De manière générale, les dotations en effectifs et en crédits des sous-actions, à l'exception de celles de l'action 5, doivent être regardées avec précaution : il s'agit en effet de périmètre d'analyse novateurs pour lesquels la ventilation des effectifs et des crédits comportera de manière inévitable des approximations qui seront corrigées en fonction de l'exécution du budget.

L'action 1 est composée de l'état-major des armées, de la direction du renseignement militaire, des systèmes d'information et de communication à vocation opérationnelle ainsi que de la composante internationale du ministère en lien avec l'OTAN et l'Union européenne. Par ailleurs, la sous-action 15 "Soutien autres programmes" porte les personnels militaires hors DGA de l'action 1 du programme 144 pour les raisons évoquées dans ce programme. L'analyse de cette action doit prendre en compte le positionnement à la sous-action 13 "Commandement – interarmées" d'un montant de crédits de 29,7 M€ destiné à faire face à l'impact, d'une part du GVT sur l'ensemble des programmes et d'autre part des retours GIAT et DCN, dont l'imputation sur chacune des actions ne peut être déterminée à ce stade avec précision.

Les actions 2, 3 et 4, sous la réserve exposée *supra* en ce qui concerne la ventilation entre sous-actions, permettent une analyse plus fine de l'activité propre à chacune des trois armées. Les effectifs non financés compris dans le plafond ministériel d'emplois autorisé sont systématiquement positionnés sur la première sous-action de chacune de ces actions, ce qui doit être pris en compte dans l'analyse des coûts de ces sous-actions. Cependant, l'action 4 comporte un cas particulier puisqu'elle intègre le compte de commerce "service de la maintenance aéronautique" à la sous-action 74 avec un effectif de 3 294. En effet, ces personnels ne sont pas dotés de crédits en budget puisque leur masse salariale fait l'objet d'un remboursement du compte de commerce au ministère suite aux prestations de services effectuées.

L'action 5 recouvre les soutiens transversaux aux actions précédentes : il s'agit du soutien santé avec le service de santé des armées, du soutien pétrolier avec le service des essences des armées et des soutiens complémentaires constitués de nombreux organismes interarmées (par exemple, école interarmée des sports, centre technique des fréquences...).

Les actions 6 et 7 visent à identifier clairement les surcoûts occasionnés pour le ministère de la défense respectivement par les opérations extérieures et les opérations intérieures. La politique de budgétisation progressive de ces surcoûts se poursuit au PLF 2006 par une nouvelle dotation au titre II de 100 M€ portant la provision pour les OPEX à 200 M€, soit près de 60% du surcoût de rémunération des OPEX prévu en 2005.

Autres éléments

Les prestations sociales

Montant des prestations sociales (catégorie de dépense n° 23) : **95 814 723 €**

Du fait de la mise en place d'une cotisation allocations familiales assise sur les rémunérations, les prestations sociales sont désormais essentiellement composées des congés de fin d'activité et de longue durée des personnels civils, des allocations pour perte d'emploi et des crédits de prestations familiales relatifs aux DOM-TOM et à certains personnels en poste à l'étranger qui n'ont pas été concernés par la réforme mentionnée ci-dessus.

L'action sociale

L'action sociale du ministère, répartie entre les titres II et III en fonction de la nature de la prestation, est portée pour l'ensemble du ministère par le programme 212, action 6.

Coûts synthétiques transversaux

Mise en œuvre de la loi de programmation militaire

Ce programme comprend les crédits suivants ouverts au titre de la loi de programmation militaire (LPM).

	Autorisation d'engagement				Crédits de paiement			
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	TOTAL	Titre 3	Titre 5	Titre 6	TOTAL
Action 1		55 694 000	51 949 000	107 643 000		48 955 000	51 801 000	100 756 000
Action 2	1 054 584 000	189 033 850		1 243 617 850	796 996 000	193 835 850		990 831 850
Action 3	1 215 909 000	116 792 721		1 332 701 721	1 056 493 000	119 400 601		1 175 893 601
Action 4	896 571 000	77 976 000		974 547 000	1 054 709 000	76 994 000		1 131 703 000
Action 5	6 801 000	58 509 000		65 310 000	6 786 000	69 760 000		76 546 000
TOTAL	3 173 865 000	498 005 571	51 949 000	3 723 819 571	2 914 984 000	508 945 451	51 801 000	3 475 730 451

Justification par action

Action n° 01 : Planification des moyens et conduite des opérations

Crédits demandés pour 2006

	<i>Hors titre 2</i>	<i>Total</i>
<i>Autorisations d'engagement</i>	<i>237.075.463</i>	<i>865.551.577</i>
<i>Crédits de paiement</i>	<i>227.477.077</i>	<i>855.953.191</i>

Justification des éléments de la dépense par nature

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sous-action : 10- Définition du cadre d'emploi

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est de :

- préparer et conduire les opérations ;
- coordonner l'action des états-majors d'armées en participant à la diplomatie militaire dans les structures OTAN et UE ;
- former les cadres dirigeants des armées ;
- inspecter les forces armées et le matériel d'armement.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe l'état-major des armées (EMA), l'unité française de vérification (UFV), l'inspection des forces en opérations et de la défense du territoire (IFODT), le collège interarmées de défense (CID), le centre des hautes études militaires (CHEM), le centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation (CICDE).

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

- Internationales - On observe une montée en puissance des coopérations bilatérales et multinationales, du fait des opérations militaires conduites par l'OTAN et l'UE et de l'élargissement de l'Europe à 25 États membres. De plus, la dimension internationale de la sous-action se manifeste à travers les voyages d'études de l'enseignement supérieur (CID) et les missions de l'UFV à l'étranger dans le cadre des accords de maîtrise des armements et de désarmement.
- Nationales - Le CID, le CHEM et le CICDE sont des centres de formation pour cadres dirigeants des armées et des instances de réflexion contribuant à la définition des concepts et doctrines d'emploi des forces, dans un contexte interarmées.

IV - Aspects financiers

Enveloppe globale (en titre 3) 14,58 M€

Les crédits liés aux activités (titre 3) destinés aux dépenses directement liées au volume d'activité des organismes :

La forte dimension internationale de la sous-action se retrouve dans le coût unitaire important en frais de déplacement.

Les effectifs mentionnés prennent en compte, au-delà des ETPT de la sous-action, les effectifs concernés par les activités des organismes de la sous-action.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectifs	Coût unitaire
Carburant	335 620	1 345	250
Frais de déplacement	4 855 864	1 345	3 610
Communication et relations publiques	1 025 698	1 345	763
Autres (fournitures de bureau, documentation, prestations de services, dépenses diverses)	5 039 685	1 345	3 747

Les crédits liés aux installations (titre 3) destinés à l'acquisition et à l'utilisation du petit matériel et des infrastructures :
Les télécommunications comprennent les dépenses des communications par inmarsat.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectifs	Coût unitaire
Télématique, informatique, bureautique	2 621 587	1 345	1 949
Chauffage, eau, électricité, entretien courant	702 322	1 345	522

Les crédits liés aux personnes (titre III) destinés à leur fournir l'environnement courant nécessaire à leur travail :

L'emploi des crédits liés aux personnes relève de chaque armée ou direction de service qui décide des mesures prises au profit de son personnel. Ces crédits n'ont pas été transférés dans la sous-action.

Sous-action : 11 / Renseignement d'intérêt militaire

I - Besoins opérationnels

La direction du renseignement militaire (DRM) et ses organismes extérieurs sont directement impliqués dans la conduite des opérations militaires. Ils contribuent aux travaux de planification opérationnelle et à ceux liés à l'anticipation des crises dans le cadre du programme 178 "préparation et emploi des forces", en liaison avec les activités menées dans le cadre du programme 144 "environnement et prospective de la politique de défense".

II - Unités concernées

Description	Lieu	Matériels majeurs
. Organisme de l'administration centrale	Paris	Échelon de commandement et de direction, traitement de l'information
. CF3I	Creil	Centre de formation à l'interprétation interarmées de l'imagerie
. CF3E	Creil	Centre de formation et emploi relatif aux émissions électromagnétiques
. EIREL	Strasbourg	École interarmées du renseignement et des études linguistiques
. 9 détachements avancés des transmissions	Classifiés	Mise en œuvre de matériels d'écoute et d'analyse des informations collectées à l'aide de champs antennaires et autres capteurs d'émissions électromagnétiques

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

En 2006, la DRM et ses organismes extérieurs continueront à être directement impliqués dans la conduite des opérations militaires en recueillant des renseignements d'intérêt militaire. Ils contribueront aux travaux de planification opérationnelle et à ceux liés à l'anticipation des crises dans le cadre du programme 178 "préparation et emploi des forces", en liaison avec les activités menées dans le cadre du programme 144 "environnement et prospective de la politique de défense".

IV - Aspects financiers

Les crédits liés aux activités - titre 3 permettent à la DRM et à ses organismes extérieurs de pourvoir aux besoins qu'impliquent les missions du renseignement d'intérêt militaire, dans l'achat et l'entretien de matériel d'écoute et d'analyse, au fonctionnement (frais de déplacement pour le recueil d'informations et de surveillance, frais de fonctionnement, de remise en œuvre et aspects « environnement » des sites éloignés, locations immobilières, sous-traitance d'externalisations, achats et locations de petits matériels et de matériels spécifiques, télécommunications), au transport et acheminement de matériels, aux carburants (organismes extérieurs)

Titre 5 : les crédits attribués à la DRM correspondent à un flux financier destiné aux actions d'équipement et de maintien en condition opérationnelle du matériel de la DRM et des organismes extérieurs qui lui sont rattachés. Il s'agit essentiellement d'équipements informatiques, de matériels d'écoute, de recherche, d'analyse et d'interprétation d'images au profit de la chaîne de renseignement.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Investissement TV	16 125 000			
Fonctionnement courant	3 109 401	1 806	Nb de personnes	1 721
Carburant opérationnel	39 637	245	Nb de personnes	161,78

Les crédits liés aux installations (titre 3) sont destinés à l'entretien des structures regroupant les crédits d'entretien immobilier, d'eau, de chauffage et d'électricité, le gardiennage, les impôts taxes et redevances, la location et l'entretien des immeubles, la télématique, l'informatique et le Fuel domestique (FOD).

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Fuel domestique(FOD), maintien en condition des installations	2 623 272	3 734	Nb de m2 SHOD	28

Les crédits liés aux personnes (titre 3) sont destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent les crédits d'entretien du personnel, de communication et de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Personnes	518 953	1 806	Nb de personnes	287,35

Sous-action 12 : Posture de dissuasion nucléaire

I - Besoins opérationnels

La finalité de cette sous-action est le commandement opérationnel des forces nucléaires (besoins en renseignements, exécution de l'ordre d'engagement, ...) et la garantie de la permanence de la dissuasion :

- Préparation des plans d'emploi et des directives opérationnelles,
- Directives pour l'entraînement,
- Organisation et pilotage des exercices,
- Suivi de la capacité opérationnelle des forces nucléaires et des transmissions associées,
- Contrôle de la conformité de l'emploi des armements nucléaires,
- Participation à la définition et au suivi de tous les programmes d'armement nucléaire et de commandement et transmissions associés, aux travaux de programmation et de construction budgétaire de l'agrégat nucléaire, à la tutelle de la direction des applications militaires du CEA et secrétariat du groupe nucléaire militaire -GNM.

S'y ajoute une participation, à l'élaboration des programmes concernant l'utilisation et la surveillance de l'espace, aux études et à l'élaboration des textes relatifs à la sécurité nucléaire, ainsi qu'au suivi du niveau de sécurité nucléaire des forces, élaboration de la réglementation concernant les transports sensibles, organisation et contrôle de l'exécution de ces transports, et expertise technique

et opérationnelle dans le domaine de la maîtrise des armements nucléaires.

II - Unités concernées

_ Division forces nucléaires de l'état-major des Armées (EMA/FN).

III - Activités principales prévues en 2006

L'année 2006 sera marquée par le premier essai en vol du missile M51 (renouvellement de la composante océanique) et le lancement de la production du missile ASMP-A (renouvellement de la composante aéroportée).

IV - Aspects financiers

Les crédits activité (titre 3 et titre 5)

Les dépenses de fonctionnement courant de la sous-action, correspondant à celles de la division FN de l'EMA, sont regroupées au sein de la sous-action 10 (soit 35 000 €).

Sous-action : Activité 13- Commandement interarmées

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est de préparer et de conduire les opérations militaires, dans un cadre national ou multinational.

Les organismes concernés anticipent et pilotent les situations de crise et organisent des exercices au profit des forces armées.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe le centre de planification et de commandement des opérations de l'État-major des armées (CPCO/EMA), le commandement des opérations spéciales (COS), l'État-major interarmées de force et d'entraînement (EMIA FE), le commandement interarmées des forces prépositionnées de Djibouti et du Cap Vert et des forces de souveraineté en territoire français outre-mer (Guyane, Antilles, Réunion, Nouvelle Calédonie et Polynésie) ainsi que le réseau "opérationnel" des postes permanents à l'étranger (PPE état-major OTAN et UE).

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

. Internationales - Les forces prépositionnées remplissent une mission de prévention des crises à l'étranger. Le CPCO/EMA, à Paris, est chargé de la conduite (6 mois) et de la planification (6 mois à 3 ans) des opérations impliquant les forces armées dans le monde.

. Nationales - Le COS assure les missions suivantes en territoire français et étranger: opérations spéciales de lutte contre le terrorisme, de protection des ressortissants français...

Les forces de souveraineté contribuent à la protection des intérêts français à l'étranger (territoire, population, économie...).

. Interarmées - Le CPCO/EMA dirige les opérations dans un cadre interarmées, tandis que l'EMIA FE organise, met en place et dirige des exercices interarmées.

IV - Aspects financiers Enveloppe globale : en titre 3 : 18,34 M€, en titre 5 : 15,69 M€ et en titre 6 : 114,49 €.

Les crédits activité (titre 3 et titre 5) : destinés aux dépenses directement liées au volume d'activité des organismes. Les principaux postes de dépenses sont la bureautique, le fonctionnement courant et les déplacements des états-majors concernés (EMIA FE pour la préparation des exercices interarmées et états-majors outre mer) et du COS. Les crédits RECAMP (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) sont destinés à l'achat et à la remise en état de matériel pour les armées africaines.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectifs	Coût unitaire
Carburant	402 568	1 251	322
Frais de déplacement	1 154 060	1 251	922,5
Communication et relations publiques	312 568	1 251	250
Autres (fournitures de bureau, prestations de services, dépenses diverses)	2 127 588	1 251	1 701
Exercices interarmées	5 588 000		
T V (investissement): RECAMP	9 420 000		
T V (investissement): achat de gros matériel, essentiellement en systèmes d'information et de communication ainsi que pour le COS	6 270 000		

Les crédits liés aux installations (titre 3) destinés à l'acquisition et à l'utilisation du petit matériel et des infrastructures

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectifs	Coût unitaire
Télématique, bureautique, informatique, chauffage, eau, électricité, entretien courant	3 229 569	1 251	2 581,59

Le montant du coût moyen en chauffage, eau, électricité et entretien courant s'explique par le prix de l'électricité outre-mer et la nécessité d'y climatiser les locaux en raison du climat.

Les crédits liés aux personnes (titre 3) destinés à leur fournir l'environnement courant nécessaire à leur travail.

L'emploi des crédits liés aux personnes relève de chaque armée ou direction de service qui décide des mesures prises au profit de son personnel. Ces crédits n'ont pas été transférés dans la sous-action, à l'exception des crédits de mutation des personnels de postes permanents à l'étranger (états-majors OTAN et UE). L'effectif retenu correspond au tiers des effectifs PPE, la durée moyenne d'affectation étant de trois ans.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectifs	Coût unitaire
Frais de mutation (PPE)	2 821 539	171	16 500

Les crédits de contribution de la France aux organisations internationales (titre 6).

Les crédits destinés à l'UE et au budget militaire de l'OTAN correspondent à la contribution de la France au budget de fonctionnement des états-majors et agences de l'OTAN. Les crédits d'investissement OTAN correspondent à la contribution de la France au « NATO Security Investment Program » (financement, pour l'essentiel, des capacités de surveillance aérienne et des capacités de surveillance aérienne et des capacités de soutien SIC déployables) et à la construction du nouveau siège de l'OTAN à Bruxelles. Les crédits UE correspondent aux contributions de la France aux opérations militaires de l'UE (Althéa, mécanisme Athéna). »

Type de prestation	Prévisions crédits 2006
Contributions UE et OTAN (budget militaire)	62.692.595 (dont 4,950 M€ pour l'UE)
Contributions OTAN (investissement)	51 800 000

Sous-action : 14 - Systèmes d'informations et de communications**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action : regroupe les services dont la finalité opérationnelle est de traiter et d'acheminer, en toutes circonstances, des informations nécessaires au fonctionnement du ministère, au commandement et au soutien des opérations, conjointement et en cohérence avec les moyens mis en oeuvre dans les armées, au meilleur rapport coût - efficacité.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe : 1 direction centrale, 5 directions régionales et 7 directions locales outre-mer.

III - Activités principales de la DIRISI incluses dans la sous-action prévues en 2006

Matériels soutenus	Age moyen
Abonnés téléphoniques en métropole Postes de travail informatique	3 ans

IV - Aspects financiers

- **Les éléments salariaux (titre 2)** : Le comité de pilotage "transformation des SIC" a décidé de ne pas confier les RCS de cette sous-action à la DIRISI pour 2006. Les éléments salariaux seront pris en compte à partir de 2007.

- **Les crédits activités (titre 3 et titre 5)**, permettant aux services de remplir leurs missions, regroupent les crédits dédiés à la formation, à l'achat et à l'entretien de matériels, au fonctionnement (frais de déplacement, frais de fonctionnement, de remise en œuvre et aspects « environnement » des sites ou de bases temporaires, achats et locations de petits matériels et de matériels spécifiques, télécommunications, locations de véhicules, sous-traitance) au transport et à l'acheminement de matériels et de personnels (de la garnison vers la zone d'intervention et retour, y compris les coûts fixes et variables d'affrètement), au carburant (crédits de consommation liés aux interventions), MCO (pour les sous-actions de soutien)

Compte tenu de la situation de montée en puissance de la DIRISI, il n'a pu être construit d'indicateurs et de ratios pertinents.

Action n° 02 : Préparation des forces terrestres**Crédits demandés pour 2006**

	Hors titre 2	Total
Autorisations d'engagement	2.450.789.970	9.939.377.974
Crédits de paiement	1.803.600.826	9.292.188.830

Justification des éléments de la dépense par nature**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT****Sous-action 20- Commandement - forces terrestres****I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action comprend les organismes qui ont pour finalité la conception et la gestion de la politique de préparation opérationnelle et de soutien organique des forces.

II - Unités concernées

Cette sous action regroupe l'état-major de l'armée de terre, l'état-major de la force d'action terrestre et celui de la force d'action logistique, le commandement de la doctrine, l'inspection de l'armée de Terre, les états-majors des cinq régions terre et leurs

détachements de soutien.

Le personnel militaire représente les deux tiers des effectifs de la sous-action.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006

Commandement et inspection des forces, programmation et gestion des activités et du soutien des forces

IV - Aspects financiers

. Les crédits activité (titre 3)

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Carburant opérationnel	591.507	36	205	Heure de vol/pilote	80,15
	15.878.487	8.671	52	Journée de préparation des forces/hommes	35,21
Préparation opérationnelle	17.122.505	8.671	52		37,97

. Les crédits liés aux installations (titre 3) crédits de chauffage, d'eau, de location et d'entretien locatif

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Fuel domestique (FOD), maintien en condition des installations	32 726 322	1 681 040	Nb de m2 SHOD	19

. Les crédits liés aux personnes (titre 3) crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Soutien du personnel	27 060 661	11 027	Nb de personnes	2 454

Sous-action : 21- Activités des brigades interarmes

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action comprend l'ensemble des unités dont la finalité est d'emporter la décision par l'engagement de contact sur un théâtre d'opération dans un cadre national ou multinational.

II - Unités concernées

Cette sous action regroupe, outre la brigade franco-allemande, neuf brigades interarmes, dont deux blindées, deux mécanisées, deux légères blindées, une parachutiste, une de montagne et une aéromobile.

Elle est composée à plus de 96 % de personnel militaire.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006 : exercices planifiés

. Internationales - Exercices interalliés (OTAN et multilatéraux) et dans le cadre de la coopération de défense en Afrique: Cooperative Partner, Steadfast Jaguar, Colibri, Eolo, Brillant Ledger (NRF 7), Amitié, EBE Norvège, RECAMP CFX

. Nationales - Exercices de la Force d'action terrestre, des brigades et des régiments: FATEXTEL, EEB, Guibert, prestation IHEDN, Aurige, Antares, Centac

. Interarmées - Exercices avec la Marine nationale et l'armée de l'Air : Exenau BPC, OAPEX

IV - Aspects financiers**. Les crédits activité (titre 3 et titre 5)**

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)		Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant opérationnel (hélicoptères)	3.455.128		321	134	Heure de vol/pilote	80,16
Carburant opérationnel	18.855.462		49.454	82	Journée de préparation des forces/homme	4,65
Préparation opérationnelle (hors carburant)	27.693.360					6,82
Munitions	126.559.000	Dont T 3 : 126.000.000				31.20
		Dont T 5 : 559.000				

. Les crédits liés aux installations (titre 3) crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Fuel domestique (FOD), maintien en condition des installations	38 534 503	5 314 347	nbre de m2 SHOD	7

. Les crédits liés aux personnes (titre 3) crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Déterminant	Coût unitaire
Soutien du personnel	73 347 607	51 374	nbre de personnes	1 428

Sous-action : 22- Activités des brigades d'appui spécialisées**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action comprend l'ensemble des unités dont la finalité est l'appui direct de niveau supérieur à la brigade des unités de contact sur un théâtre d'opération dans un cadre national ou multinational.

II - Unités concernées

Cette sous action regroupe les quatre brigades d'appui spécialisées (artillerie, génie, transmission, renseignement). Elle est composée à plus de 94 % de personnel militaire.

III - Activités principales des forces incluses dans la fonction prévues en 2006 : exercices planifiés

. Internationales : Exercices interalliés (OTAN et multilatéraux) et dans le cadre de la coopération de défense en Afrique: Rodage, Thuringen Lowe, Steadfast Jaguar, Brillant Ledger (NRF 7), Amitié, RECAMP CFX

. Nationales : Exercices de la Force d'action terrestre, des brigades et des régiments: FATSIC, EEB, Guibert, prestation IHEDN, Aurige, Antares

. Interarmées : Exercices avec la Marine nationale et l'armée de l'Air: Exenau BPC, OAPEX

IV - Aspects financiers

Les crédits activité (titre 3)

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Carburant opérationnel	6 123 010	22 163	84	Journée de préparation des forces /homme	8,40
Préparation opérationnelle	9 521 329				
Munitions	7 000 000				9,13

. **Les crédits liés aux installations (titre 3)** crédits de chauffage, d'eau, de location et d'entretien locatif

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD, maintien en condition des installations	12 888 531	1 948 712	nbre de m2 SHOD	6,61

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Soutien du personnel	23 335 291	23 495	nbre de personnes	993,20

Sous-action : 23- Activités des brigades logistiques

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action comprend l'ensemble des unités dont la finalité est le soutien logistique opérationnel de niveau supérieur à la brigade des unités de contact sur un théâtre d'opération dans un cadre national ou multinational.

II - Unités concernées

Cette sous action regroupe les deux brigades logistiques qui assurent l'acheminement et le maintien en condition des forces. Elle est composée à plus de 3/4 de personnel militaire.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006 exercices planifiés

. Internationales : Exercices interalliés (OTAN et multilatéraux) et dans le cadre de la coopération de défense en Afrique: Cooperative Partner, Steadfast Jaguar, Colibri, Eolo, Brillant Ledger (NRF 7), Amitié, EBE Norvège, RECAMP CFX

. Nationales : Exercices de la Force d'action terrestre, des brigades et des régiments: FATEXTEL, EEB, Guibert, prestation IHEDN

. Interarmées : Exercices avec la Marine nationale et l'armée de l'Air: Exenau BPC, OAPEX

. Les crédits activité (titre 3)

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Carburant opérationnel	8 178 846	12 946	82	Journée de préparation des forces /homme	16,66
Préparation opérationnelle	9 468 690				

. Les crédits liés aux installations (titre 3) crédits de chauffage, d'eau, de location et d'entretien locatif

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD, maintien en condition des installations	13 209 084	2 757 637	nbre de m2 SHOD	4,79

. Les crédits liés aux personnes (titre 3) : crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Soutien du personnel	20 895 504	16 621	nbre de personnes	1 257

Sous-action : 24- Activités des autres forces terrestres**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action comprend l'ensemble des unités dont la finalité est d'assurer le dispositif de présence et de souveraineté outre mer et à l'étranger ainsi que l'entraînement spécialisé.

II - Unités concernées

Cette sous action regroupe les régiments et bataillons prépositionnés (Sénégal, Gabon, Côte d'Ivoire, Djibouti) ou stationnés dans les DOM-TOM, ainsi que la brigade des forces spéciales terre et six centres d'entraînement spécialisés. Elle est composée à plus de 96 % de personnel militaire.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006 : exercices planifiés

. Internationales : Exercices en Afrique, Océan indien, Antilles-Guyane et Pacifique: RECAMP CFX, Coopération régionale des commandants supérieurs

. Nationales : Griffon

. Interarmées : Exercices interarmées annuels des commandants supérieurs

IV - Aspects financiers**. Les crédits activité (titre 3)**

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Carburant opérationnel	669 975	8 710 dont 45 pilotes	186	Heure de vol/pilote	80,16
Préparation opérationnelle	14 187 152		74	Journée de préparation des forces /homme	34,98

. Les crédits liés aux installations (titre 3) crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD, maintien en condition des installations	19 618 339	2 266 493	nbre de m2 SHOD	8,65

. Les crédits liés aux personnes (titre 3) crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Soutien du personnel	21 149 213	10 177	nbre de personnes	2 078

Sous-action : 25- Activités du niveau supérieur au niveau brigade**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action comprend l'ensemble des organismes destinés à assurer le commandement d'une force opérationnelle terrestre de niveau d'un corps d'armée ou d'une division, dans un cadre national ou multinational, ainsi que leurs soutiens

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe le corps de réaction rapide type OTAN (PC CRR), le corps européen (CE), les quatre états-majors de forces (EMF) et leurs régiments de soutien.

Elle est composée à plus de 84 % de personnel militaire.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006 exercices planifiés

. Internationales : Exercices interalliés (OTAN et multilatéraux) et dans le cadre de la coopération de défense en Afrique: Allied Warrior, Brigadex, Davout IOC HRF, EBE Norvège, EBE Allemagne, RECAMP CFX, Northern Light

. Nationales : Exercices de la Force d'action terrestre, des brigades et des régiments: FATEXTEL, EEB, Guibert, prestation IHEDN, NEB Aurige FOT, Aurige

. Interarmées : Exercices avec la Marine nationale et l'armée de l'Air: Exenau BPC, OAPEX

IV - Aspects financiers**. Les crédits activité (titre 3)**

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Carburant opérationnel	1 275 594	1 543	82	Journée de préparation des forces /homme	36,27
Préparation opérationnelle	3 333 171				

. **Les crédits liés aux installations (titre 3)** : crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD, maintien en condition des installations	4 864 694	371 406	Nb de m2 SHOD	13

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** : crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Soutien du personnel	2 674 705	1 832	Nb de personnes	1 460

Sous-action : 26- Formation du personnel - forces terrestres**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action comprend l'ensemble des organismes dont la finalité est de former le personnel militaire aux métiers spécifiques nécessaires aux compétences de l'armée de Terre. Les organismes de formation concourent directement à la préparation opérationnelle des forces en formant des personnels militaires aptes à être projetés en intervention extérieure ou sur le territoire.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe un centre d'enseignement supérieur, une école d'état-major, deux écoles de formation initiale, treize écoles d'application et de spécialité, des centres spécialisés et cinq lycées militaires. Le personnel militaire représente les trois quarts des effectifs de la sous-action.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006

. Internationales : Semestre international de la formation initiale des officiers à Coëtquidan

. Nationales : Exercice division Guibert, Camps des divisions d'application, Stages de spécialisation OME

IV - Aspects financiers**. Les crédits activité (titre 3)**

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Carburant opérationnel	3 552 281	11 504 militaires dont 153 pilotes	290	Heure de vol/pilote	80,16
Préparation opérationnelle	21 781 627		204	Journée de formation /élève	8,74

. Les crédits liés aux installations (titre 3) : crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Volume	Unité de référence	Coût unitaire	Prévisions crédits 2006
FOD, maintien en condition des installations	2 099 059	nbre de m2 SHOD	14	29 260 929

. Les crédits liés aux personnes (titre 3) : crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Volume	Déterminant	Coût unitaire	Prévisions crédits 2006
Soutien du personnel	14 840	nbre de personnes	1 758	26 087 517

Sous-action 27- Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces terrestres**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action a pour vocation d'assurer la gestion, le recrutement et la reconversion du personnel militaire de l'armée de Terre. Les organismes de gestion, de recrutement et de reconversion répondent au besoin des forces de disposer en permanence du personnel nécessaire, qualifié et motivé.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe une direction centrale, un centre militaire de formation professionnelle, cinq centres de sélection et d'orientation, dix-neuf antennes de reconversion et quatre-vingt-dix neuf centres d'information et de recrutement. Le personnel militaire représente 94 % des effectifs.

III - Aspects financiers**. Les crédits "activité" (titre 3)**

Nature de l'activité	Prévisions crédits 2006	Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Recrutement	7 981 785	2869 militaires	27 000	Candidats au recrutement	295,62
Reconversion	3 361 987		7 175	Candidats à la reconversion	468,57
Mobilité	56 466 860		18 200	Personnel muté	3 102,57

. **Les crédits liés aux installations (titre 3)** : crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD, maintien en condition des installations	3 425 325	301 938	nbre de m2 SHOD	11,34

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** : crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Soutien du personnel	5 212 569	3 303	nbre de personnes	1 578

Sous-action : 28- Soutien des matériels tactiques

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action a pour vocation la gestion, le maintien en condition opérationnelle les matériels terrestres et munitions de l'armée de Terre, en métropole et outre-mer comme en opérations, tant en mode centralisé qu'auprès des forces.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe les organismes et unités du matériel : une direction centrale et cinq directions régionales, quatre bases de soutien du matériel.

Le personnel civil représente deux tiers des effectifs.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006

Matériels majeurs soutenus	Parc en unité	Age moyen
Combat de contact (blindés)	3855	25
Logistique et soutien	20679	24
	294	
Appui feux et action dans la profondeur (artillerie)	501	20
Aide aux populations civiles (génie)	395	14
Appui à la mobilité et contrôle de zone (génie) Défense sol-air	59	22
		18

IV - Aspects financiers

. Les **crédits activité (titre 3 et titre 5)** : entretien du matériel terrestre

Nature du soutien	Prévision crédits 2006		Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
EPM	330 726 000	Dont T 3 :	1861 militaires	25783	Matériel majeur	12 827
		322 961 000				
	Dont T 5 :					
	7765 000					
Achat et entretien de matériel	25 784 206			6	Journée de soutien maintenance/homme soutenu	32,08

. Les **crédits liés aux installations (titre 3)** : crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD, maintien en condition des installations	18 559 949	961 418	nbre de m2 SHOD	19

. Les **crédits liés aux personnes (titre 3)** : crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Volume	Unité de référence	Coût unitaire	Prévisions crédits 2006
Soutien du personnel	5 743	nbre de personnes	972	5 584 030

Sous-action : 30- Soutien des matériels aéronautiques - Forces terrestres**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action a pour vocation la gestion, le maintien en condition opérationnelle des matériels aériens de l'armée de Terre, en métropole et outre-mer comme en opérations, tant en mode centralisé qu'auprès des forces.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe la composante Terre de la SIMMAD.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006

Matériels majeurs soutenus	Parc en unité	Age moyen
Hélicoptères	408	21
Avions	15	

IV - Aspects financiers

. **Les crédits activité (titre 3 et titre 5)** : entretien des matériels aéronautiques :

Nature du soutien	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence
EPM	197 424 000	423	Matériel majeur

. **Les crédits liés aux installations (titre 3)** : les informations détenues par l'armée de terre ne permettent pas d'isoler ces éléments.

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** : les informations détenues par l'armée de terre ne permettent pas d'isoler ces éléments.

Sous-action 33- Soutien de l'homme**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des organismes dont la finalité est de soutenir le personnel de l'armée de terre dans les domaines de l'administration, des finances et du soutien de l'homme (alimentation, habillement, approvisionnement et stationnement opérationnel), tant en métropole et outre-mer qu'en opérations, de manière centralisée comme au niveau local près des formations des forces.

II - Unités concernées

Cette sous-action comprend les unités du commissariat soit une direction centrale et cinq directions régionales, quatre groupements logistiques, cinq centres de traitement administratif, trois centres de préparation alimentaire, seize établissements. Le personnel civil représente deux tiers des effectifs.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous action prévues en 2006

- Soutien des matériels majeurs

- Soutien des matériels opérationnels de stationnement (modules 150), de production alimentaire (chaud et froid), d'hygiène, des matériels de protection balistique, des matériels d'infrastructure de même nature que précédemment.

IV - Aspects financiers

. **Les crédits activité (titre 3 et titre 5)** :

Ils regroupent en particulier les ressources consacrées à l'indemnité compensatrice de la SNCF et à l'entretien du personnel de l'ensemble de l'armée de Terre, y compris celui inséré hors du P178 A2 (soit un effectif total de 133 971). Une partie de ces crédits est positionnée dans la sous-action 34 "Autres soutiens".

Nature du soutien	Prévisions crédits 2006		Effectif concerné	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
SNCF	60 910 303			133 971	Personne	454,65
Soutien de l'homme (EPP et achat de matériels)	160 064 159	dont T 3 : 117 076 159 dont T5 : 42 988 000	2 165 militaires	133 971	Personne	1195

. Les **crédits liés aux installations (titre 3)** : crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD, maintien en condition de la structure	14 771 897	2 266 493	nbre de m2 SHOD	6,51

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Soutien du personnel	18 837 770	7 153	nbre de personnes	2 634

Sous-action 34 - Autres soutiens des forces terrestres

I - Besoins opérationnels

Les ressources de cette sous-action ont pour finalité d'assurer les moyens de fonctionnement d'organismes gouvernementaux centraux soutenus par les forces terrestres, des organismes de gestion et de maintien en condition des matériels de télécommunications, de communication et d'information de l'armée de Terre dans l'attente de l'achèvement du transfert prévu en 2007 à la DIRISI (P178-A1-SA14) dans le cadre de la montée en puissance de cette direction interarmées. En outre, elle regroupe les moyens destinés au transport de soutien du dispositif français outre-mer.

II - Unités concernées

Cette sous-action comprend cinq directions régionales des télécommunications et de l'information, huit régiments et groupements de transmission d'infrastructure en métropole, vingt-quatre centres de transmission gouvernementaux à l'étranger. Le personnel militaire représente les deux tiers des effectifs.

III - Aspects financiers

. Les **crédits activité (titre 3 et titre 5)** de cette sous-action sont destinés au transport de fret et de personnel (hors OPEX), au soutien régional TEI (transmission, électronique, informatique) et au soutien du personnel de l'armée de Terre y compris celui inséré hors du P178 A2 (soit un effectif total de 133 971). Une partie de ces crédits est positionnée dans la sous-action 33 "Soutien de l'homme".

Nature du soutien	Prévisions crédits 2006		Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Transport par voie aérienne et ferroviaire	15 270 167		30 592	personne	499,16
Transport par voie maritime	14 799 000		4 223	conteneur	3 504,38
Soutien de l'homme (EPP)	171 755 850	dont T 3 : 29 252 000	133 971	Personne	1 283,86
		dont T 5 : 142 523 850			
Achat et entretien de matériel	3 805 706		5	Journée de soutien TEI (transmission électronique informatique) /homme soutenu	5,68

. Les **crédits liés aux installations (titre 3)** : crédits de chauffage, d'eau, de location, d'entretien locatif et de télématique

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
FOD, maintien en condition des installations	15 072 585	293 622	nbre de m2 SHOD	51

. Les **crédits liés aux personnes (titre 3)** : crédits d'alimentation, d'entretien du personnel et de communication

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Soutien du personnel	4 293 456	4 138	nbre de personnes	1 038

Action n° 03 : Préparation des forces navales

Crédits demandés pour 2006

	Hors titre 2	Total
Autorisations d'engagement	1.789.016.436	4.623.909.761
Crédits de paiement	1.613.669.994	4.448.563.319

Justification des éléments de la dépense par nature

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sous-action 40 : Commandement - forces navales.

I - Besoins opérationnels

La sous-action "commandement" a pour objectif l'exercice, au niveau central (état-major de la marine) du commandement organique de la marine, l'exercice du commandement et du contrôle opérationnels des zones maritimes, l'exercice du commandement territorial de la marine, ainsi que l'exercice de leurs attributions par les préfets maritimes de métropole. Elle inclut également l'exercice du commandement organique des éléments terrestres de forces maritimes qui relèvent des commandements précédents.

II - Unités concernées

Sont rattachés à cette sous-action :

- l'état-major de la marine (EMM) ;
- les directions centrales des services (service du commissariat de la marine, service de soutien de la flotte, service des systèmes d'information de la marine, service hydrographique et océanographique de la marine) ;
- les commandements de zone maritime (Atlantique, Méditerranée, Manche-Mer du Nord, Pacifique, Océan Indien) ;
- les commandements d'arrondissements maritimes et assimilés (Cherbourg, Brest, Toulon, Paris) ;
- les commandements de la marine en un lieu déterminé (Dunkerque, Le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille, Ajaccio, Strasbourg) ;
- les commandements de la marine outre-mer (Antilles, Guyane, La Réunion, Djibouti, Cap vert, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française) ;

- les préfectures maritimes (Manche - Mer du Nord, Atlantique, Méditerranée) ;
- la chaîne sémaphorique.

III - Activités principales prévues en 2006

- exercice du commandement organique au niveau central ;
- exercice des attributions déléguées dans le cadre de l'action de l'Etat en mer, mise en oeuvre des moyens spécifiques associés et coordination des moyens des administrations ;
- veille, police, assistance en mer et lutte anti-pollution ;
- exercice du commandement de zone maritime ;
- exercice du commandement au niveau territorial et coordination des actions de soutien à apporter aux forces.

IV - Aspects financiers

Les crédits d'activité (titre 3)

Cette sous-action regroupe les crédits nécessaires au fonctionnement de l'EMM, des états-majors et organismes relevant des commandements sus-mentionnés. Elle supporte les crédits accordés aux moyens de sauvegarde maritime auxquels la marine fait appel au travers de contrats d'affrètements et de prestations de service. La marine devrait bénéficier en 2006 sur cette sous-action d'une participation de l'Union européenne au dispositif de prévention des sinistres maritimes, permettant le financement complémentaire de 85% d'un cinquième remorqueur d'intervention d'assistance et de sauvetage (RIAS), déployé dans le golfe de Gascogne.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant opérationnel	747 666	1707	tonne	438
Assistance Pas de Calais - Manche - Brest - Méditerranée	16 614 070	365	jour d'affrètement 4,15 RIAS	45 518
Lutte anti pollution Atlantique - Méditerranée	12 204 140	365	jour d'affrètement 3 bâtiments	33 436
Surveillance satellitaire	678 300	1 615 000	superficie surveillée (km ²)	0,42
Etat-major de la marine	3 123 960	210	jour d'activité	14 876

. Les crédits liés aux installations (titre 3)

La sous-action regroupe les crédits de fonctionnement des installations à terre.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Commandements et préfectures maritimes	11 800 000	4	nombre d'arrondissements maritimes	2 950 000
Fonctionnement de la chaîne sémaphorique	1 647 000	61	nombre de sémaphores	27 000

. Les crédits liés aux personnes (titre 3) correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Alimentation	1 794 062	374 850	homme x jour	4,79

Sous-action 41 : Activités de la force d'action navale**I - Besoins opérationnels**

Les activités de la force d'action navale, dont les missions s'inscrivent dans les quatre fonctions stratégiques, comprennent trois volets :

- les activités opérationnelles (sûreté de la FOST, opérations extérieures, sauvegarde maritime) ;
- les activités d'entraînement supérieur interarmées et interalliés (grands exercices dans un cadre national, européen ou allié) ;
- les activités destinées à l'acquisition par les unités de leur qualification opérationnelle (essais, entraînement élémentaire, stages de mise en condition) ;

Dans le domaine opérationnel, les moyens déployés peuvent accomplir des missions qui servent simultanément plusieurs fonctions stratégiques. Par ailleurs, toutes les unités à la mer concourent à la sauvegarde maritime, quelle que soit leur activité.

II - Unités concernées

Bâtiments de combat : 52

Bâtiments de souveraineté : 21

Bâtiments de soutien : 9

Bâtiments auxiliaires : 69

Bâtiments portuaires : 14

Bâtiments de la gendarmerie maritime : 32

Etat-major de la force d'action navale

III - Activités principales prévues en 2006 relevant de cette sous-action*. Internationales*

- déploiement du groupe aéronaval dans l'océan Indien ;
- participation à des exercices bilatéraux ou multilatéraux avec, entre autres, les pays du golfe arabo-persique, la Turquie, l'Inde et l'Egypte ;
- déploiement du groupe école d'application des officiers de marine dans l'Atlantique et le Pacifique.

. nationales

- sûreté de la force océanique stratégique ;
- surveillance des approches maritimes dans le cadre du plan VIGIMER ;
- surveillance des pêches et lutte contre l'immigration illicite en métropole et outre-mer ;
- 90 stages de mise ou remise en condition opérationnelle ;
- entraînement des forces dans les domaines spécifiques conformément à la norme fixée par la loi de programmation militaire (13 exercices, dont 4 exercices amphibies, 3 exercices de guerre des mines et 2 sorties du groupe aéronaval).

. Interarmées

- exercice de contre-terrorisme maritime Esterel.

IV - Aspects financiers

. Les crédits d'activité (titre 3) regroupent les crédits nécessaires à la fois aux activités en mer des bâtiments, en dehors des opérations extérieures et des grands exercices internationaux, dont le financement relève d'autres sous-actions, et au fonctionnement des bâtiments à quai et des état-majors de la force d'action navale. Pour l'ensemble des bâtiments, l'objectif intermédiaire est fixé à 91 jours de mer en moyenne en 2006. Cependant, l'évolution des coûts du combustible pourrait conduire à reconsidérer le niveau d'activité. La comptabilité analytique des coûts permettra ultérieurement de connaître avec plus d'exactitude la répartition des dépenses d'entraînement par grandes catégories de bâtiments.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Combustibles de la flotte	48 244 389	110 180	tonne	438
Activité (tous bâtiments)	32 954 831	91	jour de mer	362 141
Etats-majors	1 892 525	365	j de disponibilité	5 185

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Les crédits présentés correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Alimentation	21 633 076	3 004 106	homme x jour	7,2

Sous-action 42 : Activités des forces sous-marines

I - Besoins opérationnels

Les activités des forces sous-marines, dont les missions s'inscrivent dans les quatre fonctions stratégiques, comprennent trois volets :

- les activités opérationnelles (déploiement de la force océanique stratégique - FOST - et participation aux missions de sûreté de la FOST, opérations extérieures) ;
- les activités d'entraînement supérieur interarmées et interalliés (grands exercices dans un cadre national, européen ou allié) ;
- les activités destinées à l'acquisition par les unités de leur qualification opérationnelle (essais, entraînement élémentaire, stages de mise en condition, cours de commandement).

Dans le domaine opérationnel, les moyens déployés peuvent accomplir des missions qui servent simultanément plusieurs fonctions stratégiques.

II - Unités concernées

- Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) : 4
- Sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) : 6
- Etat-major de la force et escadrilles des SNLE (ESNLE) à Brest et des SNA (ESNA) à Toulon.
- Organismes associés : 3 (1 centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique - CIRA , 2 centres de transmissions)

III - Activités principales prévues en 2006

SNLE :

- patrouille opérationnelle dans le cadre de la posture de dissuasion

SNA :

- participation d'un SNA au déploiement du groupe aéronaval en océan Indien
- déploiements en Atlantique
- patrouilles dans nos approches dans le cadre de la sûreté de la FOST
- patrouilles dans les zones d'intérêt de la France
- stages de mise en condition opérationnelle

IV - Aspects financiers**. Les crédits d'activité (titre 3)**

Ils regroupent les crédits de fonctionnement des escadrilles des deux types de sous-marins (ESNLE et ESNA)

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant opérationnel	52 560	120	tonne	438
Etats-majors d'escadrilles	1 915 900	365	jour de disponibilité	5 249

. Les crédits liés aux installations (titre 3)

Sont présentés les crédits nécessaires au fonctionnement des principaux centres à terre.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Transmissions	1 600 000	2	centre	800 000

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Alimentation	4 591 574	774 300	homme x jour	5,93

Sous-action : 43- Activités de l'aviation navale**I - Besoins opérationnel**

Les activités de l'aviation navale, dont les missions s'inscrivent dans les quatre fonctions stratégiques, comprennent trois volets ;

- les activités opérationnelles (mise en oeuvre de l'arme nucléaire aéroportée à partir du porte-avions, sûreté de la force océanique stratégique, opérations extérieures, sauvegarde maritime et action de l'Etat en mer) ;
- les activités d'entraînement supérieur interarmées et interalliés (grands exercices dans un cadre national, européen ou allié) ;
- les activités destinées à l'acquisition par les pilotes et les équipages de leurs qualifications aéronautique et opérationnelle et au maintien dans le temps de ces qualifications (entraînement élémentaire, stages de mise en condition).

Dans le domaine opérationnel, les moyens déployés peuvent accomplir des missions qui servent simultanément plusieurs fonctions stratégiques. Par ailleurs, toutes les unités à la mer concourent à la sauvegarde maritime, quelle que soit leur activité.

II - Unités concernées

Aéronefs affectés dans les formations

- aéronefs embarqués : 79,
 - dont - avions : 40
 - hélicoptères : 39
- aéronefs de patrouille maritime : 15
- aéronefs de surveillance maritime et de service public : 20
- aéronefs de soutien : 23

- aéronefs de formation : 26

État-major : 1

Bases d'aéronautique navale : 6

III - Activités principales prévues en 2006 au titre de la sous-action :

- déploiement du groupe aéronaval (GAN) en océan Indien ;
- missions d'action de l'Etat en mer assurées par les avions et hélicoptères en métropole et outre-mer ;
- participation à la majorité des missions de la force d'action navale (FAN) par détachements d'hélicoptères embarqués ;
- entraînement des pilotes et équipages conformément à la norme d'entraînement requise par la loi de programmation militaire (LPM).

IV - Aspects financiers

. Les crédits activité (titre 3)

Ils regroupent les crédits d'entraînement et d'activités opérationnelles aériennes, en dehors des opérations extérieures et des grands exercices internationaux, dont le financement relève d'autres sous-actions.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant aéronautique	21 336 000	53 608	m ³	398
Déplacements	1 596 000	210	jour d'activité	7 600
Entraînement au tir missiles (cibles)	698 508	12	nombre de tir	58 209

. Les crédits liés aux installations (titre 3)

Ils regroupent les crédits de fonctionnement des principales installations à terre

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire moyen (€)
Bases d'aéronautique navale	8 557 500	163	nb aéronefs affectés	52 500

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire moyen (€)
Alimentation	5 856 810	1 169 024	homme x jour	5,01

Sous-action 44 : Activités de la force des fusiliers marins et commandos

I - Besoins opérationnels

Les activités de la force des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO), dont les missions s'inscrivent dans les quatre fonctions stratégiques, comprennent trois volets :

- Les activités opérationnelles (opérations spéciales dans le cadre des opérations extérieures, protection des bases navales et des zones sensibles de la marine et notamment les implantations de la force océanique stratégique - FOST-, sauvegarde maritime et notamment lutte contre le narco-trafic et contre le terrorisme) ;
- les activités d'entraînement supérieur interarmées et interalliés (grands exercices dans un cadre national, européen ou allié) ;
- les activités destinées à l'acquisition par les unités de fusiliers et les commandos de leur qualification opérationnelle (entraînement élémentaire, stages de mise en condition).

II - Unités concernées

- 5 commandos marine
- 2 groupements de fusiliers marins
- 7 compagnies de fusiliers marins
- 1 état-major

III - Activités principales prévues en 2006

- Opérations spéciales sur les théâtres actifs (Afghanistan, Côte d'Ivoire) ;
- Participation aux opérations contre le narcotrafic dans l'arc antillais et aux opérations de police des pêches en océan Indien ;
- Activités d'entraînement dans le cadre d'accords bilatéraux ;
- Activités de formation vis-à-vis de pays étrangers.

IV - Aspects financiers

. Les crédits activité (titre 3)

Ils regroupent les crédits destinés à l'entraînement et aux activités opérationnelles des formations de combat, en dehors des opérations extérieures et des grands exercices internationaux, dont le financement relève d'autres sous-actions

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Projection 180 marins commandos (contrat opérationnel)	1 204 500	365	jour de disponibilité	3 300
Protection terrestre par fusiliers-marins	730 000	365	jour de disponibilité	2 000

. **Les crédits liés aux installations (titre 3)** : les installations correspondantes relevant de la sous-action de soutien de la force des fusiliers marins et commandos (sous-action 51).

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** : Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Alimentation (à terre métropole)	1 169 114	247 170	homme x jour	4,73

Sous-action 46 : Formation - forces navales.**I - Besoins opérationnels**

Dispenser au personnel de la marine la formation nécessaire et suffisante, initiale et continue, pour répondre aux besoins de compétences exigées par les emplois de la marine et ceux tenus par des marins au sein des autres programmes employant des personnels de cette armée.

II - Unités concernées

La formation est dispensée au sein d'écoles et d'organismes de formation, dont les plus importants sont l'Ecole navale et le groupe des écoles du Poulmic (EN/GEP), le centre d'instruction naval (CIN) de Saint-Mandrier, le CIN de Brest et l'école des fusiliers-marins. Certains de ces organismes sont implantés au sein d'écoles des autres armées, notamment dans le domaine aéronautique. A l'inverse, deux écoles de la marine ont également une vocation interarmées : l'école des fourriers de Querqueville et l'école des applications militaires de l'énergie atomique à Cherbourg.

III - Activités principales prévues en 2006

Au cours de l'année 2006, les écoles formeront 830 officiers, 2 010 officiers-marinières, 1 790 quartiers-maîtres et matelots et 900 volontaires. Cette activité représente en moyenne 1 500 000 nombres de jours x élèves par an (NJEA). La formation spécifique à l'appontage sur porte-avions est assurée aux Etats-Unis par l'US Navy. Elle concernera 11 pilotes stagiaires.

IV - Aspects financiers**. Les crédits activité (titre 3)**

Ils regroupent les crédits de déplacement liés aux formations, ainsi que les crédits de formation hors école.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Formation appontage (Etats-Unis)	7 499 998	11	nombre d'élèves pilotes	681 818
Indemnités de déplacement	2 499 560	5 530	nombre d'élèves	452
Instruction des réservistes	431 900	617	nombre élèves réservistes	700
Formation continue du personnel	5 727 000	6 900	nombre de stagiaires	830
Indemnités de stage	3 450 000	6 900	nombre de stagiaires	500

. Les crédits liés aux installations (titre 3 et titre 5)

Ils correspondent aux crédits de fonctionnement et aux investissements consacrés aux équipements des écoles dont les matériels audiovisuels et photographiques.

Type de prestation	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)	Prévisions crédits 2006 (€)
Fonctionnement des écoles	1 500 000	nombre d'élèves x jours	5,22	7 830 000
Equipements des écoles approvisionnés par le service des programmes navals et le commissariat de la marine (titre 5)				4 164 401

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel pour son alimentation. Le personnel officier à terre, en particulier officier élève, ne bénéficie pas de droit à alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Alimentation (à terre métropole)	5 604 199	1 184 820	homme x jour	4,73

Sous-action 47 : Gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces navales.**I - Besoins opérationnels**

La fonction « ressources humaines » a pour objectif de permettre à la marine de disposer de tous les marins dont elle a besoin, professionnels motivés, heureux dans leur emploi et leur environnement, et aptes aux missions qu'elle doit remplir. Cette sous-action a pour objectif de conduire toutes les actions nécessaires à l'administration statutaire et à la gestion des carrières du personnel de la marine quel que soit le programme au profit duquel il exerce ses compétences. Sont assurés le recrutement, le suivi administratif, militaire et social individuel, les changements d'affectation, la mobilité entre programmes, le suivi des compétences, la fidélisation et la reconversion du personnel nécessaires à l'accomplissement des missions de la marine, à la réalisation de ses objectifs de performance.

Sont également réalisés le pilotage des rémunérations et charges sociales (RCS) des personnels militaires et civils (hors administration centrale) de l'action "préparation des forces navales" et le suivi des conventions de gestion passées avec les autres responsables de programmes ou de budgets opérationnels employant des personnels de la marine.

II - Unités concernées

Les formations concourant à ces fonctions sont réparties en deux principales entités : la direction du personnel militaire de la marine, et le service d'information sur les carrières de la marine (SICM) chargé du recrutement.

III - Activités principales prévues en 2006

L'activité consiste à recruter 4000 marins, et à administrer les militaires d'active et de réserve de la marine : les désignations, le suivi des compétences, de la mobilité et du moral, le pilotage des RCS, le contrôle de gestion de la fonction ressources humaines, la gestion prévisionnelle des effectifs, et la reconversion.

IV - Aspects financiers**. Les crédits activité (titre 3)**

Ils regroupent les ressources de la fonction RH, et la quote part financée par la marine de l'indemnité compensatrice des réductions de tarifs accordées pour le transport des militaires et marins isolés versée par le ministère de la défense à la SNCF.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Recrutement	2 480 000	4 000	nombre de recrutés	620
Frais de mutation	29 230 000	7 900	nombre de mutations hors garnison	3 700
Indem. compensatrice versée à la SNCF	19 644 900	/	/	/
Reconversion	698 655	235	effectif en congé de reconversion	2 973

. Les crédits liés aux installations (titre 3)

Ils regroupent les crédits d'environnement de la chaîne RH (électricité, chauffage, eau,...).

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Environnement	8 468 764	49 237	effectif géré	172

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Alimentation	5 131 741	707 453	homme x jour	7,25

Sous-action 48 : Soutien de la force d'action navale**I - Besoins opérationnels**

La force d'action navale, constituée de l'ensemble des bâtiments de surface, participe à toutes les missions de la marine selon l'objectif d'un rythme annuel moyen de 100 jours de navigation à la mer (110 jours pour les bâtiments de haute mer) pour 2008. Afin d'assurer la préparation de cette force, l'entraînement et la qualification des équipages, tels que le prévoit la loi de programmation militaire et les contrats opérationnels, les crédits destinés au soutien technique de ces navires ont été regroupés dans cette sous-action. Les principales dépenses effectuées pour le soutien technique concernent les opérations programmées de maintenance et d'entretien courant des navires, des systèmes d'armes, des équipements, des munitions et missiles embarqués.

II - Unités concernées

- 4 bases navales en métropole (Brest, Toulon, Cherbourg, Adour) ;
- 7 bases navales ou unités marine outre-mer (Fort de France, Degrad des Cannes, Cap Vert, Port des Galets, Djibouti, Nouméa, Papeete)

III - Activités principales prévues en 2006

Les principales unités de surface concernées sont mentionnées ci-dessous:

Matériels majeurs soutenus	Parc en unité	Age moyen
Porte-avions	1	4
Frégates	27	19
Bâtiments de guerre des mines	14	20
Bâtiments de soutien et de projection	9	22
Bâtiments de souveraineté outre-mer	21	18
Autres bâtiments	36	

24 interventions majeures et 72 opérations d'entretien intermédiaire sont prévues au cours de l'année 2006.

IV - Aspects financiers**Les crédits de titre 3 et titre 5**

Ils regroupent les crédits de maintien en condition opérationnelle (MCO) strictement dédiés aux bâtiments de surface et la part consacrée aux "munitions" en service inscrite dans la loi de programmation militaire 2003-2008 (essentiellement missiles Crotale et Exocet), ainsi que les crédits d'entretien élémentaire effectué par les unités et les ateliers militaires de la flotte.

Les crédits d'investissement représentent 28,1 M€.

Matériels majeurs soutenus	Opérations de référence (ATM et EC)	Nombre d'opérations commençant ou se terminant dans l'année	Coût moyen d'une opération (k€TTC)	Prévisions crédits 2006 (CP en M€)
Porte-avions	ATM	0	171 000	211,7
	EC	1	27 900	
Frégates	ATM	11	6 420	
	EC	27	1 321	
Guerre des mines	ATM	2	900	
	EC	14	331	
Bâtiments de soutien et de projection	ATM	3	3 330	
	EC	9	971	
Bâtiments de souveraineté outre-mer	ATM	8	3 275	
	EC	21	300	
Autres bâtiments	ATM	9	1 844	
	EC	36	91	

ATM = arrêt technique majeur (IPER, ...)

EC = entretien courant

Principales munitions entretenues (Titre 5)	Prévisions crédits 2006 (CP en M€)
Crotale	20,00
EXOCET	7,50

Type de prestation	Prévision crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire moyen (€)
Entretien élémentaire	14 775 000	197	Nb de bâtiments	75 000

. Les crédits liés aux installations (titre 3)

Ils regroupent les crédits de fonctionnement des bases de soutien.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire moyen (€)
Bases navales métropole	13 600 000	4	nb de bases	3 400 000
Bases navales outre-mer	8 400 000	7	nb de bases	1 200 000

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts aux personnels des bases pour leur alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire moyen (€)
Alimentation	2 893 145	455 910	homme x jour	6,35

Sous-action 49 : Soutien des forces sous-marines**I - Besoins opérationnels**

Les forces sous-marines sont constituées de deux escadrilles de sous-marins. L'une est composée des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de la force océanique stratégique (FOST), l'autre est constituée des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de type RUBIS. Pour assurer la disponibilité de ces sous-marins et des différentes installations associées nécessaires à leur mise en oeuvre, en particulier la maintenance des navires et des équipements embarqués, les crédits destinés exclusivement au soutien technique des forces sous-marines ont été regroupés dans cette sous-action. Ce soutien s'articule principalement autour des opérations programmées de maintenance des navires, des équipements et systèmes d'armes embarqués, des missiles balistiques (MSBS), des installations à terre d'environnement des sous-marins (simulateurs d'entraînement, outillages industriels et ateliers de maintenance) et des installations de transmissions propres à la FOST.

II - Unités concernées

- Base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de l'île Longue
- Base des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de Toulon.

III - Activités principales prévues en 2006

Matériels majeurs soutenus	Unités en parc	Age moyen
SNLE	4	/
SNA	6	17

3 opérations de maintenance majeure vont se dérouler pour tout ou partie en 2006²

IV - Aspects financiers**Les crédits activité (titre 3 et titre 5)**

Ils regroupent les crédits de MCO exclusivement consacrés aux équipements des forces sous-marines. Les crédits d'investissement (titre 5) ne concernent qu'une seule opération et représentent 2,8 M€.

Matériels majeurs soutenus	Opérations de référence (ATM et EC)	Nombre d'opérations commençant ou se terminant dans l'année	Coût moyen d'une opération (k€TTC)	Prévisions crédits 2006 (CP en M€)
SNA	ATM	2	80 000	100
	EC	6	5 660	
SNLE	ATM	1	195 000	227
	EC	4	21 250	

ATM = arrêt technique majeur (IPER, ...); EC = entretien courant

Matériels majeurs soutenus (hors navires)	Prévisions crédits 2006 (CP en M€)
Stations de transmission FOST	18,30
Missiles balistiques M45	23,10

. Les crédits liés aux installations (titre 3)

Ils regroupent les crédits de fonctionnement des bases de soutien.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Base des SNLE	3 200 000	4	SNLE	800 000
Base des SNA	1 800 000	6	SNA	300 000

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel des bases pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Alimentation (à terre métropole)	795 633	168 210	homme x jour	4,73

Sous action 50 : Soutien de l'aviation navale

I - Besoins opérationnels

L'objectif est de satisfaire le contrat opérationnel fixé par l'état major des armées, et d'assurer le niveau d'activité nécessaire à l'obtention des qualifications des pilotes et des équipages, en planifiant et en exécutant les opérations de maintien en condition opérationnelle d'un parc de 236 aéronaves d'armes, dont 163 sont affectés dans les forces.

II - Unités concernées

Sont rattachés à cette sous-action les établissements, ateliers et entrepôts de l'aéronautique navale, ainsi que le personnel détaché dans les structures de l'armée de l'air à vocation de soutien interarmées, en particulier la structure interarmées de maintien en condition opérationnelle des matériels aériens de défense (SIMMAD).

III - Activités principales prévues en 2006

Matériels majeurs soutenus	Parc	Age moyen	Heures de vol
Aviation embarquée (Rafale - Super-Etendard Modernisé - Hawkeye)	63	21	13 300
Patrouille maritime (Atlantique 2)	22	12	7 660
Hélicoptères de combat (Lynx - Panther - Dauphin)	50	19	9 005
Avions école et d'entraînement (N 262 E - CAP 10 - Rallye - Falcon 10)	37	30	9 145
Avions de liaison logistique (Xingu - Alouette III)	40	29	9 050
Sauvegarde des approches maritimes et action de l'état en mer (Guardian - Falcon 50 SURMAR - Dauphin Service Public - Super-Frelon)	24	26	8 760

Le soutien des aéronefs Falcon 200 (Gardian), Falcon 50 SURMAR, Falcon 10, Dauphin de service public est externalisé, pour un montant d'environ 29 M€

IV - Aspects financiers

. Les **crédits activité (titre 3 et titre 5)** regroupent les crédits de MCO concernés.

Les coûts à l'heure de vol sont issus du dernier rapport de conseil de gestion de la SIMMAD.

Matériels majeurs soutenus	Activités : heures de vol à soutenir	Nb de visites majeures (restauration de potentiel)	Coût moyen à l'heure de vol (incluant les visites majeures) ⁽¹⁾
Aviation embarquée	11 810	9	12 565
Patrouille maritime	7 625	3	7 685
Hélicoptères de combat	9 005	3	3 255
Avions école et d'entraînement	8 960	2	2 051
Avions de liaison et logistique	9 050	2	1 340
Avions de liaison et logistique Sauvegarde des approches maritimes	8 500	3	4 500
Activités d'ingénierie et de gestion des rechanges	/	/	/
Coûts inclus dans l'heure de vol			

(1) Les coûts à l'heure de vol sont issus du dernier rapport de conseil de gestion de la SIMMAD

. Les crédits liés aux installations (titre 3 et titre 5)

Ils regroupent les crédits de fonctionnement des établissements, ateliers et entrepôts de l'aéronautique navale et les crédits d'investissement (Titre 5) consacrés aux systèmes d'information logistico-technique de l'aviation navale.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût moyen unitaire (€)
Fonctionnement des structures de soutien aéronautique	3 839 720	236	nb d'aéronefs en parc	16 270
Système d'information logistique (titre V)	3 560 000	1	nb de système	

. Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel des structures de soutien pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Alimentation (à terre métropole)	440 032	93 030	homme x jour	4,73

Sous-action 51 : soutien de la force des fusiliers marins et commandos**I - Besoins opérationnels**

Compte tenu des missions de protection des bases navales, des bases d'aéronautique navale et des points sensibles de la marine par les fusiliers marins et des opérations menées par les commandos de la marine, ces formations sollicitent la part prépondérante des besoins d'équipement et de soutien pour les armes d'infanterie et les munitions de petits calibres. Les crédits mis en place à cette fin sont donc destinés à satisfaire les besoins de la force des fusiliers marins et des commandos et également les divers besoins en matériels d'infanterie des autres forces de la marine.

II - Unités concernées

La force des fusiliers marins et commandos ne possède qu'un échelon de soutien intégré en son sein : la base des fusiliers marins et commandos, implantée à Lorient.

III - Activités principales prévues en 2006

Type de soutiens fournis :

- reconstitutions des stocks de munitions d'infanterie, d'artifices de sécurité, d'obus de moyens calibres pour les navires et d'explosifs,
- renouvellement d'armes d'infanterie (pistolets, fusils d'assaut, lance-roquettes, ...)

IV - Aspects financiers**. Les crédits de titre 3 et titre 5**

Ils regroupent les crédits relevant du soutien des munitions concernées

Opérations principales	Prévisions CP PLF 2006
Munitions d'infanterie (cartouches, grenades et mortiers)	9,40
Obus d'entraînement et de coups de semonce	9,70
Armes d'infanterie pour les équipes de protections et les commandos (armes de poing, fusils d'assaut et armes d'appui)	4,70

. Les crédits liés aux installations (titre 3)

Ils correspondent aux crédits de fonctionnement de la base des fusiliers marins et commandos.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Fonctionnement de la base	1 700 996	1 474	effectif soutenu	1 154

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel de la base des fusiliers marins et commandos pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Alimentation (à terre métropole)	197 667	41 790	homme x jour	4,73

Sous-action 54 : soutiens transverses**I - Besoins opérationnels**

Certaines prestations de soutien viennent en complément des sous-actions de soutien des forces précédentes, qui procèdent d'une logique organique sur des parcs de matériels homogènes. Elles sont menées indifféremment au profit de l'ensemble des composantes des forces navales, d'où le vocable de "soutiens transverses". C'est, en particulier, le cas des activités de soutien des équipements de servitude portuaire, des formations à terre d'usage général. Sont également intégrées d'autres activités de soutien qui relèvent plus d'une logique de métier et qui sont difficilement dissociables entre forces, comme la maintenance des systèmes informatiques opérationnels ou celle des munitions, destinées aussi bien aux bâtiments de la flotte, aux sous-marins et aux aéronefs.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe en particulier les échelons locaux des services de soutien (service du commissariat de la marine, service de soutien de la flotte, service des systèmes d'information de la marine, service hydrographique et océanographique de la marine).

III - Activités principales prévues en 2006**Principales opérations de soutien concernées**

- maintien en condition opérationnelle (MCO) transverse et évolutions techniques des navires (bâtiments de surface et sous-marins) ;
- munitions en service des bâtiments de la flotte, des sous-marins et des aéronefs : renouvellement de stocks de missiles, de torpilles et d'obus, contrats de prestations de MCO ;
- équipements des installations à terre, équipements portuaires, équipements informatiques ;
- approvisionnement d'effets d'habillement pour l'ensemble du personnel de la marine et équipements spéciaux (plongée, décontamination nucléaire, bactériologique et chimique - NBC -, sécurité du travail...) ;
- approvisionnement et maintenance des matériels informatiques des systèmes opérationnels ;
- fourniture de véhicules utilitaires et spécifiques (lutte contre l'incendie, transport de denrées, transport de munitions, déminage) ;
- fournitures courantes, pièces de rechanges et consommables nécessaires à l'affrètement des navires.

IV - Aspects financiers**Les crédits de titre 3 et titre 5**

Ils regroupent divers crédits de fonctionnement tels que ceux des services, ainsi que les ressources destinées à des opérations d'investissement dont la force bénéficiaire ne peut être a priori identifiée ni le coût élémentaire isolé, compte tenu des caractéristiques des systèmes d'information disponibles.

Opérations principales	Prévisions CP PLF 2006
Munitions (artifice, armes ASM et mines, outillage)	33,8
Acquisition d'équipements (restauration, outillage, simulateur, instruction)	30,8
Approvisionnements de la flotte et véhicules (plongée, rechange, véhicules, embarcation, effets spéciaux,...)	40,8
MCO flotte transverse (CEA, sémaphores simulateurs, servitude portuaire)	70,0
Ingénierie du MCO des bâtiments (normes, obsolescences, documentation technique)	27,4
Informatique et systèmes d'information (entretien, rénovation, bureautique)	24,0

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Service de soutien de la flotte	11 958 880	291 680	tonnage soutenu	41
Service du commissariat de la marine	12 748 050	335 475	types d'articles gérés	38
Service des systèmes d'information de la marine	2 077 920	159 840	nb de prises téléphoniques gérées	13
Service hydrographique et océanographique de la marine	4 101 416	1 672	édition de documents nautiques	2 453

. **Les crédits liés aux installations (titre 3)**

Ces crédits comprennent en particulier les ressources nécessaires à l'achat du fioul domestique destiné au chauffage des formations de la marine assurant le soutien transverse des forces.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Fioul domestique	4 900 000	11 611	m ³	422

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)**

Ils correspondent aux droits réglementairement ouverts au personnel rattaché à la sous-action pour son alimentation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire moyen (€)
Alimentation	8 647 944	1 482 135	homme x jour	6,37

Action n° 04 : Préparation des forces aériennes

Crédits demandés pour 2006

	Hors titre 2	Total
Autorisations d'engagement	1.555.008.861	4.774.889.184
Crédits de paiement	1.688.582.915	4.908.463.238

Justification des éléments de la dépense par nature

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sous-action : 60- commandement - forces aériennes

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action intègre le haut commandement de l'armée de l'air ainsi que l'ensemble des unités ayant en charge la sûreté et la défense aérienne, la conduite des opérations aériennes et la coordination des activités air. En outre, ces dernières réglementent et organisent la circulation aérienne militaire, conduisent et coordonnent les opérations de recherche et de sauvetage en cas d'accident aérien civil ou militaire. Elles se caractérisent par l'absence de moyens aériens propres.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe l'état-major de l'armée de l'air (EMAA), le bureau enquête accident de la Défense (BEAD) et le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), ce dernier étant composé d'une vingtaine d'unités.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

. Internationales : assurer la NRF6 (Nato response force).

. Nationales : déterminer la doctrine d'emploi de l'armée de l'air et conseiller le CEMA quant à l'emploi des forces aériennes. Assurer la posture permanente de sûreté (PPS) (détection, identification et intervention), la mission "search and rescue" (SAR), la force de réaction immédiate (FRI), la force de réaction rapide (FRR) et la force de réaction à temps (FAT). Garantir la sécurité des vols.

. Interarmées : assurer la FRI terre

IV - Aspects financiers

. **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner.

Ils regroupent principalement les crédits de transport, de déplacement au titre des activités, d'instruction spécifique et la couverture en crédits de paiements d'engagements antérieurs à 2004 au titre des études menées par l'armée de l'air.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Formation / instruction	394 130	1 679	nbre de personnes	234,74
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	5 592 298	219 045	jour de missions	25,53
SNCF	793 880	1 629	nbre de personnes	487,34

. **les crédits de structure** (documentation) : 490 811€.

Il s'agit des crédits ressortissant strictement de la sous-action. Les autres crédits de structure ont été regroupés au sein de la sous-action 74.

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent principalement les crédits de déplacements temporaires d'instruction et de formation, d'alimentation, de communication, de contribution SNCF, d'informatique ainsi que de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Formation / instruction	394 130	1 679	nbre de personnes	234,74
Alimentation	1 547 233	1 629	nbre de personnes	949,81
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	8 388 447	328 567	jour de missions	25,53

Sous-action : 61- activités des forces aériennes de combat**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est la préparation et l'entraînement des forces aériennes de combat dans le but d'honorer les contrats opérationnels.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe le commandement de la force aérienne de combat (CFAC) et ses 16 escadrons de chasse ou de reconnaissance. Les équipements majeurs de ces unités sont composés d'environ 300 avions de combat des flottes F1 CR/CT, M2000C/D/-5.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

- . Internationales : 51 activités programmées (exercices, échanges, visites).
- . Nationales : fournir les moyens nécessaires à la posture permanente de sûreté, honorer les contrats capacitaires liés à la Nato response force, à la force de réaction immédiate, à la force de réaction rapide, à la force d'action à temps et à l'union européenne. Former les personnels au niveau pour les contrats considérés. 2 exercices nationaux Air programmés.
- . Interarmées : 1 exercice interarmées programmé.

IV - Aspects financiers

- . **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner. Ils regroupent principalement les crédits de carburants aéronautiques et de déplacement liés à la conduite des activités.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant opérationnel	90 584 903	251 000 m ³ 67 760 HDV	heure de vol/pilote	1 336,85
SNCF	2 525 124	5 196	nbre de personnes	485,97
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	1 648 674	61 614	jour de missions	26,76

- . **les crédits de structure** (documentation) : 22 360€.

Il s'agit des crédits ressortissant strictement de la sous-action. Les autres crédits de structure ont été regroupés au sein de la sous-action 74.

- . **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent principalement les crédits d'alimentation, de déplacements temporaires d'instruction et de formation et de contribution SNCF.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Alimentation	4 183 958	5 196	nbre de personnes	805,23
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	2 473 011	92 421	jour de missions	26,76

Sous-action : 62 activités des forces aériennes stratégiques**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est de mettre en condition les forces aériennes stratégiques afin de pouvoir planifier, programmer et conduire les opérations nucléaires.

II - Unités concernées

. Cette sous-action regroupe le commandement des forces aériennes stratégiques (CFAS) et ses 3 escadrons de chasse, 1 escadron de ravitaillement en vol (ERV) et 1 centre d'instruction tactique (CITac). Les emprises immobilières représentent 155 000 m². Les équipements majeurs de ces unités sont composés de 60 Mirage 2000 N et 14 avions C 135 FR.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

- . Internationales : 16 exercices internationaux programmés et divers présentations en vol.
- . Nationales : assurer la réalisation des contrats gouvernementaux en matière de dissuasion nucléaire, de posture permanente de sûreté ainsi que des contrats de projection (force de réaction immédiate, force de réaction rapide et force de réaction à temps). 5 exercices nationaux Air programmés pour 2006.
- . Interarmées :

IV - Aspects financiers

- . **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner.
- Ils regroupent principalement les crédits de carburants aéronautiques et de déplacement liés à la conduite des activités.

Type de prestation	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)	Prévisions crédits 2006 (€)
Carburant opérationnel	99 500 m ³ 21 640 HDV	heure de vol/pilote	1 657,97	35 878 492
Formation / instruction	1 962	nbre de personnes	46,51	91 259
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	20 668	jour de missions	26,76	553 046
SNCF	1 959	nbre de personnes	486,85	953 748
Forces nucléaires (titre III)		sans objet		98 410 000

- . **les crédits de structure** (documentation) : 40 821€.
- . **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent principalement les crédits d'alimentation, de déplacements temporaires d'instruction et de formation, de contribution SNCF, de formation et de communication.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Formation / instruction	91 259	1 962	nbre de personnes	46,51
Alimentation	1 639 862	1 959	nbre de personnes	837,09
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	829 569	31 003	jour de missions	26,76

Sous-action : 63- activités des forces aériennes de projection**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est de projeter les forces, assurer leur soutien et participer à la manœuvre. Contrats de projection : aptitude à projeter 10 avions de transport équipés pour des missions tactiques avec la structure de commandement et le soutien requis, dans un cadre national (force de réaction immédiate-FRI) ou multinational (Nato response force-NRF), aptitude à projeter la FRI Air (1500 h + 1,5 t/h de fret) dans un délai de 72 heures, sur un théâtre situé à 5000 km, aptitude à projeter la FRI Terre.

II - Unités concernées

. Cette sous-action regroupe le commandement de la force aérienne de projection (CFAP) et ses 18 escadrons de transport (France métropolitaine et outremer), 4 escadrons d'hélicoptères (EH), 2 centres d'instruction des équipages de transport (CIET) ainsi que 7 détachements extérieurs et les escales aériennes militaires d'outremer. Les emprises immobilières représentent 206 000 m². Les équipements majeurs de ces unités sont : 91 avions de transport tactiques des flottes C160, C130, CN235, des avions de soutien des flottes A310, Falcon... et 82 hélicoptères.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

. Internationales : 3 exercices programmés.

. Nationales : réaliser les contrats de projection, réaliser les contrats opérationnels liés à la recherche et sauvetage de combat (RESCO), le commandement des opérations spéciales (COS), la "search and rescue" (SAR), les mesures actives de sûreté aériennes (MASA) et la recherche et sauvetage par aéro-largage (RESAL).

. Interarmées : réaliser les contrats opérationnels en vigueur avec les organismes externes (COS, TAP, OPEX, DOM-TOM, SAR).

IV - Aspects financiers

. **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner.

Ils regroupent principalement les crédits de carburants aéronautiques, de déplacement lié à la conduite de l'activité, de redevances aéronautiques, d'assistance en escale et d'instruction spécifique liés à la conduite des activités.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant opérationnel	39 716 092	110 200 m ³ 76 000 HDV	heure de vol/pilote	522,58
Formation / instruction	983 455	4 575	nbre de personnes	214,96
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	2 878 785	107 586	jour de missions	26,76
Impôts, taxes, redevances	3 701 021	1 425 000	tonnes attéris	2,60
SNCF	2 208 367	4 559	nbre de personnes	484,40

. **les crédits de structure** destinés à l'entretien des structures regroupent principalement les crédits d'entretien liés à l'immobilier : 2 177 911€.

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent principalement les crédits de déplacements temporaires d'instruction et de formation, d'alimentation et de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Formation / instruction	983 455	4 575	nbre de personnes	214,96
Alimentation	3 985 481	4 559	nbre de personnes	874,20
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	4 318 177	161 379	jour de missions	26,76

Sous-action : 64- activités des forces de protection**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est de former, entraîner et équiper le personnel concourant à la protection défense, à la sécurité incendie, à la sécurité nucléaire des points sensibles de l'armée de l'air ainsi que celui des unités chargées de l'intervention dans le cadre des opérations intérieures, des opérations extérieures, des opérations spéciales et d'évènements à caractère NRBC.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe le commandement des forces de protection et de sécurité de l'armée de l'air (CFPSAA) et de ses unités, à savoir : 34 unités de protection (24 EP + 10 SP), 3 commandos parachutistes d'intervention, 33 sections sécurité incendie sauvetage (SSIS) et 4 unités de formation spécialisées. Les emprises immobilières représentent 85 000 M2. Les équipements majeurs de ces unités sont composés de 365 véhicules tout terrain, 200 véhicules de sécurité incendie et de 83 véhicules de sécurité des installations.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

. Internationales : 27 activités programmées (exercices, échanges, soutien).

. Nationales : satisfaire aux contrats capacitaires : mesures actives de sûreté aérienne, force de réaction immédiate, force de réaction rapide et force de réaction à temps, recherche et sauvetage de combat et recherche et sauvetage par aéro-largage. Satisfaire aux contrats capacitaires protection incendie et NRBC des bases projetées. Maintien en condition opérationnelle des personnels. 2 exercices nationaux Air programmés.

IV - Aspects financiers

. **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner :

Ils regroupent les crédits de déplacement et d'instruction spécifique liés à la conduite des activités.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Formation / instruction	268 121	6 999	nbre de personnes	38,31
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	874 470	32 822	jour de missions	26,64
SNCF	3 300 138	6 980	nbre de personnes	472,80

. **les crédits de structure** (documentation) : 23 809€.

Il s'agit des crédits relevant exclusivement de la sous-action. Les autres crédits de structure sont regroupés au sein de la sous-action 74.

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent principalement les crédits d'alimentation et de déplacements temporaires d'instruction et de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Formation / instruction	268 121	6 999	nbre de personnes	38,31
Alimentation	6 635 369	6 980	nbre de personnes	950,63
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	1 311 705	49 233	jour de missions	26,64

Sous-action : 65- activités des forces de détection**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est d'assurer l'appui électronique aux forces. A ce titre, elle assure la mise en oeuvre et le soutien des systèmes fixes et mobiles de surveillance et de contrôle de la circulation aérienne militaire, de communication et d'information, de commandement et de conduite des opérations aériennes, de défense sol-air, de surveillance et de protection.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe le commandement air des systèmes de surveillance, d'information et de communications (CASSIC) et de ses unités, à savoir 23 escadrons des services de la circulation aérienne (ESCA), 44 escadrons des systèmes d'information et de communications (ESIC), 10 escadrons de défense sol-air (EDSA), 7 centres de détection et de contrôle (CDC), 1 centre de détection et de contrôle mobile (CDCM), 1 escadron de détection et de contrôle aéroportés (36ème EDCA), 3 groupes de télécommunications (GT), 4 escadrons de soutien technique spécialisés (ESTS), 1 réseau de stations hertziennes (SH), 2 unités spéciales (ERGE et EOS), le centre d'instruction du contrôle et de la défense aérienne (CICDA), les équipes techniques et l'ensemble équipes techniques et instruction spécialisée (ET et EETIS). Les équipements majeurs de ces unités sont constitués de radars fixes ou mobiles (dont 4 avions E 3 F).

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

- . Internationales : 41 activités programmées (exercices, échanges).
 - . Nationales : participer à la mise en œuvre de la posture permanente de sûreté. Fournir les moyens issus du contrat opérationnel d'alerte de la posture permanente de sûreté et d'entraînement des forces. Fournir les moyens issus du contrat opérationnel de défense sol-air sur le territoire national. Mettre à disposition les capacités modulaires de projection.
- 2 exercices nationaux Air programmés.

IV - Aspects financiers

- . **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner.
- Ils regroupent principalement les crédits de carburants aéronautiques, de déplacement et d'instruction spécifique liés à la conduite des activités.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant opérationnel	5 221 514	2 200 HDV	heure de vol/pilote	2 373,42
Formation / instruction	525 990	5 245	nbre de personnes	100,28
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	1 968 267	73 558	jour de missions	26,76
SNCF	4 184 875	5 197	nbre de personnes	805,25

- . **les crédits de structure** destinés à l'entretien des structures : 209 104€.

Il s'agit de crédits directement et exclusivement liés à la sous-action. Les autres crédits de structure sont regroupés à la sous-action 74.

- . **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent principalement les crédits d'alimentation, de déplacements temporaires d'instruction, de formation ainsi que d'informatique.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Formation / instruction	525 990	5 245	nbre de personnes	100,28
Alimentation	6 848 865	5 197	nbre de personnes	1 317,85
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	2 952 400	110 337	jour de missions	26,76

Sous-action : 66 formation du personnel - forces aériennes**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est de conduire les actions de formation pour satisfaire aux besoins de l'armée de l'air (et des autres armées) en personnel militaire qualifié.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe les crédits destinés à financer l'activité du commandement des écoles de l'armée de l'air (CEAA), de ses 6 écoles du personnel navigant (PNN) et ses 4 écoles du personnel non navigant (PNN). Elle finance également l'activité du centre d'enseignement supérieur aérien (CESA) et des participations à des écoles des autres armées.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

- . Internationales : 23 activités programmées (principalement des échanges internationaux).
- . Nationales : assurer la formation du personnel officier, sous-officier et MTA. Respecter les flux et les durées de formation. Offrir des formations adaptées aux emplois. 1 meeting en 2006.

IV - Aspects financiers

- . **Les crédits activité** comprennent les crédits permettant aux unités de s'entraîner. Ils regroupent principalement les crédits de carburants aéronautiques, d'instruction spécifique et de déplacement liés à la conduite des activités.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Carburant opérationnel	14 179 642	65 900 HDV	heure de vol/pilote	215,17
Formation / instruction	1 583 401	5 957	nbre de personnes	265,81
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	741 591	27 715	jour de missions	26,76
SNCF	2 753 011	5 800	nbre de personnes	474,66

- . **les crédits de structure** (documentation) : 24 233€.

Il s'agit de crédits directement liés à la sous-action. Les autres crédits de structure sont regroupés à la sous-action 74.

- . **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail : Ils regroupent principalement les crédits d'alimentation, de déplacements temporaires, d'instruction, de formation, d'informatique ainsi que de communication.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Déterminant	Coût unitaire (€)
Formation / instruction	1 583 401	5 957	nbre de personnes	265,81
Alimentation	5 441 341	5 800	nbre de personnes	938,16
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	1 112 387	41 572	jour de missions	26,76

Sous-action : 67 gestion, recrutement, fidélisation et reconversion des ressources humaines - forces aériennes**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action a pour but de fournir, en fonction des moyens disponibles, le personnel nécessaire à l'exécution des missions et d'anticiper les besoins futurs en quantité et en qualité. A cette fin, elle regroupe les fonctions de recrutement, de gestion, d'administration et de reconversion d'une population réunissant plus de 50 métiers différents.

II - Unités concernées

. Cette sous-action regroupe la direction du personnel militaire de l'armée de l'air (DPMAA) et ses unités rattachées, à savoir : 2 centres informatiques (CIPAA), 1 bureau des archives et des réserves (BARAA), 1 centre de sélection air (CSAA), 4 bureaux de préorientation air (BPA), 33 bureaux air informations (BAI) et l'école des pupilles de l'air (EPA). Cette sous-action finance également le centre d'enseignement technique de l'armée de l'air (CETAA) et les personnels en positions spéciales.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

. Nationales : pourvoir aux besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel afin de réaliser les missions de l'armée de l'air. A cette fin, l'armée de l'air prévoit pour 2006 le recrutement d'environ 109 officiers, 95 élèves officiers du personnel navigant (EOPN), 1 205 élèves sous-officiers (ESO) et 2 700 militaires du rang techniciens de l'air (MTA). Contribuer à la motivation du personnel.

IV - Aspects financiers

. **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner.

Ils regroupent les crédits de transport, de déplacement et d'instruction spécifique liés à la conduite des activités.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Formation / instruction	202 963 €	2 085	nbre de personnes	97,34 €
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	323 634 €	12 095	jour de missions	26,76 €
SNCF	899 632 €	1 892	nbre de personnes	475,49 €

. **les crédits de structure** (documentation) : 502 955€.

Ces crédits sont directement liés à la sous-action. Les autres crédits de structure sont regroupés à la sous-action 74.

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent les crédits de changement de résidence, de transport, d'alimentation et de déplacements temporaires d'instruction et de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Formation / instruction	202 963 €	2 085	nbre de personnes	97,34 €
Changements de résidence	20 443 992 €	9 149	Mutations (pour l'ensemble de l'armée)	2 234,56 €
Alimentation	1 622 386 €	1 892	nbre de personnes	857,50 €
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	485 450 €	18 142	jour de missions	26,76 €

Sous-action : 70 soutien des matériels aéronautiques - forces aériennes**I - Besoins opérationnels**

Cette sous-action regroupe l'ensemble des moyens dont la finalité est d'optimiser la disponibilité des aéronefs et des matériels aéronautiques associés tout en assurant la cohérence des actions de maintien en condition opérationnelle.

II - Unités concernées

. Cette sous-action regroupe les crédits destinés à financer l'activité de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la Défense (SIMMAD). Cette unité est composée à 97% de militaires. Les emprises immobilières représentent 17 000 m².

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action et prévues en 2006

. Nationales : respect des contrats de disponibilité.

. Interarmées : optimiser la disponibilité des flottes d'aéronefs de l'armée de terre, de la marine et de la gendarmerie en respectant les contrats fixés par les EM.

IV - Aspects financiers

. **les crédits activité** du titre 3 regroupent principalement les crédits de déplacement, d'achats et de locations de petits matériels et d'informatique liés à la conduite des activités.

Ils concernent le maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques des forces aériennes ainsi que l'acquisition et l'entretien de ces armements emportés par certains de ces appareils.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Formation / instruction	24 979 €	501	nbre de personnes	49,86 €
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	127 731 €	4 798	jour de missions	26,62 €
Matériels aéronautique (titre 3)	815 948 000 €	235 040	heure de Vol	sans objet
Matériels aéronautique (titre 5)	6 090 000 €	235 041	heure de Vol	sans objet
SNCF	236 327 €	485	Nbre de personnes	487,27

. **les crédits de structure** destinés à l'entretien des structures regroupent principalement les crédits d'achats de matériel et d'entretien liés à l'immobilier : 188 736 €.

Les autres crédits de structure sont regroupés à la sous-action 74.

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent les crédits d'alimentation, d'informatique et de déplacements temporaires d'instruction et de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Formation / instruction	24 979 €	501	nbre de personnes	49,86 €
Alimentation	402 305 €	485	nbre de personnes	829,49 €
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	191 597 €	7 197	jour de missions	26,62 €

Sous-action : 72- Soutien non aéronautique - forces aériennes

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité opérationnelle est d'assurer le soutien en matière d'infrastructure, de commissariat (soutien de l'homme) et de matériels techniques.

II - Unités concernées

. Cette sous-action regroupe la direction centrale du matériel de l'armée de l'air et ses unités rattachées (2 directions régionales, 5 entrepôts techniques, 2 ateliers de réparation techniques, 5 services spécialisés, 35 escadrons de soutien du ravitaillement technique, 5 escadrons de soutien munitions, 4 équipes techniques isolées, 4 unités NEDEX), de la direction centrale du commissariat de l'armée de l'air et ses unités rattachées (2 directions régionales, 4 services du commissariat - administratif, logistique, informatique et financier, 1 école du commissariat, 2 directions du commissariat outremer, 6 SLAM, 2 centres administratifs régionaux) et 1 établissement central de l'infrastructure de l'air. Ces unités comprennent 86% de militaires.

III - Aspects financiers

. **les crédits activité** regroupent principalement les crédits de transport, de télécommunications, de déplacement, d'achats et de locations de petits matériels et d'énergie liés à la conduite des activités, d'habillement, d'ameublement, d'armement de petit calibre, de matériels sol (véhicules spécialisés,...), de matériels NRBC (nucléaire radiologique bactériologique et chimique) et de matériels informatiques.

Type de prestation	Volume	Unité de référence	Coût unitaire	Prévisions crédits 2006
Carburant opérationnel	2 133 m ³	heure de vol/pilote	439,69 €	677 129 €

	1 540 HDV			
Formation / instruction	9 988	nbre de personnes	29,97 €	299 379 €
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	69 850	jour de missions	26,76 €	1 869 053 €
Ameublement et campement (titre 3)	Sans objet			16 692 543 €
Habillement (titre 3)	60 135	nbre de personnes	397,95 €	23 930 457 €
Systèmes d'information et de communication (titre 5)	Sans objet			31 188 000 €
Matériel sol (titre 5)	Sans objet			24 017 000 €
Autre environnement des forces (titre 3)	Sans objet			54 145 000 €
Autre environnement des forces (titre 5)	Sans objet			8 645 000 €
SNCF	8 567	nbre de personnes	286,35 €	2 453 134 €

. **les crédits de structure** destinés à l'entretien des structures regroupent principalement les crédits d'énergie et d'eau, d'entretien et de documentation : 3 217 493€.

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail : Ils regroupent principalement les crédits d'alimentation, d'informatique, d'entretien des effets d'habillement, de déplacements temporaires d'instruction et de formation et de communication.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Formation / instruction	299 379 €	9 988	nbre de personnes	29,97 €
Alimentation	4 099 958 €	8 567	nbre de personnes	478,58 €
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	2 803 580 €	104 775	jour de missions	26,76 €

Sous-action : 74 soutien du réseau des bases des forces aériennes

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités dont la finalité est de soutenir les unités opérationnelles de l'armée de l'air déployées sur les bases aériennes.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe les unités des 2 régions aériennes, les 35 bases aériennes, le 25^{ème} Régiment du génie de l'air, la gendarmerie de l'air et 13 participations extérieures (principalement: polytechnique, agence nationale des fréquences, mutuelle de l'armée de l'air, ministère des affaires étrangères, territoires australs et antarctique français, centre de transmission gouvernemental, etc.). La structure immobilière comporte environ 5 millions de m² bâti et 266 millions de m² de surfaces non bâties. Ces unités sont composées à plus de 80% de militaires.

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

. Internationales : soutien des unités alliées déployées sur les BA françaises (exemple : escadron singapourien déployé à Cazaux).

. Nationales : soutien des unités opérationnelles.

. Interarmées : soutien des aéronefs des autres armées de passage.

IV - Aspects financiers

. **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner :

Ils regroupent les crédits de déplacement, de frais de fonctionnement, d'achats et de locations de petits matériels, d'informatique et de télécommunications, de transport ainsi que d'énergie liée à la conduite des activités.

Type de prestation	Volume	Unité de référence	Coût unitaire	Prévisions crédits 2006
FOD (fioul domestique)	10 200 m ³ 2 463 000 m ²	nbre de m ² SHOD	1,39 €	3 419 935 €
Electricité	188	GWh	64 701,46 €	12 163 874 €
Formation / instruction	20 193	nbre de personnes	95,99 €	1 938 414 €
Achats et locations de matériels	328 125	heures d'atelier	18,05 €	5 922 260 €
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	103 108	jour de missions	20,04 €	2 066 253 €
RDIP (titre 5)	Sans objet			7 054 000 €
SNCF	16 812	nbre de personnes	456,74 €	7 678 642 €

. **les crédits de structure** destinés à l'entretien des structures regroupent principalement les crédits d'entretien des bâtiments et des espaces verts, de location et d'achats de matériels, d'énergies et d'eau liés à l'immobilier :

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD (fioul domestique)	2 279 956 €	6 800 m ³ 1 640 000 m ²	nbre de m ² SHOD	1,39 €
Carburants non opérationnels - gazole	12 660 779 €	14 400	m ³	879,22 €
Carburants non opérationnels - essence	1 192 007 €	7 300	m ³	163,29 €
Achats et locations de matériels	5 358 236 €	296 875	heures d'atelier	18,05 €
Electricité	8 109 249 €	125	GWh	64 873,99 €

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent principalement les crédits d'alimentation, de déplacements temporaires d'instruction et de formation, d'informatique et de communication, d'entretien du personnel et de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Formation / instruction	1 968 414 €	20 193	nbre de personnes	97,48 €
Alimentation	15 344 003 €	16 812	nbre de personnes	912,68 €
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	3 099 379 €	154 663	jour de missions	20,03 €

CEAM

I - Besoins opérationnels

Le centre d'expérimentation aérienne militaire (CEAM) est un organisme extérieur de l'état-major de l'armée de l'air chargé :

- de conseiller l'état-major de l'armée de l'air lors des travaux de développement des futurs matériels ;

- d'expérimenter les matériels sur un plan opérationnel, de définir les méthodes d'emploi et de maintenance, de préparer le soutien des systèmes et d'élaborer la documentation correspondante ;

- d'assurer la formation opérationnelle et technique initiale des unités appelées à utiliser ces nouveaux matériels ainsi que l'instruction dans certains domaines spécifiques.

Son objectif est de permettre de satisfaire au mieux et au plus vite le juste besoin des forces.

Les unités du CEAM sont : 1 escadron d'expérimentation drone, 1 escadron de survie opérationnelle et des parachutistes d'essai, 1 escadron d'expérimentation et de soutien technique, 1 escadron électronique, 1 escadron de chasse, 1 escadron de programmation et d'instruction de la guerre électronique et des équipes de marque. Ces dernières sont attachées aux activités de développement et à l'animation des expérimentations alors que les escadrons sont plus particulièrement chargés de l'exécution des expérimentations. Cette unité est composée de 931 militaires.

IV - Aspects financiers

. **les crédits activité** permettant aux unités de s'entraîner.

Ils regroupent principalement les crédits de transport, de déplacement lié à la conduite des activités et d'instruction spécifique.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Formation / instruction	15 031 €	931	nbre de personnes	16,15 €
Déplacements temporaires liés aux missions opérationnelles	464 392 €	8 999	jour de missions	51,60 €

. **les crédits de structure** : carburants non opérationnels : 32 599€.

. **les crédits liés aux personnes** de ces organismes et destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail : Ils regroupent principalement les crédits de déplacements temporaires d'instruction et de formation, d'alimentation, de communication, d'informatique ainsi que de formation.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Volume	Déterminant	Coût unitaire
Formation / instruction	15 031 €	931	nbre de personnes	16,15 €
Déplacements temporaires liés à la formation et à l'instruction	696 589 €	13 498	jour de missions	51,61 €

Action n° 05 : Logistique interarmées

Crédits demandés pour 2006

	Hors titre 2	Total
Autorisations d'engagement	170.943.842	1.152.149.587
Crédits de paiement	163.684.640	1.144.890.385

Justification des éléments de la dépense par nature

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sous-action : 80- Fonction Santé

I - Besoins opérationnels

Le service de santé des armées (SSA) est chargé d'assurer la « fonction santé » des forces armées.

Le SSA bénéficie au titre de son activité hospitalière, d'une dotation annuelle de financement, déterminée par la loi de financement de la sécurité sociale. Le montant de cette dotation est rattaché par fonds de concours sur le budget du service. Elle constitue l'essentiel des rentrées de cessions du SSA.

Placé sous l'autorité du CEMA, le SSA a pour mission prioritaire de soutenir les forces armées tant à l'étranger en opérations que sur le territoire national. Cette mission intègre aussi bien les soins aux personnes, puisqu'il prescrit les mesures d'hygiène et de prévention et participe à leur exécution et à leur contrôle, que l'expertise, l'enseignement et la recherche dans le domaine de la santé. Il constitue ainsi un acteur primordial du système de protection mis en place par le ministère au profit de ses ressortissants militaires. Ces capacités peuvent être mises en œuvre dans un contexte international au sein duquel le SSA pourrait être la seule force française engagée.

En outre, l'exercice des compétences vétérinaires lui est rattaché. Enfin, il concourt au service public hospitalier.

II - Unités concernées

Type d'établissements	Nombre	Effectif (civils + militaires)
Hôpitaux d'instruction des armées + service d'archives médicales	10	8 869
Ecoles + bibliothèque SSA + musée SSA	6	1 931 (élèves compris)
Centre et instituts de recherche	4	485
Etablissements relevant de l'UO "soutien des forces" (Directions régionales, inspections, établissements de ravitaillement, groupement médico-chirurgical, centre médico-interarmées, Centre de traitement de l'informatique médicale, Bureau central de gestion des personnels civils, centres de mandatement, personnels des services médicaux d'unité)	50	3 800 dont 1 874 hors SMU

III - Activités principales exercées

- Activité hospitalière au profit des forces, contribution au service public hospitalier
- Formation des élèves officiers et des paramédicaux
- Soutien sanitaire des forces et médecine de prévention des personnels civils
- Activité de recherche

IV - Aspects financiers

Les ressources prises en compte dans cette partie concernent les crédits budgétaires .

Elles ne comprennent donc pas les ressources de la dotation annuelle de financement prévues par la loi de financement de la sécurité sociale et les autres ressources de l'activité hospitalière du SSA (prévision totale 438,1 M €).

. **Les crédits activités (titre 3 et titre 5)** correspondent aux dépenses nécessaires pour réaliser l'activité médicale hospitalière et pour assurer le soutien sanitaire des forces au travers des SMU, des soins en milieu civil, de la médecine de prévention, de la formation initiale des personnels médicaux et paramédicaux et des projets de recherche. L'unité de référence comprend le nombre d'hospitalisés prévus dans les hôpitaux d'instruction des armées ainsi que les effectifs militaires soutenus dans les SMU et les effectifs civils soutenus dans le cadre de la médecine de prévention.

Les investissements liés à l'activité concernent l'achat de petits matériels médicaux et d'exploitation d'un montant supérieur à 600 €.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	dont T V	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
Achat et entretien de matériel et fourniture à caractère médical	42 844 380	33 088 810	548 609	hospitalisés et effectif des armées	78
Achat et entretien de matériel et fourniture à caractère hôtelier et général	11 537 140	6 860 000	548 609	hospitalisés et effectif des armées	21

Les crédits liés aux installations (titres 3 et 5)

Il s'agit des crédits d'entretien des structures qui regroupent les crédits d'entretien immobilier, d'eau de chauffage et d'électricité, le gardiennage, les impôts, taxes et redevances, la location et l'entretien des immeubles, la télématique, l'informatique et le FOD. Les investissements liés à l'activité concernent l'achat de petits matériels télématiques et informatiques d'un montant supérieur à 600 €.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	dont TV	Volume	Unité de référence	Coût unitaire
FOD structure (dont gaz et autres chauffages)	20 809 680	2 582 190	352 957	nbre de m2 SHON	59

Les crédits liés aux personnes (titre 3)

Les dépenses d'investissement liées à l'homme correspondent aux achats de matériel de reprographie et de téléphonie.

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	dont T 5	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Soutien	7 185 166	290 000	16 020	effectif total ssa + réservistes	448,50

Sous-action: 81-Fonction pétrolière

Note liminaire : outre les ressources budgétaires décrites ci-dessous, le SEA bénéficie de ressources extra-budgétaires évaluées en 2006 à 8.000.000 euros.

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action regroupe l'ensemble des organismes du SEA dont la finalité opérationnelle est de pourvoir aux besoins pétroliers des forces armées en tous lieux et toutes circonstances. Ces unités se caractérisent par leur souplesse d'emploi.

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe 66 établissements pétroliers de stockage et de ravitaillement dont les caractéristiques principales sont un faible effectif militaire et civil par établissement pétrolier (5 à 30 personnels), une infrastructure pétrolière importante et de nombreux vecteurs routiers. Dans cette sous-action se trouvent également 8 unités de support (Directions centrale et régionales, laboratoire, établissement administratif et technique, Base pétrolière interarmées...)

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

Activités principales	Volume de produit pétrolier (M ³)
Distribution Défense	732 505
Distribution Hors Défense	210 000

Stockage réservé (imposé par l'EMA)	400 000
-------------------------------------	---------

IV - Aspects financiers

. **Les crédits budgétaires liés à l'activité (titre 3 et titre 5)** permettent au service des essences des armées d'effectuer matériellement sa mission. Ces crédits sont dédiés à l'entretien des parcs de stockage, des camions citernes et des matériels pétroliers mobiles. Ils permettent aussi le fonctionnement courant (achat et location de petits matériels, frais de déplacement et d'acheminement des matériels, de protection de l'environnement, de locations immobilières, de télécommunications, de sous-traitance et les frais d'alimentation liés à l'activité), le carburants et le MCO.

Type de prestation	Prévision crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Activité pétrolière	11 452 589	732 505	m ³	15,6
MCO (TV)	1 000 000	732 505	m ³	1,4
SNCF	596 617	1 334	personnes	447

. **Les crédits budgétaires liés aux installations (titre 3)** destinés à l'entretien des structures regroupent les crédits d'entretien immobilier (niveau locatif), d'eau, de chauffage (gaz et FOD) et d'électricité, le gardiennage, les impôts taxes et redevances, la location et l'entretien des immeubles, la télématique et l'informatique : 5 671 649 € en crédits de paiement.

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3 et titre 5)** de ces organismes sont destinés à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent les crédits d'habillement, de santé, de changement de résidence, d'entretien du personnel, de communication et de recrutement, de formation, d'alimentation liés aux statuts ainsi qu'à l'entretien programmé du personnel (EPP).

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)	Volume	Unité de référence	Coût unitaire (€)
Personnes	2 517 699	2159	nbre de personnes	1 166
EPP (TV)	450 000	2159	nbre de personnes	208
Fabrication SEA	14 814 000			

Sous-action: Soutien 83- Soutiens complémentaires

I - Besoins opérationnels

Cette sous-action regroupe l'ensemble des unités interarmées concourant au soutien des forces comme la base de transit et la poste aux armées. Figurent aussi des établissements à caractère technique (production de données géographiques et satellitaires, codification OTAN du matériel) et sportif (école interarmées des sports, commissariat aux sports militaires).

II - Unités concernées

Cette sous-action regroupe des unités de soutien diverses telles que l'école interarmées des sports (EIS), la base de transit interarmées (BTI), le centre d'identification des matériels de la défense (CIMD), la poste interarmées (PIA), le commissariat général au transport (COMIGETRA), l'établissement de production de données géographiques (EPDG), le commissariat aux sports militaires (CSM).

III - Activités principales des forces incluses dans la sous-action prévues en 2006

Au-delà de l'activité normale de l'ensemble des organismes, on peut noter l'importance particulière de la BTI pour le transport stratégique de matériels et de personnels (en direction des théâtres d'opérations), et la production de cartes au profit des unités de la Défense par l'EPDG.

IV - Aspects financiers Enveloppe globale (en titre 3) : 8 290 716 € (hors transports stratégiques : 17 M€)

. **Les crédits activité (titre 3)** : carburants, informatique, bureautique, achat et entretien des matériels, déplacements et transports, impôts, taxes et redevances, fonctionnement résiduel.

Les dépenses de fonctionnement des organismes interarmées de soutien sont en augmentation par rapport à l'année passée, compte tenu de la montée en puissance des attributions interarmées du chef d'état major des armées (CEMA) (transport, OPEX) et du rattachement de l'EIS et de la PIA.

Types de dépenses	Prévisions crédits 2006	Effectifs	Unité de référence	Coût unitaire
Divers (carburants, informatique, bureautique, achat et entretien des matériels, déplacements et transports, impôts taxes et redevances, fonctionnement résiduel, SNCF)	6 300 467	817		7 712

. **Les crédits liés aux installations (titre 3)** destinés à l'entretien des structures regroupent les crédits d'entretien immobilier, d'eau de chauffage et d'électricité, le gardiennage, les impôts, taxes et redevances, la location et l'entretien des immeubles, la télématique, l'informatique et le FOD.

L'activité de la BTI, dédiée au transport stratégique, entraîne des coûts importants de location d'installations (hangars servant au stockage des matériels à transporter).

Type de prestation	Prévisions crédits 2006 (€)
FOD	949 969
Chauffage, eau, électricité	
Entretien immeubles	

. **Les crédits liés aux personnes (titre 3)** de ces organismes et destiné à leur fournir l'environnement nécessaire à leur travail. Ils regroupent les crédits d'habillement, de santé, de changement de résidence, d'entretien du personnel, de communication et de recrutement ainsi que de formation, entretien programmé du personnel (EPP), alimentation, SNCF

Type de prestation	Prévisions crédits 2006	Effectifs	Unité de référence	Coût unitaire
Entretien du personnel, com., doc, relations publiques, alimentation	1 040 280	817	Nbre de personnes	1 273

Action n° 06 : Surcoûts liés aux opérations extérieures

Crédits demandés pour 2006

	Hors titre 2	Total
Autorisations d'engagement	50.000.000	250.000.000
Crédits de paiement	50.000.000	250.000.000

Action n° 07 : Surcoûts liés aux opérations intérieures

Crédits demandés pour 2006

	Hors titre 2	Total
Autorisations d'engagement	0	0
Crédits de paiement	0	0

Échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement

	Autorisations d'engagement demandées pour 2006 et engagements antérieurs	Crédits de paiement	
		Demandés pour 2006	À ouvrir après 2006
Incidence des autorisations d'engagement demandées pour 2006	21.605.878.083	n.d.**	n.d.**
<i>Incidence des autorisations de programme engagées avant 2006 (Estimation*)</i>	<i>n.d.**</i>	<i>n.d.**</i>	<i>n.d.**</i>
Total pour le programme	n.d.**	20.900.058.963	n.d.**

* Estimation réalisée sur la base de la nomenclature de l'ordonnance organique de 1959.

** Estimation non déterminée au moment de la mise sous presse de cette annexe.

Projet annuel de performances : Opérateurs

Récapitulation des crédits destinés aux opérateurs de l'État

Nature de la dépense	Exécution 2004		LFI 2005		PLF 2006	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public					9.339.000	9.090.000
Transferts ou dotations						
Totaux pour le programme					9.339.000	9.090.000

En milliers d'euros

	AE	CP
Opérateur : académie de marine	16	16
Autres*	9.323	9.074
Total général	9.339	9.090
* dont études du service hydrographique et océanographique de la marine		

Consolidation des emplois

	Exécution 2004	Prévision 2005	Prévision 2006
Rappel des emplois (ETPT) rémunérés par le programme inclus dans le plafond d'emplois du ministère		298.109	297.497
Emplois (ETPT) rémunérés par les opérateurs hors plafond d'emplois du ministère		1	1
Total général		298.110	297.498

* L'emploi inscrit comme rémunéré par l'opérateur correspond à un effectif sous contrat d'engagement à titre bénévole.

Tableau des emplois des opérateurs – année 2004

Détail des emplois 2004 rémunérés par les opérateurs ou catégories d'opérateurs	Emplois en ETPT	A défaut : effectifs employés
Académie de marine	1*	
Total général	1*	0

Projet annuel de performances : Coûts du programme et des actions

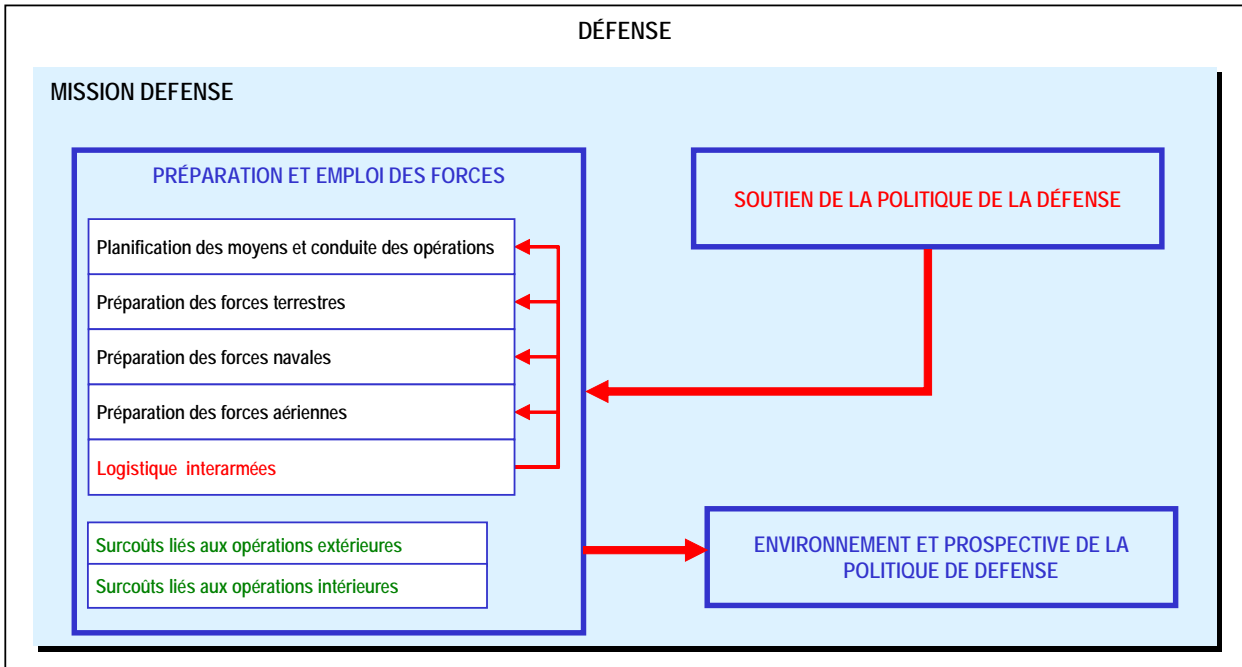
Avertissement

Sont décrites ici les dépenses prévisionnelles pour chaque action, après ventilation des crédits des actions et des programmes de conduite, pilotage, soutien ou de services polyvalents vers les actions de politique publique. Cette description comporte trois volets : la cartographie des liens vers ou depuis les actions du programme, un tableau de synthèse et les commentaires explicatifs. Les données ont été élaborées par les ministères en charge des programmes, en concertation avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

S'appuyant sur des principes et des méthodes définis au plan interministériel, la démarche adoptée pour ce premier exercice budgétaire en prévision s'est voulue pragmatique, faisant porter l'effort sur l'identification des enjeux pertinents en termes politiques et financiers. L'analyse des coûts doit être envisagée comme une démarche progressive, dont la précision évoluera au fil des exercices, dès lors que les phases d'exécution permettront de valider les méthodes et de se référer à des données comptables.

Schéma de déversement analytique du programme

Présentation des liens établis entre les actions du programme et d'autres programmes.



Présentation des crédits de paiement concourant à la mise en œuvre de la politique

Intitulé de l'action	Crédits prévus	Ventilation des crédits de soutien et/ou polyvalents		Crédits après ventilation
		au sein du programme	entre programmes	
Planification des moyens et conduite des opérations	855.953.191	+34.756.707	+12.704.156	903.414.054
Préparation des forces terrestres	9.292.188.830	+83.416.098	+876.620.726	10.252.225.654
Préparation des forces navales	4.448.563.319	+27.805.366	+387.669.586	4.864.038.271
Préparation des forces aériennes	4.908.463.238	+27.805.366	+338.544.332	5.274.812.936
Logistique interarmées	1.144.890.385	-173.783.537	+218.549.390	1.189.656.238
Surcoûts liés aux opérations extérieures	250.000.000	0	0	250.000.000
Surcoûts liés aux opérations intérieures	0	0	0	0
Total	20.900.058.963	0	+1.834.088.190	22.734.147.153

Ventilation des crédits de soutien et/ou polyvalents vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes	
	- 1.834.088.190
SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE (MISSION DÉFENSE)	- 1.838.544.438
ENVIRONNEMENT ET PROSPECTIVE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE (MISSION DÉFENSE)	+ 4.456.248

Observations

LES MOYENS DE GESTION DE POLITIQUE

Le programme « *Préparation et emploi des forces* » comprend six actions de politique publique et une action « *Logistique interarmées* » qui contribue pour partie au soutien du programme.

LES FONCTIONS DE SOUTIEN

- internes au programme.

Seuls les crédits de la sous-action « *Soutiens complémentaires* » de l'action « *Logistique interarmées* » sont répartis au sein du programme.

Cette sous-action regroupe des organismes de soutien tels que la Poste interarmées ou la Base de transit interarmées.

Les crédits de cette sous-action sont répartis selon une clé correspondant au financement du soutien des activités interarmées, soit :

- 20 % sur l'action « *Planification des moyens et conduite des opérations* » ;
- 48 % sur l'action « *Préparation des forces terrestres* » ;
- 16 % sur l'action « *Préparation des forces navales* » ;
- 16 % sur l'action « *Préparation des forces aériennes* ».

L'action « *Logistique interarmées* » contient également le Service de santé des armées (SSA) et le Service des essences des armées (SEA) qui sont en charge de missions de service public (santé publique) ou qui mettent en œuvre un contrat opérationnel au profit des armées ou d'autres entités (rôle de nation leader pour le ravitaillement en produits pétroliers des nations étrangères en OPEX). Ces organismes n'assurent donc pas des fonctions de pilotage ou de soutien au sens classique de gestion des moyens.

- fournies à un autre programme.

Le programme « *Préparation et emploi des forces* » contribue au programme « *Environnement et prospective de la politique de défense* » par la mise à disposition de personnels des armées à la Délégation aux affaires stratégiques. Les crédits correspondant, qui s'élèvent globalement à 4.456.248 €, sont répartis sur les actions « *Analyse stratégique* » et « *Diplomatie de défense* » au prorata des effectifs de la Direction aux Affaires Stratégiques travaillant sur chacune des deux actions, soit respectivement 66% et 34%.

- reçues d'autres programmes.

Les actions de politique publique du programme « *Préparation et emploi des forces* » reçoivent des crédits du programme « *Soutien de la politique de Défense* ».

Ce programme constitue le programme support du ministère de la défense. Il regroupe les grandes fonctions transverses exercées par le Cabinet du ministre de la défense et du ministre délégué aux Anciens combattants (direction et pilotage), le Contrôle général des armées (fonction de

contrôle), et la plus grande partie des directions du Secrétariat général pour l'administration.

Les crédits du programme « *Soutien de la politique de défense* » reversés sur le programme « *Préparation et emploi des forces* » s'élèvent à 1.838.544.438 €. Ce soutien est calculé selon les modalités précisées dans l'analyse des coûts du programme d'origine.